

THE UNIVERSITY OF JORDAN
LIBRARY
ACC. NO. 58699
CLASSE
DATE 21 APR 1986

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE - N° 12729 - 4,50 F

Fondateur : Hubert Beauve-Méry

Directeur : André Fontaine

MERCREDI 1^{er} JANVIER 1986

Plus dur à douze

Magie des chiffres et des ambitions politiques, l'arithmétique communautaire a des caractéristiques qu'aucun mathématicien ne saurait maîtriser, et l'entrée officielle, mercredi 1^{er} janvier 1986, de l'Espagne et du Portugal dans l'Europe ne peut être assimilée à la simple adjonction de deux pays et de 58,7 millions de nouveaux européens. L'enthousiasme et les ambiguïtés de l'élargissement ont par deux fois été vécus. Lors de l'entrée d'un pays aussi puissant et peu accommodant que la Grande-Bretagne, en janvier 1973, en même temps que l'Irlande et le Danemark, puis lors de l'adhésion, moins classique, de la Grèce, huit ans plus tard, première tentative de renforcement de la démocratie dans un pays qui avait connu la dictature et première ébauche de « réajustement » en quête d'assise internationale.

Les retombées positives de l'élargissement l'emporteront-elles, cette fois, sur les doutes, voire le désenchantement, qui transparaissent déjà dans les capitales des nouveaux venus comme chez leurs partenaires ? Officiellement, le consensus politique est total. L'arrivée de deux pays n'ayant en commun que leur appartenance à la péninsule Ibérique a l'incontestable avantage de sceller le sort de deux jeunes démocraties. Espagnols et Portugais ont le sentiment de ranger à tout jamais un magasin des souvenirs douloureux la période du franquisme et du salazarisme, pour entrer définitivement dans l'ère de la modernité.

Reste à savoir dans quelles conditions. Certains, dont les Allemands, ne voient pas sans inquiétude se dessiner une nouvelle Communauté où les citages Nord-Sud entre pays hautement industrialisés et pays aux structures encore largement agricoles risquent de s'approfondir. Longtemps à l'abri de solides barrières douanières, les industries espagnoles et portugaises s'apprennent à connaître un réveil brutal. Même si à Lisbonne la crainte d'une invasion de capitaux se mêle à l'espoir de nouveaux marchés, voire de nouvelles aides. Même si à Madrid les prémices d'une reconversion que chacun sait inéluctable limitent la menace d'un effondrement industriel d'autant plus préoccupant que le chômage touche près de 20 % de la population active.

Mais plus que de l'aggravation des discussions entre partenaires de la CEE dans les domaines de l'industrie et de la pêche ou celui, encore plus sensible dans la communauté élargie, de l'agriculture, chacun se préoccupe des possibilités de surcroît d'une Europe à douze qui a dix à failli sombrer à plusieurs reprises, laissant la part belle aux États-Unis et au Japon.

Laborieusement, les discussions sur les réformes de la construction communautaire avancent. La conjoncture économique internationale paraît favorable à un renouveau.

Tout dépendra, en dernière analyse, de la volonté politique des Douze de faire progresser l'intégration européenne, de la capacité des anciens à maintenir leur cohésion et de la faculté des nouveaux venus à accepter les règles du jeu. L'expérience n'incite pas à un optimisme débordant.

(Lire notre dossier pages 16 et 17)

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Washington souhaite que l'Europe fasse pression sur la Libye

La découverte, sur les terroristes de Vienne, de passeports tunisiens volés en Libye, renforce la thèse de la responsabilité de Tripoli dans les deux attentats contre El Al, qui ont fait dix-huit morts. Les États-Unis n'excluent plus une action militaire contre « les sources » du terrorisme mais souhaitent que l'Europe exerce des pressions diplomatiques et économiques sur la Libye.

Correspondance

Washington. — De peur d'être accusé de mollesse et même de s'opposer à d'éventuelles représailles israéliennes, Washington a changé de ton. Le porte-parole de la Maison Blanche qui accorde au président Reagan dans ses vacances californiennes à en effet indiqué, lundi 30 décembre, que le gouvernement américain approuverait toute action militaire d'Israël contre les responsables des derniers attentats. En même temps, il a accusé la Libye de soutenir le groupe Abou Nidal auquel on attribue la responsabilité des deux derniers attentats terroristes. Aussi bien les États-Unis espèrent que les gouvernements européens répondront à son appel pour exercer une pression diplomatique et économique sur la Libye. Enfin, dans l'entourage du président, on ajoute que les États-Unis n'ont pas exclu l'option d'une action militaire américaine dirigée contre les « sources » du terrorisme.

Des déclarations et commentaires aussi contradictoires des officiels, il ressort que le gouvernement américain fait une distinction entre des mesures qui pourraient contribuer à « aggraver le cycle des violences » et auxquelles il s'oppose et une riposte militaire qui s'exercerait d'une manière « appropriée, mesurée et concentrée sur l'objectif ». En d'autres termes, le gouvernement américain, loin de s'opposer à une action de représailles, l'approuvera si cela frappe les responsables et non les civils.

Une attaque israélienne contre les camps de l'OLP en Jordanie ou ailleurs, pense-t-on, compromettrait gravement le processus de paix au Proche-Orient, et plus spécifiquement les efforts de la diplomatie américaine s'appuyant sur les États arabes modérés. On continue de penser ici qu'aucune preuve n'a été donnée qui établirait un lien entre l'OLP et les responsables des deux attentats de la semaine dernière. De même, on redoute que les Israéliens ne soient tentés d'éliminer militairement les missiles syriens installés au Liban, au risque de créer un affrontement ouvert avec la Syrie. Or, justement, la diplomatie américaine s'emploie à obtenir le retrait de ces missiles.

A dire vrai, le gouvernement américain est embarrassé. D'une part, il n'a pas renoncé à son action diplomatique, et, dans l'immédiat, il encourage le roi Hussein de Jordanie dans ses

efforts pour amorcer un dialogue entre Israël et les éléments modérés de l'OLP dans le cadre d'une conférence internationale. Le département d'État estime, dans ce contexte, qu'il faut tenir compte de Yasser Arafat et plus encore du président syrien Assad.

En même temps, le gouvernement de Washington ne veut pas paraître, dans l'intérêt d'une action diplomatique, accepter sans réserve les actes terroristes. Ainsi, M. Oakley, chargé des problèmes du terrorisme au département d'État, soulignait, samedi, qu'il fallait empêcher les terroristes de bouleverser le processus de paix, mais qu'il était nécessaire dans le cadre d'une action internationale associant la majorité des gouvernements, à commencer par ceux d'Europe occidentale. Aussi bien, considérant toujours la Libye comme le principal foyer du terrorisme, le gouvernement souhaite que des pays comme l'Autriche, l'Italie, la France, qui entretiennent des relations suivies avec le colonel Kadhafi, se joignent maintenant activement à une offensive économique et diplomatique contre le régime.

HENRI PIERRE.

(Lire nos informations page 3.)

DÉFICITS PUBLICS LIMITÉS EN 1985

Les prélèvements obligatoires ont moins baissé que prévu

Le 15 septembre 1985, le président de la République annonçait, au cours de l'émission télévisée « L'enjeu », son intention de faire baisser les prélèvements obligatoires d'un point en 1985.

D'après les chiffres provisoires de l'INSEE, ils n'auront en réalité baissé que de 0,2 point, ce faible recul permettant de limiter les déficits publics.

Préparé au départ par la plupart de ses collaborateurs, ainsi que les hauts fonctionnaires de l'hôtel Matignon et du ministère de l'économie, M. Mitterrand justifiait sa décision par un raisonnement de bon sens : les impôts et les cotisations sociales ont atteint en France « le seuil de l'insupportable », au-delà duquel l'initiative personnelle, le goût du travail, l'appétit de réussite sont déconcentrés.

L'année 1985 se termine et tout laisse à penser que la promesse présidentielle ne sera pas tenue : les impôts et les cotisations sont restés en abondance dans les caisses de l'État et de la Sécurité sociale, compensant la baisse de 5 % de l'impôt sur le revenu, la réduction de la taxe professionnelle, et enfin la suppression du 1 % social. L'État, les collectivités locales et les organismes de protection sociale auront donc repris d'une main ce qui avait été accordé de l'autre à grand renfort de déclarations officielles sur le thème : « L'impôt baisse ».

Les choses ne se sont passées de façon aussi machiavélique. Il est certain que le gouvernement inquiet de la persistance d'importants déficits publics a cherché tout au long de l'année à limiter

les dégâts. D'où les augmentations de cotisations au régime d'assurance-chômage et à ceux de la Sécurité sociale. D'où également une chasse à la fraude fiscale renforcée, qui s'est révélée très fructueuse, financièrement parlant.

Mais il serait tout à fait inexact de voir dans les fortes rentrées fiscales et sociales de 1985 le seul résultat d'une politique clandestine contredisant dans les faits les engagements officiels. La vérité est que le hasard a bien fait les choses.

Si les prélèvements obligatoires n'ont que très peu baissé cette année (de 0,2 point seulement selon les calculs provisoires de l'INSEE), c'est à cause notamment de fortes rentrées de TVA, stimulées par le redémarrage des ventes d'automobiles qui supportent de la forte croissance de la consommation des ménages. On pourrait multiplier les exemples montrant que la relative abondance des recettes fiscales est beaucoup plus le résultat d'une heureuse conjoncture que d'une volonté déterminée de rattrapage.

ALAIN VERHOLLES.

(Lire la suite page 17.)

LA FRANCE VUE D'AUSTRALIE

Passif nucléaire et clichés culturels

La découverte de munitions, par les douanes saisiées du même ordre, cette année, en Australie, ne contribue guère à améliorer, dans le Pacifique, l'image de la France, déjà ternie par l'attentat contre le bateau de Greepence.

Correspondance

Sydney. — Dans l'histoire des relations franco-australienne, 1985 restera comme une année plutôt sombre. Elle aura été marquée par l'exacerbation du sentiment complexe et ambigu qui caractérise les rapports entre les deux peuples depuis qu'ils entrent en contact pour la première fois aux abords des terres australes qu'ils convoitaient l'un et l'autre.

L'événement qui a ravivé ce sentiment est, bien entendu, le sabotage, en juillet dernier, du Rainbow Warrior, le bateau de Greepence, dans le port d'Auckland par des agents de la DGSE,

un événement que la grande majorité des Australiens qualifient d'« acte de terrorisme ». Et puis, la goutte qui fit déborder le vase fut la visite, en septembre, du président de la République française sur l'atoll de Mururoa, la réaffirmation des intérêts stratégiques de la France dans la région et l'assurance du caractère inoffensif des essais nucléaires. Cela fut « le comble de l'arrogance », dit M. John Garrett, secrétaire de la Freedom Deckhands Union (Syndicat des hommes de pont) de l'État du New-South-Wales. Ce syndicat a pour politique de harceler les cargos français qui accostent au port de Sydney depuis 1972. Mais, jusqu'ici, il refusait de s'en prendre à des bateaux de plaisance.

Or, cette année, le Mermoz, paquebot des Croisières Paquet, arrivé à Sydney le 19 novembre, fut retardé à quel pendant vingt-quatre heures. Four beaucoup, M. Mitterrand a « défié la volonté des peuples du Pacifique » en accomplissant son voyage à Mururoa quelques semaines après que quatorze pays de la région — dont l'Australie et la Nouvelle-Zélande — eurent signé à Rarotonga un traité, s'engageant à établir dans le Pacifique une zone dénucléarisée qui irait de l'équateur à l'Antarctique.

SYLVIE CROSSMAN.

(Lire la suite page 6.)

El Salvador : la guerre d'usure

La trêve de Noël proposée par la guérilla et acceptée par le gouvernement Duarte n'a pas été respectée par les forces armées, et les combats se poursuivent au Salvador, où la situation politique et militaire apparaît complètement bloquée.

De notre envoyé spécial

San-Salvador. — « Bien sûr, ce n'est pas la campagne de Russie. Mais nous avançons. Nous progressons. Militairement, nous avons l'avantage... » Le conseiller du président Duarte se veut optimiste. Avec un bémol. « Ce que nous redoutons, maintenant, c'est une relance et une extension du terrorisme urbain. Nous avons des informations dans ce sens. La guérilla prépare son retour dans la capitale pour des actions spectaculaires. » Pour le reste, il

estime que la « situation n'est pas si mauvaise que ça ».

Le vaste mouvement de grèves qui a pratiquement paralysé le pays pendant plusieurs semaines ? « C'étaient des grèves politiques. Les syndicalistes ont cédé. Ils ont obtenu des augmentations de salaires. » Le malaise qu'a suscité dans l'armée et dans l'opinion la négociation engagée par le président Duarte avec la guérilla pour obtenir la libération de sa fille Inés, alors qu'il a refusé tout contact en faveur d'un colonel déchu lui aussi par le front Farabundo ?

« Nous avons fait un sondage, répond le conseiller : 65 % des gens jugent que le président a bien agi, et plus de la moitié des personnes interrogées approuvent sa politique en général. »

À l'université, dans les milieux politiques, à l'archevêché, on est

beaucoup moins catégorique. « Grèves politiques ? Dit un évêque, peut-être en partie, mais le salaire minimum est de 300 colones, moins de cent dollars par mois. Ils viennent d'obtenir 100 colones de mieux. Ce n'est pas gras, et la vie est de plus en plus dure pour les pauvres gens. »

Amélioration de la situation militaire ? Possibilité d'une solution politique et négociée de la guerre ? Sur ces deux points, il y a unanimité. « Tout est bloqué, dit un professeur d'université. L'armée est en progrès, c'est vrai, elle reçoit maintenant davantage de matériel des États-Unis, mais elle est hors d'état de vaincre la guérilla comme la guérilla est incapable de l'emporter sur le terrain. »

MARCEL NIEDERGANZ.

(Lire la suite page 4.)

Le Monde présente à ses lecteurs ses meilleurs vœux pour 1986

Le coup de théâtre de la « 5 »

Le gouvernement décide d'amender le contrat de concession.

PAGE 15

L'accord interurbain

M. Nabih Berri ordonne le cessez-le-feu.

PAGE 4

Cette vérité qui sort enfin du Puy !

Les digressions de Bernard Frank.

PAGE 12

Paris-Alcool Tabac

Un point de vue de Francis Caballero.

PAGE 9

Comment réformer la Sécurité sociale ?

par Jean-Pierre Fourcade

PAGE 18

Médecines douces

L'évaluation de l'efficacité des thérapeutiques alternatives suscite de nombreuses réactions.

PAGE 11

Débats : Redéploiement intellectuel (2) • Etranger (3 à 8) • Société (9 et 10) • Culture (12) • Communication (14 et 15) • Économie (16 à 18)

Programmes des spectacles (13) • Radio-télévision (14) • Informations services : Météorologie, Mots croisés (15) • Carnet (10) • Annonces classées (17)

J.M. WESTON

Les ventes spéciales annuelles de chaussures pour homme auront lieu les

lundi 6, mardi 7, mercredi 8 janvier.

en ses magasins.

114, Avenue des Champs-Élysées
98, Boulevard de Courcelles.
97, Avenue Victor-Hugo

Les soldes de chaussures pour femme auront lieu exclusivement les mardi 14, mercredi 15 janvier.

96 Boulevard de Courcelles.

مركزنا من الأصل

débats

Libérer l'enseignement supérieur

La communauté scientifique a moins besoin d'argent que d'institutions capables de susciter un climat de création

par MICHEL CROZIER (*)

REDÉPLOIEMENT INTELLECTUEL

Adapter les connaissances aux exigences de la société est-il une tâche surhumaine? Michel Crozier ne le pense pas, qui demande que la France secoue ses vieilles carcasses universitaires. Mokhtar Lakehal examine le cas des économistes face aux coups de boutoir des réalités.

Le prince et le gourou

Dans les périodes de rupture, les économistes tombent en disgrâce

par MOKHTAR LAKEHAL (*)

DEPUIS 1969 un prix Nobel de sciences économiques est décerné chaque année à celui qui, par son œuvre scientifique, aura rendu le plus grand service à l'humanité. Notre discipline accède donc au plus haut rang des distinctions honorifiques au moment même où les symptômes de la crise structurelle se manifestent. Mais depuis lors, et bien qu'elle demeure la science sociale qui a fait le plus de progrès, nombre de ses certitudes sont ébranlées par la brutalité des réalités internationales et l'impertinence des mentalités nouvelles et anciennes.

Après deux siècles de débats en économie politique, le pragmatisme tend à regagner le plus gros des troupes. Le chemin de l'économie pure a été parcouru par les « lois de la mécanique », chez nos vieux néoclassiques, et l'économie politique « science des besoins de l'homme », comme l'entendent les économistes sociaux. Parce que l'opinion publique occidentale est traitée en adulte, elle exige à son tour du subjectif-concret, de l'efficace-observable et de l'immédiat-satisfaisant.

Cela désorganise les dévots de sainte rationalité, car les exigences rendent quasi obsessionnelle la précision dans l'action économique. Si les économistes prennent en considération, dans leurs stratégies, le système, la culture, le consensus, etc., ils sont bien conscients que l'état de leur savoir ne permet pas de déterminer avec précision le rôle respectif de chaque facteur, ni d'ailleurs de mesurer effectivement sa contribution réelle.

Les grains de sable

L'économiste libéral, par exemple, a la certitude intellectuelle que le capital crée de la valeur, c'est-à-dire du profit. D'un côté, il banalise le concept d'exploitation du travailleur, de l'autre côté, il admire la mentalité japonaise, donc l'irrationnel, et s'empresse d'en faire un facteur de réussite économique du Japon. Quant aux chevronnés du client matriciel, leurs modèles de croissance s'autorisent de faire décoller bon nombre de pays du tiers-monde. Au lieu de cela, les nations concernées se retrouvent soit endettées ou en reconstruction de dettes, soit appauvries et en proie à des soulèvements populaires. Les surréalistes adoptent un profil bas en ce moment.

Le rôle des économistes se complique au fur et à mesure que les groupes d'intérêts leur commandent d'étudier les moyens de chaque fin. Pour être entendus des princes soucieux de la durée, les gourous déploient leur génie mathématique à mettre en matrices « vouloir », « savoir » et « pouvoir ». L'arbitrage entre les besoins et les intérêts est une responsabilité harassante devant l'opinion publique, laquelle s'intéresse plutôt au prince puisque c'est lui qui transige ou compose. Il est vrai que les économistes sont mieux armés que les sociologues pour suggérer les moyens de la continuité; mais ils tombent en disgrâce dans les périodes de rupture, puisque la réussite du changement repose sur la bonne connaissance des mécanismes sociologiques.

Quand il faut proposer les moyens de la continuité ou ceux du changement, l'exactitude du discours est réglée par la fiabilité des instruments d'observation, de connaissance et d'intervention. En effet, avant le durcissement de la crise internationale, l'abondance des statistiques donnait l'illusion aux économistes de savoir beaucoup de choses sur le fonctionnement de l'économie mondiale. Or, en vérité, ni dans ce domaine ni dans celui de l'économie locale, les connaissances scientifiques ne sont suffisamment étoffées pour engager des programmes réussis de développement.

Le problème prioritaire de la société française auquel devraient s'attaquer les responsables politiques n'est pas celui du redéploiement industriel, c'est celui du redéploiement intellectuel.

Le redéploiement industriel serait naturellement souhaitable s'il était possible. Mais pour l'accomplir, il faudrait disposer d'une capacité de connaissance empirique et d'anticipation que ne pourra jamais réunir aucun gouvernement ou aucune administration. Les erreurs successives que la France a commises dans ce domaine étaient inévitables. Elles étaient les conséquences naturelles d'un système de décision archaïque.

Le rôle que la puissance publique pourrait et devrait jouer n'est pas moins considérable. Ce que personne ne pourrait faire à sa place, c'est créer, maintenir et constamment revivifier les conditions extérieures et le climat moral et intellectuel qui permettent aux praticiens de faire de bons choix. Or ce rôle, la puissance publique française ne le remplit guère ou le remplit extrêmement mal; elle a particulièrement failli à sa mission dans le domaine à terme le plus important qui est le domaine intellectuel.

Il est curieux, voire absurde et d'une certaine façon scandaleux, de constater que nos gouvernements, qui procèdent à l'envoi que le seul avenir de la société et de l'économie française réside dans la valorisation de nos qualités d'intelligence, s'occupent en fait si peu, si mal et avec une si profonde incompréhension des institutions universitaires et de recherches d'un part, du climat de connaissances et de stimulation intellectuelle dans lequel baignent nos élites administratives et politiques d'autre part.

Il s'agit de une question quantitative, gestionnaire, ridiculement étroite de phénomènes qui sont essentiellement qualitatifs. Les ratios les intéressent plus que la réalité. Ainsi peut-on se glorifier sans complexer de l'effort de recherche accompli alors qu'on abandonne les universités et les institutions de recherche au point de vue de la « force humaine », la « force pensante », la « force faisable » de « l'incroyance contemporaine » ?

N'importe! Il ne s'agit pas de ceux qui se sont voués au « socialisme scientifique » ou, tout bonnement, au progrès et à ses succédanés ? Ce n'est pas une raison pour les accabler de mépris. C'en est une pour se demander si croyants et incroyants sont tous unis par une même foi en l'homme, le désir d'une « plus grande humanité » ? Quelle humanité ? Quel homme ? Celui qui « passe l'infiniment petit de l'homme » ? L'esclave des grands totalitarismes ? Le résidu d'une perméabilité sans contours ?

Jean-François Six cite une parole de Paul VI, selon laquelle « nous avons nous-mêmes créé le crime de l'homme ». Dans son discours à la fin du concile, Paul VI conclut : « L'Eglise se penche sur l'homme et sur la terre, mais c'est vers le royaume de Dieu que son élan la porte ». Je ne doute pas que Jean-François Six n'approuve ces paroles. Je ne suis pas sûr que cela ressorte clairement de son article.

COURRIER DES LECTEURS

Inquiétudes fondées ?

A l'occasion de Noël, Jean-François Six et Jean Cardonnel font tous deux état de leurs déceptions devant le bilan de l'année. L'un (Le Monde du 23 décembre). L'autre (Le Monde du 24 décembre). Ils viennent à mépriser les « incroyants ». L'autre critique les résultats du récent synode à partir d'une sorte de théologie de la libération.

Le synode et l'œcuménisme

J'ai été déçu par votre éditorial sur le synode extraordinaire qui vient de se terminer à Rome (Le Monde du 10 décembre). On y attribue au pape Jean-Paul II « un renouveau des initiatives œcuméniques ». Cela me semble tout à fait inexact. Je me permets de vous signaler le discours important que le pape a prononcé le 28 juin dernier devant la Curie romaine, discours entièrement consacré à l'engagement ecclésial de l'Eglise catholique. Je vous signale le fait que dix observateurs des autres Eglises et communautés chrétiennes mondiales ont été présents au synode. Ils ont adressé au synode un message très chaleureux et très positif.

La remise en cause des écoles Diwan

Sont-ils vraiment respectés chez nous, ces droits de l'homme que la France défend avec tant d'élo-

quence... à l'étranger ? A Quimper, des gens ont fait une grève de la faim pour protester, au nom de leur communauté linguistique, contre l'intolérance manifestée par l'Etat contre l'usage de leur langue maternelle dans leurs propres écoles (...)

Les faits sont là : les écoles créées par Diwan (1) pour les petits bretonnants demandent depuis de longues années à être reconnues, c'est-à-dire intégrées par l'éducation nationale dans le respect de leur identité linguistique. Ce sont de bonnes écoles, dont le niveau est contrôlé régulièrement par l'inspection, qui n'a pas formulé de critiques sur la qualité de l'enseignement. Seulement voilà : pour des raisons pédagogiques évidentes, les petits bretonnants apprennent à lire et à écrire dans la langue qu'ils parlent tous les jours, c'est-à-dire le breton. Le français est introduit ensuite, dans le but de former les élèves à la maîtrise des deux langues (...)

Le ministère de l'éducation nationale remet en cause dans cette affaire une convention qu'il avait signée en 1983 avec les écoles Diwan et qui respectait leur pédagogie. Il faut savoir qu'il se sert de l'argent de nos impôts comme moyen de pression, en refusant à ces écoles une intégration qu'il voulait imposer à d'autres contre leur gré.

quid continuent à les paralyser. Et surtout, création d'institutions nouvelles capables de rayonner et de susciter, grâce aux vertus de la concurrence, des modes nouvelles.

Point besoin tout de suite de réformes législatives : il est parfaitement possible à un gouvernement courageux de créer dès maintenant, par dérogation au décret bureaucratique qui définit les universités, quatre ou cinq universités libres dont les patrons responsables pourraient choisir leurs enseignants et les gérer contractuellement.

De fibres contractées

De telles institutions, parce qu'elles seraient libres, seraient en mesure de réaliser par fibres contractées avec les responsables concernés la coopération que l'on réclame et que l'on est incapable d'assurer avec l'industrie et l'ensemble des institutions de la vie professionnelle. C'est seulement ainsi que l'on donnera un nouvel élan à la recherche et à des formations nouvelles en prise avec la vie économique.

On ne me nous dit pas que c'est impossible, que les moeurs s'y opposent, que les universitaires ou les chercheurs sont de mauvais gestionnaires, qu'il y aurait gaspillage, c'est en fait le contraire : l'expérience a été tentée en France et elle a été un plein succès, par exemple à Compiègne. Enseignement supérieur et plus encore recherche sont affaire de qualité et comme telle plus sensible encore que les entreprises de production de masse aux différences de qualité du management. C'est autour d'institutions et d'universités libres qu'il faut un management dynamique qu'on peut créer des Silicon Valley, ce n'est pas autour de grandes institutions bureaucratiques.

De la capacité de l'Etat et des hommes politiques à engager aujourd'hui enfin de changements et à faire confiance aux praticiens pour le réaliser vont dépendre le développement d'un souffle nouveau chez nos jeunes élites et donc les chances de succès de notre économie dans quinze ou vingt ans. Cela importe donc plus à terme que le débile plan de reconstruction de la machine-outil ou le sauvetage temporaire d'emplois nécessairement condamnés.

(*) Sociologue.

Un choix de maquettes

Comme à beaucoup de Français, le démantèlement global des maquettes du Musée de l'Armée nous paraît une erreur. Mais, à notre connaissance, aucune proposition constructive n'a été avancée. N'y aurait-il pas cependant une solution susceptible de rallier les esprits ?

En effet, il a été indiqué que, faute de place, le musée des Invalides ne pouvait exposer la totalité des plans en relief. Pourquoi ne pas envoyer à Lille tous ceux qui représentent les villes et ports qui assuraient la défense des frontières du nord de la France et de la Belgique ? Le rôle joué par les provinces de Flandre et d'Artois au cours de l'histoire justifierait amplement une telle mesure. (...)

J. DHOTEL (Arras).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
TÉLÉPHONE : (1) 45-23-46-51
TÉLÉCOPIER : (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. Le Monde
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beau-Méry (1944-1969), Jacques Foccart (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Date de la société : cotée sur le marché de 10 décembre 1944.
Capital social : 570 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lectures du Monde, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beau-Méry, fondateur.
Administrateur : Bernard Wonts.
Rédacteur en chef : Daniel Veruet.
Correspondant en chef : Claude Salas.

Le Monde PUBLICITE
5, rue de Montesson, 75007 PARIS
TÉL. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Téléc. MONDPUB 306 136 F

ABONNEMENTS
N° 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par avion)			
L - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II - SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines au plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande sur un coupon ou un avis avant leur départ. Joindre le dernier bande d'envoi France correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les sous-propos en capitales d'imprimerie.

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE À L'ÉTRANGER
Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 F. ; Canada, 1,80 \$; Côte-d'Ivoire, 215 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,25 \$; Grèce, 50 p. ; Irlande, 120 dr. ; Italie, 65 p. ; Japon, 1 700 L. ; Liban, 0,250 DL ; Luxembourg, 30 L. ; Norvège, 8 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Royaume-Uni, 35p F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 L. ; Venezuela, 110 bol.

CONTRE LES ANTI-TIERS-MONDISTES ET CONTRE CERTAINS TIERS-MONDISTES

d'Yves Lacoste

Un autre regard vers le Sud

UN livre courageux. L'année 1985 aura été marquée par la recrudescence du combat idéologique à propos du tiers-mondisme. Yves Lacoste fait beaucoup mieux que compter les coups dans le petit livre qu'il propose aujourd'hui. Il remet les choses à plat et les gens à leur place sans se préoccuper d'être « récupéré » par un camp ou par l'autre. Il écrit : « On ne peut qu'être affirmé, en effet, du ton pris par cette polémique entre des personnes toutes ébranlées par le malheur du monde mais qui ne sont pas de la même prose, bataille de « riches » face aux pauvres de la planète.

Puisque la question n'est pas simple, craignons de la... simplifier par le recours aux solutions univoques fleurant bon le marxisme ou le libéralisme. « C'est plus compliqué qu'une polémique gauche-droite », écrit fort justement Yves Lacoste, qui en a assez des « il n'y a qu'à... » qui s'élève contre les représentations apocalyptiques de l'histoire et critique aussi bien ceux qui croient à la vertu salvatrice du marché que ceux qui procèdent à la décomposition du tiers-monde « sont aussi importants que les facteurs externes.

Yves Lacoste, avec le souci constant d'élever le débat, cherche ce qui peut bien encore unir le tiers-monde, aux facettes si diverses : ce n'est ni le phénomène de dépendance ni le produit national brut par tête, car l'éventail est largement ouvert. La seule caractéristique commune est au fond le très rapide processus démographique, phénomène apparu de façon relativement brusque.

Méditons le leçon de notre auteur, qui a su désenchanter des idéologies de droite et de gauche. Selon lui, les politiques d'aide doivent évoluer de façon qu'elles soient plus efficaces, c'est-à-dire moins favorables aux minorités privilégiées et plus utiles aux peuples.

PIERRE DROUIN.

* Éditions La Découverte, 1, place Paul-Painlevé, 75005 Paris, 144 p., 65 F.

مكتبة الأهل

PROCHE-ORIENT AMÉRIQUES

Liban

CHEF DE LA MILICE CHIITE AMAL

**M. Nabih Berri
a ordonné le cessez-le-feu
à ses combattants**

De notre correspondant

Beirut. - Décidé à mettre en œuvre sans tarder l'accord inter-milices libanais conclu sous sa tutelle, le président syrien Hafez El Assad a invité le président libanais, M. Amine Gemayel, à Damas le 2 janvier. Ce sera la dixième rencontre depuis mars 1983 entre les deux chefs d'Etat.

Tenu à l'écart de la préparation de l'accord - où le camp chrétien auquel il appartient était représenté par sa milice, les forces libanaises - puis de sa signature, s'en étant démarqué par le biais du Parti phalangiste qui n'était pas présent à Damas lors de la cérémonie, le président Gemayel y a néanmoins apporté son adhésion de principe, saisissant la première occasion, une audience des étudiants, pour le faire, en proclamant : « L'accord tripartite [inter-milices] est un pas important sur la voie de l'unité du Liban et nous l'appuyons. Notre souci est qu'il soit de même de la part de la quasi-totalité des parties. »

La coopération du chef de l'Etat libanais est nécessaire sur plus d'un aspect en vue de l'application de l'accord inter-milices, si l'on veut respecter les formes légales. Pour commencer, elle est requise pour changer de gouvernement et former le cabinet de « vraie » union nationale de six « super-ministres », un conseil ministériel appelé à exercer rapidement certaines prérogatives du président, en attendant qu'une réforme constitutionnelle le dépouille d'autres.

Le président Gemayel n'a pratiquement pas d'autre choix que de jouer le jeu en s'appliquant à réduire au minimum les dégâts pour lui et la présidence (dévolue à un maronite pour cinq à treize ans encore).

Explicitant et justifiant l'accord qu'il a signé, le chef des forces libanaises, M. Eli Hobeika, a souligné, à

ce propos, que le rôle du président était différent de celui du (super) ministre représentant les maronites au sein du conseil ministériel précité et que son organisation, appelée à se transformer en parti après la fin de la phase militaire, y tiendra le sien. M. Hobeika a également précisé que la réhabilitation de l'armée libanaise ne signifiait, en aucun cas, qu'elle sera sous le coup de l'armée syrienne, mais qu'elle sera réunifiée sous les ordres effectifs de son commandement.

L'approbation de l'accord par le comité exécutif des forces libanaises a d'ailleurs été obtenue à l'arraché - 6 voix contre 5, celle de son président, M. Hobeika, ayant fait la différence - et l'un des opposants, M. Karim Pakradouni, a expliqué que cela était une preuve de démocratie, mais que, en même temps, il s'était rendu à Damas pour la cérémonie de signature afin de montrer l'unité de son organisation.

Bien que la proclamation officielle du cessez-le-feu se fasse encore attendre, - les lignes de démarcation, avec des tirs de routine, et les deux voies de passage à Beirut sont demeurées après la conclusion de l'accord exactement ce qu'elles étaient avant - le chef d'Amal, M. Nabih Berri, a donné l'ordre à ses hommes d'arrêter les combats. Sa milice entrera-t-elle en conflit à ce sujet avec le Hezbollah (parti de Dieu), qui partage avec elle des « super-ministres », un conseil ministériel appelé à exercer rapidement certaines prérogatives du président, en attendant qu'une réforme constitutionnelle le dépouille d'autres.

Le président Gemayel n'a pratiquement pas d'autre choix que de jouer le jeu en s'appliquant à réduire au minimum les dégâts pour lui et la présidence (dévolue à un maronite pour cinq à treize ans encore).

Explicitant et justifiant l'accord qu'il a signé, le chef des forces libanaises, M. Eli Hobeika, a souligné, à

LUCIEN GEORGE.

Six mille chrétiens du Sud ont regagné leurs villages

« Nous sommes dans les ténébreuses. Il n'y a plus personne avec qui dialoguer. » Dans son foyer de la province, en mars dernier, quelques jours après le début des combats de Saïda, au sud du Liban, le père Sélim Ghazal ne cachait pas son désespoir. Cet artisan du dialogue islamo-chrétien voyait brusquement s'évanouir tous ses espoirs, et au mois plus tard, tous les chrétiens des hauteurs de Saïda, chassés de leurs villages, devenaient des réfugiés. Cinquante-cinq mille personnes environ quittaient la région. Vingt mille sont restées au Sud dans le couloir chrétien entre Jazzine et Marjayoun, trente mille sont parties vers Beirut-Est. Mais, et c'est le plus nouveau, six mille sont revenues dans leurs villages dont beaucoup sont occupés par des chiïtes.

A l'origine de ce retour, le père Ghazal qui, récemment nommé vicaire apostolique grec-catholique de Saïda, fait avec l'association Pairs-Liban et les travailleurs sociaux de la région, un gros travail pour permettre le retour et le maintien de ces réfugiés dans leurs maisons souvent détruites ou pillées. C'est pour apporter leur soutien à ce travail que des représentants de quatre ONG françaises : Solidarités Internationales, la CIMADE, le Comité catholique contre la faim et

le sous-développement, Emmaüs international, ont été passer les fêtes de Noël à Saïda et dans les villages alentour où ils ont pu s'entretenir avec nombre de chrétiens qui ont pris le risque de revenir.

Ces associations, qui ont déjà donné une première aide d'urgence de 380 000 F à Pairs-Liban, souhaitent mettre en place des projets de développement agricole qui impliquent des villages chiïtes et chrétiens, et qui donnent à la population les moyens de rester sur place. Sans cacher la précarité de la situation des chrétiens qui ont choisi le retour, « leur grand sentiment d'insécurité », ces organisations soulignent « la volonté de ces hommes de vivre ensemble et de ne pas se replier dans l'attitude suicidaire du ghetto ».

La visite de ces ONG à Saïda, qui ont eu des contacts avec toutes les forces politiques de la ville, chrétiennes et musulmanes, a été l'occasion de réunions intercommunautaires au cours desquelles chacun a réaffirmé la volonté de vivre ensemble. L'expérience tentée dans les environs de Saïda mérite d'autant plus d'être soulignée que, en choisissant le retour dans leurs villages, ces chrétiens souvent très démunis se sont coupés de l'aide internationale aux réfugiés.

LE SOUVERAIN JORDANIEN A DAMAS

Le roi Hussein et le président Assad se sont entretenus en tête à tête pendant quatre heures

De notre envoyé spécial

Damas. - Le roi Hussein et le président Hafez el Assad ont eu lieu lundi 30 décembre, premier jour de la visite du souverain jordanien en Syrie un tête-à-tête de quatre heures suivi d'un dîner officiel. Mais ce que l'on retiendra surtout de ce sommet c'est l'image de ces deux chefs d'Etat souriants et détendus se congratulant quelques heures plus tôt à l'aéroport de Damas comme s'ils s'étaient quittés la veille. Une image que l'on n'avait pas vue depuis six ans et qui a été abondamment reprise dans la soirée par les bulletins d'information de la télévision syrienne.

En dehors de cet accueil chaleureux, aucun signe extérieur (drapeaux, portraits ou banderoles) ne révélait dans la capitale syrienne l'importance de ce sommet et ce n'est que les barrages de police aux abords du palais des hôtes où réside le roi Hussein. La presse syrienne avait elle-même été jusqu'à ne pas plus discrète sur cette visite. Il est vrai que l'accord inter-libanais, dont la signature samedi à Damas

avait amené le roi Hussein et le président Assad à repousser leur rencontre de deux jours, faisait encore des gros titres et l'essentiel des éditoriaux des journaux syriens.

On ne s'attend pas à Damas à des résultats spectaculaires de ce sommet en ce qui concerne les questions qui font l'objet de divergences importantes - la guerre du Golfe, les relations de la Syrie avec l'Irak et celles de la Jordanie avec l'Irak, l'OLP dont Damas conteste l'actuelle leadership. Chacun connaît les limites qu'il ne peut pas franchir, faisait-on valoir lundi soir dans l'entourage de la délégation jordanienne, et il est vraisemblable que Syriens et Jordaniens aient mis une sourdine sur ce qui les sépare pour insister sur ce qui les rapproche, les relations bilatérales notamment.

L'événement est en fait que ce sommet Hussein-Assad ait eu lieu. Il marque avant tout le désir de la Jordanie et de la Syrie de tourner la page. Le souverain jordanien devait quitter Damas mardi après-midi pour Amman.

EMMANUEL JARRY.

(Suite de la première page.)

« Et la négociation, entreprise à La Palma le 15 octobre 1984, est dans une impasse totale en raison des positions opposées des uns et des autres. Cela peut durer longtemps... »

Même les militaires se gardent de tout triomphalisme. « Il n'est pas possible d'obtenir une paix totale et véritable avec le seul succès des armes... », déclare le général Blandon, chef d'état-major, et l'un des officiers supérieurs les plus compétents et les plus respectés de l'armée salvadorienne. Le général admet que l'aide américaine est « importante », puisqu'elle se monte à environ 120 millions de dollars, mais, dit-il, « elle arrive au compte-gouttes ». Il ajoute : « Nous affrontons une guerre d'usure. Nous n'étions pas du tout préparés pour cela. Au début, nous n'avions qu'une armée de sept mille hommes face à deux mille guérilleros armés par les Nicaraguayens. Le rapport de forces s'est inversé. Les effectifs de la guérilla se sont réduits de moitié depuis un an. Et nous avons des atouts pour mener la guerre psychologique... »

Présentant le dernier bilan des opérations, le colonel, porte-parole de l'état-major, fait état de « 73 guérilleros tués, de 50 blessés, de plus de 300 prisonniers » (parmi les prisonniers, il compte les personnes interpellées pour « sympathie » envers la guérilla). Il admet que les forces régulières ont eu pendant la même période « une vingtaine de tués, près de 200 blessés », et il reconnaît que « beaucoup d'armes ont été perdues », dont des fusils américains M-16, des lance-grenades et des mitrailleuses ». Perdus, volés ou simplement abandonnés ? Il ne précise pas. Mais il est certain que le niveau moyen de l'armée salvadorienne, en 1985, est bien supérieur à celui d'il y a seulement quatre ans.

La routine...

Discipline, tenue, esprit combattif, préparation : tout a progressé de manière spectaculaire, encore que l'on découvre parfois avec étonnement des failles surprises pour des troupes engagées dans une guerre aussi dure : convois militaires sans aucune protection, ponts gardés de façon symbolique, patrouilles avançant en file indienne rapprochées.

Pour l'essentiel, cependant, l'armée salvadorienne est devenue un corps professionnel qui inspire davantage confiance aux habitants. Mais les pertes restent lourdes. Chaque jour, les hélicoptères ramènent leur cargaison de blessés graves et de mutilés (la grande majorité sur explosion de mines) à l'hôpital militaire de la capitale.

La routine. La situation dans la capitale n'est pas particulièrement tendue. Des fusillades éclatent à l'occasion, dans un quartier ou dans un autre, mais elles n'impressionnent guère une population habituée au pire. On pourrait presque oublier que la guerre commence à 15 kilomètres, dans les faubourgs de San-Salvador. Pourtant, les habitants ne se perdent pas facilement. L'ambassade des Etats-Unis est plus que jamais une véritable forteresse hérissée de nids de mitrailleuses, protégée par plusieurs barrages et des postes militaires surarmés aux quatre coins de sa haute muraille.

Nicaragua

Plus de 6 000 personnes tuées lors de combats au Nicaragua en 1985. - 6 032 personnes - membres de l'Armée populaire sandiniste (EPS), rebelles et civils, - ont été tués en 1985 au cours des affrontements qui se sont déroulés dans les montagnes du nord, du centre et du sud du Nicaragua, a déclaré, lundi 30 décembre, le ministre nicaraguayen de la défense, le commandant Humberto Ortega. L'armée sandiniste a perdu 1 143 hommes en 1985, tandis que les groupes contre-révolutionnaires ont eu 4 608 morts, 500 hommes capturés et 541 blessés, a précisé le commandant Ortega. - (AFP.)

EL SALVADOR : LA GUERRE D'USURE

Pas un diplomate, pas un fonctionnaire important, pas un notable ou un politicien qui ne se hasarde hors de chez lui sans sa voiture blindée et aux vitres renforcées à l'épreuve théorique des balles.

Les sinistres escadrons de la mort n'ont pas baissé les bras. On croise encore dans San-Salvador les jeeps Cherokee aux vitres fumées appartenant à des milices « privées » ou à des organismes mal identifiés, emplies d'hommes chargés de basses œuvres ou des règlements de comptes. Globalement, le gouvernement affirme que les droits de l'homme sont beaucoup mieux respectés depuis un an. Pourtant, enlèvements, disparitions et exécutions continuent.

« Excs » et « bavures »

Dernière sa porte blindée, au quatrième étage de l'archevêché, la petite et souriante Maria Julia poursuit avec courage et patience sa tâche de comptable des « excs » et des « bavures » inexplicables. « Le premier semestre de 1985 compte le dernier semestre de 1984, dit-elle, ont été effectivement marqués par une nette

amélioration des droits de l'homme. Mais, depuis juillet, la situation de ce point de vue tend à s'aggraver de nouveau. Des syndicalistes ont été enlevés pour avoir tenté de briser les grèves. L'intervention plus systématique de l'aviation dans les opérations militaires fait monter le nombre des victimes civiles. Et il est difficile pour nous maintenant d'aller vérifier sur place, car les barages militaires sont très sévères. La torture, malheureusement, n'a pas disparu... »

Elle étale sur son bureau les photos horribles des dernières victimes de la violence. Visages écorchés, ventres ouverts, testicules coupés. José-Maria Hernandez était un ouvrier âgé de vingt-quatre ans. On l'a retrouvé la tête éjectée par une balle de M-16 dans un dépôt d'ordures de Maxicano, un faubourg pauvre de la capitale. Pourquoi ? « Tout ce qu'on sait, dit Maria Julia, est qu'il était employé d'un patron dont le terrain avait servi à un groupuscule révolutionnaire pour l'attaque d'une prison. Il n'avait sans doute rien à voir là-dedans. » La routine encore...

San-Salvador, traumatisé en juin par un attentat qui avait fait

treize morts américains dans un restaurant de la Zona Rosa (le quartier chic), a été de nouveau tiré de sa somnolence relative par le bombardement du volcan Guazapa, à une vingtaine de kilomètres au nord de la capitale. Des bombes de 700 livres, trois matins de suite. « Les vitres tremblaient », disent les Salvadoriens.

Les pentes du volcan sont occupées par la guérilla. Régulièrement, des opérations militaires tentent sans succès de les en déloger. Pourquoi, cette fois-ci, un tel pilonnage ? Réponse des militaires : « Une information nous avait signalé une importante réunion de chefs de la guérilla dans ce secteur. Nous avons détruit plusieurs campements, récupéré des armes que les terroristes entreposent dans les grottes. En outre, une quinzaine de guérilleros auraient été tués. Les Salvadoriens trouvent que le rapport qualité-prix du bombardement de Guazapa est discutable. »

Le secteur de Salitre, où a eu lieu l'opération, est celui où la fille du président a été détenue pendant quarante-quatre jours. Coïncidence ? « L'enlèvement de la fille de Duarte, affirme un évé-



Dans le Chalatenango :

De notre envoyé spécial

La Palma. - « Je dis aux machochos pourquoi faites-vous autant de destructions ? Ce ne sont pas les Russes qui vous aident à reconstruire le pays. Mais ils ne m'écoutent pas... » Le vieux curé italien de La Palma est désemparé. Il frote ses mains maigres sur sa robe de bure de franciscain. « L'espoir d'une paix proche, dit-il, s'est envolé... »

Dans son superbe cirque de montagnes, à une dizaine de kilomètres de la frontière du Honduras, La Palma sommeille. L'égise, sans grâce, est déserte : en octobre 1984, elle avait abrité la première réunion entre Duarte et les délégués de la guérilla. L'archevêque de San-Salvador, Mgr Rivera y Damas, était présent. Des milliers de Salvadoriens, dont beaucoup de guérilleros en civil, avaient envahi la place pelee, entre la rotonde en ciment et l'église. Un grand moment d'espoir et de joie. Il y a plus d'un an déjà. Et la guerre continue, plus rude que jamais. Un violent combat a éclaté l'autre semaine à San-Ignacio, à 2 kilomètres de La Palma. « Il y a eu beaucoup de morts des deux côtés », soupire le curé.

La Palma a longtemps été occupée par les guérilleros des forces populaires de libération (FPL), l'une des cinq organisations du Front Farabundo-Marti (FMLN). Aujourd'hui, des soldats, le doit sur la détente du fusil M-16, patrouillent dans les rues en pente de la petite bourgade, ciblée par la petite bourgeoisie, célèbre pour son artisanat. Le colonel Ochoa, qui commande dans le département septentrional de Chalatenango, tient beaucoup

à une « présence » permanente de l'armée à La Palma, devenue un symbole. Mais la guérilla n'est pas loin.

Elle s'est simplement repliée dans les collines voisines plantées de pins odorants. Et elle pourrait de nouveau investir le village. Le curé hausse les épaules. « Nous avions de bons rapports avec les machochos. Nous sommes bien avec les militaires. Ce que veulent les gens, c'est la paix. La possibilité de se déplacer sans danger. Quand les guérilleros décident de bloquer la route, ils brûlent les bus, et tout s'arrête. Ils ne reviennent même pas. Et, surtout, ils posent de plus en plus de mines... »

Théoriquement, l'armée contrôle les quelque 40 kilomètres de piste sinueuse et complètement défoncée par les pluies qui descendent de La Palma vers la vallée plus chaude de Chalatenango. On croise, de loin en loin, une patrouille de bidasses épuisés, aux yeux blancs qui hérissent les toits en palme des chaumières montrent bien que toute cette zone montagneuse coupée de ravins profonds, de gorges et de pitons couverts d'une dense végétation tropicale est en fait un no man's land propice aux embuscades et aux coups de main.

Pour accroître l'emprise de l'armée, le colonel Ochoa a tenté de former des milices d'autodé-

Le FMLN et les autres

Le Front Farabundo Martí de libération nationale (FMLN), organe de coordination de la guérilla, comprend cinq groupes armés distincts, et une branche politique, le FDR (Front démocratique révolutionnaire), présidé par Guillermo Ungo et Ruben Zamora.

Le premier des cinq groupes de guérilla est l'ERP (l'Armée révolutionnaire du peuple) dirigé par Joaquín Villalobos. C'est le groupe le plus important (environ la moitié des effectifs du FMLN), et son patron est considéré comme le plus efficace des commandants militaires de la guérilla.

Viennent ensuite : les FPL (Forces populaires de libération), très actives dans la région de Chalatenango ; les FARN (Forces armées de résistance nationale) ; le PIRCA (Parti révolutionnaire des travailleurs d'Amérique centrale), plutôt spécialisé dans les actions de commandos urbains et qui est un particulier responsable de l'attentat contre un restaurant à San-Salvador qui avait provoqué la mort de treize personnes ; et enfin les FAL (Forces armées de libération), liées au PC salvadorien.

Le président Duarte a tenté à deux reprises d'engager un processus de paix avec la guérilla. A La Palma le 15 octobre 1984, et un mois plus tard à Ayagualo. Ces négociations ont été très vite stoppées, les deux parties s'accusant mutuellement d'intransigence. La troisième rencontre, pour la libération de la fille du président enlevée par la guérilla, n'a pas permis une reprise véritable du dialogue.

وكان من أجل

A TRAVERS LE MONDE

LA GUERRE DU GOLFE

Vingt-quatre civils tués en Irak par l'aviation iranienne

Bagdad. - Bagdad a annoncé, lundi 30 décembre, le premier bombardement de zones civiles irakiennes par l'aviation iranienne depuis l'arrêt de la « guerre des villes » en juin dernier. Vingt-quatre personnes ont été tuées lors de raids menés en fin de matinée par l'aviation iranienne contre des zones civiles irakiennes proches de la frontière, indique en effet un communiqué militaire irakien.

Selon ce communiqué, deux avions iraniens ont bombardé le quartier de Karezza, au sud de la ville de Suleimaniyah (nord-est de l'Irak), et la localité de Chuwartah (nord-ouest de Suleimaniyah), où vingt et un civils ont été tués tandis qu'un troisième avion attaquait une zone civile dans la région de Missane (sud), faisant trois morts.

L'agence iranienne Ima avait, pour sa part, fait état lundi de raids de l'aviation de Téhéran contre des « concentrations de troupes irakiennes » au nord du front, rappelle-t-on. Le communiqué irakien mentionne d'autre part, quatre-vingt-cinq raids lancés par l'aviation iranienne contre des concentrations de troupes irakiennes au sud du front pour empêcher une éventuelle nouvelle offensive de l'Irak qui, selon des informations de presse, serait imminente.

Enfin, le cardinal Etcheberry, émissaire spécial du pape Jean-Paul II, est arrivé à Bagdad, deuxième étape de la « mission humanitaire » qu'il effectue entre l'Irak et l'Iran. Le cardinal avait séjourné trois jours en Iran au moment de Noël. - (AFP, AP.)

CHINE

Tension sur la frontière avec le Vietnam

Pékin. - L'agence Chine nouvelle a accusé, mardi 31 décembre, les troupes vietnamiennes d'avoir récemment intensifié leurs actions militaires à la frontière sino-vietnamienne. L'agence officielle chinoise a indiqué par ailleurs que la Chine avait riposté à des attaques menées le week-end dernier par le Vietnam le long de la frontière entre les deux pays, dans la province du Guangxi.

Elle a également accusé le Vietnam de s'être livré depuis le mois de septembre dernier à plus de cinq cents « provocations armées » le long de la frontière avec le Guangxi, tuant trente-huit paysans et détruisant plus de cent habitations. Toujours selon Chine nouvelle, les troupes vietnamiennes ont bombardé la région de Laohehan, dans la province du Yunnan, tuant au cours de ces deux derniers mois un grand nombre de civils et détruisant de nombreuses habitations. Le Vietnam avait affirmé lundi que ses troupes frontalières avaient tué, « en ripostant », « des dizaines de soldats chinois » samedi dernier, sans mentionner aucune perte du côté vietnamien. - (AFP.)

FINLANDE

Panique après une émission sur la guerre nucléaire

Helsinki. - Des appels terrifiés ont submergé les standards téléphoniques de la Compagnie de la radio finlandaise et des centres d'alerte du pays après la diffusion, dimanche 29 décembre, d'une pièce radiophonique sur le thème d'une future guerre nucléaire entre superpuissances. La pièce, intitulée *La Prochaine Guerre*, de Jan Hartman, faisait état de retombées radioactives sur la Finlande. Elle donnait d'horribles nouvelles de la ville de Hambourg, en RFA, plongée dans la mer sous l'effet des bombes. Elle décrivait les ravages produits par les armes nucléaires en Union soviétique, aux Etats-Unis et ailleurs.

Le personnel des hôpitaux a eu fort à faire pour convaincre les patients qu'une troisième guerre mondiale n'avait pas éclaté. La directrice des programmes théâtraux de la radio, M^{me} Mirjam Polkunen, a exprimé ses regrets d'avoir diffusé la pièce. Soulignant que des avertissements avaient été émis avant, pendant et après la diffusion pour faire savoir que la pièce était une fiction, elle a ajouté : « Il était difficile d'imaginer que quelqu'un pourrait vous croire quand vous lui diriez que Paris était en ruine. » - (AFP.)

HONGRIE

Un ancien policier nommé ministre de la défense

Budapest. - Le général Ferenc Karpati a été nommé ministre de la défense, pour succéder au général Istvan Olah, mort il y a quinze jours d'une crise cardiaque (le 18 décembre). Agé de cinquante-neuf ans, le général Karpati était jusqu'à présent chef de la direction politique de l'armée - et à ce titre vice-ministre de la défense. Il a commencé sa carrière dans la police. Nommé responsable, en 1951, de la police de Tatabánya, dans l'ouest de la Hongrie, il a ensuite exercé des fonctions au sein de la police politique (AVH), prenant, selon des sources occidentales, une part active à la répression de l'insurrection de 1956. - (AFP, Reuter.)

POLOGNE

La police politique de Cracovie « condamnée » pour mauvais traitements

Varsovie. - Selon des membres d'un comité pour la défense des droits de l'homme de Cracovie, un tribunal de cette ville a condamné la police politique locale pour des mauvais traitements infligés à deux jeunes gens pendant leur maintien en garde à vue. Les deux jeunes gens, Agata Michalek et son ami Ryszard Majdzik, avaient été appréhendés en mai dernier, à la sortie d'un tribunal où venaient d'être jugés des membres de Solidarité accusés d'avoir participé à des manifestations indépendantes à l'occasion du 1^{er} mai. Ils avaient ensuite été brutalisés pendant une détention de quarante-huit heures et avaient porté plainte. Selon les membres du comité des droits de l'homme (une organisation considérée comme illégale par les autorités), c'est l'administration régionale de la SB (police politique) qui a été condamnée à verser des dommages et intérêts (d'un montant symbolique de 5 000 zlotys) aux victimes, ainsi qu'à la Croix-Rouge polonaise, et priée de présenter des excuses écrites aux victimes. C'est, semble-t-il, la première fois que la police politique se voit condamnée en tant qu'institution. Toujours à Cracovie, indique-t-on de même source, un militant de la Confédération pour une Pologne indépendante (KPN), M. Gawlikowski, a été brutalisé dans la rue par quatre inconnus, mais n'a reconnu aucun de ses agresseurs parmi les personnes auxquelles il a été confronté devant un tribunal de simple police, alors même que, étrangement, ces quatre personnes plaident « coupables ». - (AFP, UPI.)

Quatorze mois après la rencontre de La Palma entre le président Duarte et les délégués du Front Farabundo Martí de libération nationale, la guerre d'usure continue au Salvador, et aucune perspective de paix ne se dessine à court terme. Militairement et politiquement, les adversaires campent sur leurs positions.

Le dialogue bloqué

Le même évêque estime que les négociations pour la libération d'Inés ont constitué le troisième round du dialogue entamé à La Palma en octobre 1984. « A Guazapa, puis au Panama, dit-il, des représentants du gouvernement, de l'Eglise et de la guérilla se sont retrouvés pour mettre au point l'échange. » La libération d'Inés Duarte a eu lieu à Tenancingo, village symbole et martyre, contrôlé par la guérilla. « Inés avait refusé la seule qu'on lui avait proposée pour la route et s'est séparée avec chaleur de ses ravisseurs... Ce que Duarte

appelle aujourd'hui « le syndrome de Stockholm ». La plupart des membres de la famille du président ont été choisis par prudence de s'installer aux Etats-Unis.

Le dialogue bloqué

Il n'y aura pas de quatrième round, du moins à court terme. Le dialogue gouvernement-guérilla est bloqué. « Les Etats-Unis et les militaires n'en veulent pas », dit un universitaire de gauche. Certains ajoutent que le malaise provoqué dans l'armée par les tractions engagées pour la libération d'Inés Duarte a été si grand que « le pays a frôlé le coup d'Etat ». Significativement, l'anniversaire de la rencontre d'Ayacucho (deuxième rencontre guérilla-gouvernement après La Palma) est passé inaperçu. « Personne n'y

croit, ajoute Mgr Rosa Chavez, le dynamique évêque auxiliaire de San-Salvador. Et les guérilleros n'ont pas renoncé à leur plateforme maximaliste d'Ayacucho. Ils réclament toujours le partage du pouvoir et la formation d'une armée dans laquelle leurs forces seraient intégrées. C'est inacceptable pour le gouvernement. »

Pourtant, les chefs militaires du Front Farabundo ont pris récemment la peine d'écrire une longue lettre confidentielle à l'épiscopat pour justifier leur position. Et à Guazapa comme à Tenancingo, Mgr Rivera y Damas, archevêque de la capitale, a été acclamé par les muchachos. Décidément, l'Eglise compte au Salvador, mais ses appels en faveur de la concorde, de la paix et du dialogue se heurtent à trop d'obstacles. La guérilla est peut-être moins

nombreuse, moins active. Elle a éclaté en petites unités pour échapper aux bombardements, mais elle reste bien présente sur le terrain. Il suffit pour s'en convaincre de parcourir le pays. Ses zones d'influence n'ont pas changé depuis un an. Dans le Morazan, le río Torola reste la ligne de démarcation tacite entre muchachos et réguliers. Le colonel Mauricio Vargas, qui commande ce département depuis San-Francisco-Gotera, à une trentaine de kilomètres au nord de San-Miguel, en convient volontiers. « Au nord du Torola, dit-il, nous faisons de la présence. Mais nous ne restons pas. Nous maintenons l'équilibre. »

En clair, l'armée envoie des patrouilles, mais environ 20 000 personnes restent dans cette région sous le contrôle permanent du front Farabundo. « Et nous n'allons pas asphyxier 20 000 paysans pour éliminer trois cents guérilleros », ajoute le colonel, qui laisse la Croix-Rouge faire son travail, dans des conditions il est vrai de plus en plus dangereuses, au nord du Torola.

Contreforts du volcan San-Miguel, de San-Vicente, littoral d'Usulután et de La Unión, Guazapa, Nord-Chalatenango : la guérilla reste dans ces réduits traditionnels. Même chose dans le triangle Tenancingo-Cinquera-Suchitoto. « Le triangle des Bermudes, dit-on, car on y disparaît sans laisser de traces. » En outre, la guérilla multiplie coups de main et opérations à l'ouest de la capitale. Les départements de Santa-Ana, de la Libertad et de Sonsonate ne sont plus épargnés par l'insécurité. La route de Santa-Ana vers Metapan et la frontière du Guatemala est moins sûre. Des commandos du front Farabundo venus du Chalatenango ont à l'occasion dressé des barrages.

A l'est, la guérilla reste capable d'organiser des coups de main spectaculaires comme l'attaque de la garnison de La Unión. Et Villa Lobos, le patron de l'ERP, qui se permet de tenir des meetings à Perquin, dans le Morazan, emploie la même formule que les colonels salvadoriens : « Nous menons une guerre d'usure... »

MARCEL NIEDERGANG.

La mort d'un espoir

De notre envoyé spécial

San-Salvador. - Elle avait l'air tranquille. Elle attendait son tour ségément, assise dans une antichambre au premier étage de l'archevêché. Elle feuilletait machinalement un magazine de tricot aux pages écossaises, qu'elle avait sûrement déjà lu et relu pendant toutes ces attentes interminables. Elle avait une tête ronde et brune de paysanne, sans âge, les pommettes un peu hautes, un sourire résigné. Puis elle a commencé à parler d'une voix douce, et son visage s'est lentement décomposé comme si c'était arrivé hier. Elle n'a pas haussé le ton, mais elle s'est mise à froter nerveusement ses mains l'une contre l'autre, et des larmes sont apparues dans ses yeux.

Un drame parmi des dizaines de milliers d'autres sans doute dans ce petit Salvador saigné à blanc et pourtant toujours debout, presque gai, souriant, fatigué et si combattu. Mais pour Juana Sanchez Reyes, âgée de trente-trois ans, c'est un cauchemar qu'elle n'arrive pas à chasser depuis dix ans. Depuis que son compagnon a disparu, à sept heures du matin, en allant à son travail : « Il ne faisait pas de politique », dit-elle comme pour s'excuser. Depuis, elle cherche à savoir s'il est mort ou vivant. Rien. Pas un signe, pas un indice. Depuis cinq ans, elle est accrochée à cette idée : le retrouver, ou au moins avoir une preuve, identifier son cadavre. Elle ne pense qu'à ça.

Au début, elle a bien songé à faire une démarche auprès de l'organisme de l'archevêché qui s'occupe des disparitions, des orphelins et des meurtres politiques. Mais sa belle-mère affolée l'en

a dissuadée. C'était, il est vrai, la pire époque des escadrons de la mort. « C'est beaucoup trop dangereux, lui a-t-elle dit. On viendra aussi nous chercher. » Elle a obéi. Mais chaque fois qu'elle apprendait qu'on avait découvert des corps non identifiés, une fosse commune, des hommes massacrés par des inconnus, elle allait voir, elle se jetait dans l'un de ces petits bus barriolés et pétaradants, surchargés de grappes humaines, qui font le service de l'intérieur. En vain. Elle est allée plusieurs fois par la guérilla. Comment savoir ? A San-Salvador, elle vit avec sa mère, son père et ses enfants, après maintenance de quinze et cinq ans. Deux filles. « Pour la petite, ça va. Elle n'a pas connu son père. Mais l'aînée est très traumatisée. Elle travaille très mal à l'école. »

Juana est employée dans une boulangerie. Elle ne gagne pas deux dollars par jour. Pour améliorer le budget familial, elle fait de la broderie et du tricot. C'est pour cela qu'elle trône partout son magazine usé et sale. Son lorgnon lui réclame des arrêts et une attestation de décès pour son mari. Impossibles. Elle a aussi vu un avocat qui demande 2 000 colones de frais, environ 300 dollars, une fortune pour Juana. « Nous souffrons beaucoup », dit-elle sans amertume.

Elle ajoute : « Les Salvadoriens souffrent beaucoup. C'est vrai. Il y a des milliers d'orphelins handicapés, un demi-million de réfugiés et autant d'exilés. Le problème de Juana est un petit drame, mais c'est son drame. Alors elle s'est décidée, après tant d'hésitations, à venir à l'archevêché. Quand elle est ressortie du bureau, ses yeux étaient secs et vides. Son visage dur et fermé. Un espoir de cinq ans venait de mourir, pour de bon. »

M. N.

la guérilla aux aguets...

l'armée civile comme dans le reste de Chalatenango, mais sans grand succès, semble-t-il. « Les gens ne sont pas chauds », affirme le curé. Ils préfèrent payer un petit impôt aux militaires, environ 3 colones, soit 1 dollar, pour être tranquilles. La population refuse de prendre ouvertement parti. Je les comprends. Je suis vénézien. Mais depuis le temps que je vis dans ce pays, je me sens salvadorien. »

« Tout va mal... »

L'ambiance n'est pas très différente à Chalatenango, capitale du département, aux maisons en bois et arcades. Une jeep blindée, armée d'une mitrailleuse lourde de 50, est en position devant la caserne aux murs barriolés. Une section, retour de patrouille, a déposé ses tubes lance-grenades devant l'échoppe d'un commerçant qui fait la grimace. « Tout va mal, dit-il. On ne vend plus rien. Seulement des Coca-Cola aux soldats. » Derrière l'église, hermétiquement close, le petit marché d'où montent des effluves de tortilles n'est pas très animé. Les marchands ont la mine morose. Militaires à tous les coins de rues, sous les arcades de la place centrale, en tenue de combat, herbes de carouchères de mitrailleuse et de pistolets-mitrailleurs.

Chalatenango est une ville en guerre. Les ordres du colonel Ochoa sont respectés : il faut rentrer de nuit comme de nuit, rechercher le contact avec la guérilla. A peine regroupés, les hommes sont immédiatement harassés, remontrés, puis camions pour une autre destination, ou pour relever les camions des retenes

(barrages routiers) installés tous les vingt kilomètres environ.

« On ne peut avoir confiance en rien ni en personne », dit le colonel Campos, qui commande le 1^{er} détachement militaire, basé à Chalatenango. Toutes les pistes sont minées. Les deux tiers de nos pertes sont provoquées par les mines. » Il ajoute : « Depuis deux ans, la guérilla dans le secteur a perdu la moitié de ses effectifs. Mais elle harcèle les paysans, cherche à les enrôler de force. Elle veut détruire l'économie du pays. »

Autour de Chalatenango écornée de chaleur, les champs de canne à sucre sont déserts. Aucune fumée ne monte des collines vertes à l'horizon. Dès que l'on quitte le chef-lieu pour les hameaux comme San-José-las Flores, Ojos-de-Anga ou Dulce-nombre-de-Maria, l'impression d'isolement, de menace vague s'accroît. San-Fernando, à la frontière, a été complètement évacué. C'est un village fantôme. Pourtant, des milliers de paysans vivent encore dans ce secteur nord du département de Chalatenango, où l'armée s'efforce de montrer le bout du fusil et où la guérilla reste présente, à peu près inexpugnable. Comment, d'ailleurs, les quatre mille hommes dont dispose le colonel Ochoa pourraient-ils contrôler la totalité d'un département aussi montagneux et boisé ?

« Nous n'avons malheureusement pas d'hélicoptères sur place, avoue l'adjoint du colonel, à la caserne d'El Paraiso, quartier général de la 4^e brigade d'infanterie. En cas de besoin, pour une opération ou une évacuation de blessés graves, nous appelons l'état-major à San-Salvador en principe, il y a quinze minutes de

vol. » Peu de véhicules de transport de troupes, également, et l'on croise souvent des camions isolés, sans aucune jeep de reconnaissance ou de protection arrière, avec des grappes de soldats entassés, fusils emmêlés. Une cible idéale.

En décembre 1983, la caserne d'El Paraiso a été attaquée. Bilan : les bâtiments incendiés, un colonel et trois cents soldats tués. Un des désastres majeurs de l'armée salvadorienne depuis cinq ans. Près du barrage de Carron-Grande, autre objectif de prédilection du Front Farabundo, la caserne d'El Paraiso a été rebâtie. Et surtout mieux protégée : champs de mines et barrages électrifiés. Dans sa cuvette surchauffée, elle ressemble pourtant encore à un fortin d'opérette avec sa muraille vert pistache. Des mitrailleuses sont en batterie sur les points d'appui, à l'extérieur.

« Maintenant, nous avons l'initiative »

Chapeau de brousse, tenue camouflée : les hommes de la 4^e brigade, eux aussi, patrouillent sans cesse. « Vingt-quatre heures sur vingt-quatre », dit le colonel avec satisfaction. Il admet pourtant que la mise en place des unités de défense civile « pose des problèmes ».

« Nous essayons, affirme-t-il, d'infiltrer un esprit nouveau à la population, tout le monde doit se sentir concerné, et les paysans devraient défendre eux-mêmes leurs villages. »

Apparemment, ce n'est pas le cas. Comme beaucoup d'autres officiers salvadoriens, le colonel a suivi à Taiwan un stage de trois

M. N.

lans un osa (le nouveau par an Guazapa, puis au Panama, dit-il, des représentants du gouvernement, de l'Eglise et de la guérilla se sont retrouvés pour mettre au point l'échange. » La libération d'Inés Duarte a eu lieu à Tenancingo, village symbole et martyre, contrôlé par la guérilla. « Inés avait refusé la seule qu'on lui avait proposée pour la route et s'est séparée avec chaleur de ses ravisseurs... Ce que Duarte appelle aujourd'hui « le syndrome de Stockholm ». La plupart des membres de la famille du président ont été choisis par prudence de s'installer aux Etats-Unis.

où a eu lieu la détention de jours, ment de un évé

l'armée civile comme dans le reste de Chalatenango, mais sans grand succès, semble-t-il. « Les gens ne sont pas chauds », affirme le curé. Ils préfèrent payer un petit impôt aux militaires, environ 3 colones, soit 1 dollar, pour être tranquilles. La population refuse de prendre ouvertement parti. Je les comprends. Je suis vénézien. Mais depuis le temps que je vis dans ce pays, je me sens salvadorien. »

Chalatenango est une ville en guerre. Les ordres du colonel Ochoa sont respectés : il faut rentrer de nuit comme de nuit, rechercher le contact avec la guérilla. A peine regroupés, les hommes sont immédiatement harassés, remontrés, puis camions pour une autre destination, ou pour relever les camions des retenes

ASIE

LA LEVÉE DE LA LOI MARTIALE AU PAKISTAN

Pas grand-chose à célébrer...

De notre correspondant en Asie du Sud

New-Delhi. - En annonçant la levée de la loi martiale (le Monde du 31 décembre), le général Zia Ul Haq...

par la junte, les partis n'avaient participé ni au référendum controversé de décembre 1984 ni aux élections générales de février dernier.

Rien n'a changé

Pour le moment, cependant, il n'en est pas question. Le premier ministre, M. Mohamed Khan Junejo...

« démocratisés ». Homme d'ordre, il a aussi proposé que l'organisation de manifestations et de réunions politiques publiques soit évitée, car elle conduit souvent à des situations de confrontation.

Une chose est sûre : après avoir traversé sans dommage la troisième et la plus longue période de loi martiale de sa courte histoire...

Philippines

Plaidoyer de M. Marcos en faveur des bases américaines

Manille. - Le président Ferdinand Marcos s'est lancé, dimanche 29 décembre, au cours d'une réunion électorale, dans un plaidoyer en faveur de la maintenance des bases militaires américaines sur le sol philippin au-delà de 1991...

une plantation appartenant à sa famille. L'opposition a également dénoncé les difficultés concernant l'inscription sur les listes électorales et fait état de fraudes, de mesures de dissuasion et d'intimidation dirigées par les autorités contre les opposants.

septembre dernier, à Escalante, dans l'île de Negros (le Monde daté 22-23 septembre). Les villageois syndicats agricoles membres d'un syndicat de gauche, portaient des traces de balles dans le dos. Des témoins avaient affirmé que les forces de l'ordre les avaient fait allonger sur le sol avant d'ouvrir le feu.

AFRIQUE

République sud-africaine

Winnie Mandela de nouveau arrêtée

Johannesburg. - Pour la deuxième fois en huit jours, Winnie Mandela a été arrêtée, lundi 30 décembre, pour infraction à une décision d'interdiction de séjour à Soweto. L'épouse du dirigeant noir Nelson Mandela, emprisonné depuis vingt-trois ans, a été interpellée à son retour du Cap, où elle avait rendu visite à son mari, à la centrale de Pollsmoor, à l'occasion des fêtes de Noël.

elle était accompagnée de son avocat, de sa fille Zinti et de cinq de ses petits-enfants - a été contrainte par la police de s'arrêter au bord de la route, alors qu'elle venait de rentrer dans la circonscription judiciaire de Johannesburg, d'où elle est bannie.

Le Mali et le Burkina acceptent des observateurs militaires des pays du pacte de l'ANAD

Le Mali et le Burkina ont donné leur accord pour l'envoi dans la zone de litige frontalier d'une commission d'observateurs composée de deux officiers de chaque des Etats membres de l'ANAD (Accord de non-agression et d'assistance en matière de défense), ainsi que du Bénin, pour constater l'application du cessez-le-feu conclu sous l'égide de cette organisation.

Sur le terrain, les combats semblent avoir été assez importants et ce conflit de l'Agacher, qui se portait initialement sur une bande de terrain de 160 kilomètres de long, s'est étendu, au cours des derniers jours, sur près de 1 150 kilomètres de frontière commune.

Cet accord est contenu dans une déclaration gouvernementale conjointe soumise aux deux chefs d'Etat par une mission de médiation composée des ministres ivoriens des affaires étrangères et de la défense, M.M. Simon Aké et Kouamé Banny.

Un communiqué du Conseil national de la révolution (CNR), évocateur des « apaisés », cite les noms des capitaines Kamboué et Barrié Lons. Le premier est réputé être l'instigateur du complot dirigé contre le régime du capitaine Sankara, l'été dernier. Les 21 et 31 mai, deux explosions s'étaient produites dans des soutes à munitions, à Bobo-Dioulasso et à Ouagadougou, et une vingtaine de personnes avaient été arrêtées.

En attendant, M^{me} Mandela, qui a délibérément violé les nouvelles restrictions qui lui ont été imposées par le pouvoir, est de nouveau détenue. Le tribunal décidera-t-il, cette fois encore, de la libérer, obligeant une nouvelle fois la police à intervenir ?

Un communiqué du Conseil national de la révolution (CNR), évocateur des « apaisés », cite les noms des capitaines Kamboué et Barrié Lons. Le premier est réputé être l'instigateur du complot dirigé contre le régime du capitaine Sankara, l'été dernier. Les 21 et 31 mai, deux explosions s'étaient produites dans des soutes à munitions, à Bobo-Dioulasso et à Ouagadougou, et une vingtaine de personnes avaient été arrêtées.

Le Conseil de sécurité des Nations unies a rendu, lundi 30 décembre, l'Afrique du Sud responsable du meurtre, le 21 décembre, de neuf personnes - dont six réfugiés sud-africains - à Maseru, la capitale du Lesotho, et a condamné « énergiquement » ces assassinats. L'Afrique du Sud avait nié toute responsabilité dans cette affaire et a réitéré cette position devant le Conseil de sécurité. Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont soutenu la résolution du Conseil - adoptée à l'unanimité -, et qui prévoit des réparations financières et matérielles appropriées, ainsi que l'envoi au Lesotho d'observateurs civils de l'ONU. - (AFP.)

La Clusaz vous présente ses meilleurs vœux pour 1986. L'espace ARAVIS avec ses 58 remontées, 120 km de pistes, 28 hôtels, 5 agences et 190 monteurs vous attendent.

Seule la justice peut trancher cette partie de bras de fer entre cette rebelle obstinée et le gouvernement, qui refuse de perdre la face. Décidément, le pouvoir ne sait comment régler le problème de cette femme qui ne veut pas baisser les bras, et que les autorités essaient de réduire au silence par des tracasseries maladroites.

Ce dernier texte prévoit que la commission d'observateurs devra constater l'effectivité du cessez-le-feu à plus tard le 31 décembre, à 9 heures GMT, et qu'elle devra « procéder, dans les plus brefs délais, à la libération des prisonniers ».

Enfin, ces derniers jours, les autorités de Ouagadougou avaient affirmé qu'un ancien officier de l'armée burkinabe guidait les troupes maliennes à l'intérieur de leur territoire. - (AFP, Reuters, AP, UPI.)

DIPLOMATIE

LA FRANCE VUE D'AUSTRALIE

Passif nucléaire et clichés culturels

(Suite de la première page.)

Le Mermoz est respecté, mais M. Garret, comme ses collègues de la Waterside Workers Fédération (Fédération des dockers) et du Building Workers Industrial Union of Australia (Syndicat des ouvriers du bâtiment)...

Le professeur Ross Steele, chef du département de français de la célèbre « University of Sydney », est formel, comme l'est le professeur Jean Chausseret...

Les syndicalistes australiens ne font pas dans la nuance (même s'ils insistent sur le fait qu'ils ne sont pas « anti-Français ») mais « anti-gouvernement français ».

Le français reste, de toutes les langues étrangères, la plus prisée et attire le plus grand nombre d'étudiants. La langue française est la « langue universitaire » par excellence par opposition aux « langues des communautés » (Community languages) comme l'italien et le grec...

D'autres part, dans un rapport publié samedi, la commission multi-ethnique mise en place pour surveiller le cessez-le-feu entre l'armée et les godailliers tamouls, a contesté la version officielle de deux incidents au cours desquels, en novembre, dix-sept personnes avaient trouvé la mort.

M. Everard, directeur général de la chambre de commerce de Sydney, estime que la France a toujours eu et a encore une carte exceptionnelle à jouer sur le marché australien. Surtout dans l'Australie des années 80 qui se méfie plus que jamais de sa trop grande dépendance économique à l'égard du Japon.

D'autres part, dans un rapport publié samedi, la commission multi-ethnique mise en place pour surveiller le cessez-le-feu entre l'armée et les godailliers tamouls, a contesté la version officielle de deux incidents au cours desquels, en novembre, dix-sept personnes avaient trouvé la mort.

L'histoire des relations franco-australienne semble toujours avoir été une affaire passionnelle. Vieil stéréotype qui remonterait à la rivalité légendaire entre ces deux puissances coloniales que furent la France et la Grande-Bretagne.

« Gallie contempt » : (mépris gaulois) : la France devrait cesser de nous traiter comme des colonies faibles d'esprit dont la sensibilité n'est pas digne d'être prise en considération.

L'histoire, au fil des siècles, témoigne que Français et Australiens n'ont cessé de se chercher, et, selon les circonstances, de se critiquer.

L'éditorialiste de The Australian devait en conclure : « Les vieilles démocraties européennes avec leurs économies sur le déclin, leur terroirs et leurs violences raciales n'offrent plus l'exemple séduisant qu'elles offraient jadis aux jeunes nations de ce monde comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande. »

Il ne faut pas sous-estimer l'importance du sentiment anti-nucléaire en Australie, surtout chez les nouvelles générations, infiniment moins concernées par les vieilles querelles de leurs aînés.

Alors, en cette année 1985 (à un moindre degré toutefois qu'en 1972 et 1973, quand la brouille franco-australienne avait pris un tour plus violent), la communauté française d'Australie - quelques vingt mille personnes - souffre d'être mal-aimée. Se rappellent l'année 1973, quand les postiers australiens, pendant cinq mois, avaient refusé de distribuer le courrier en provenance de France.

La rivalité franco-australienne résistera-t-elle à l'épreuve du temps ? L'Australie prépare fiévreusement son bicentenaire, en 1987, symbole de son émancipation. Alors, comme nous le disait M. Mike Coomer, homme d'affaires australien : « Dans l'Australie de demain, les Français ont bien mieux à faire qu'à s'apitoyer sur leur sort. »

Un journaliste australien, M. Eran Whitten, s'estime « d'autant plus déçu que ces Français qui nous maltraitent sont un peu nos cousins. Quel Australien n'a pas un grand-père mort à Verdun ? ». Soixante mille Australiens sont morts pour la France pendant la première guerre mondiale.

SYLVE CROSSMAN.

Présence culturelle

Il est étonnant, toutefois, malgré ce passif, de constater combien la France est présente en cette terre lointaine et anglo-saxonne. Par exemple, il y a dix-huit rues Joséphine et huit rues Napoléon à Sydney. Depuis 1892, la France a ici son journal, le Courrier Australien. Jusqu'à cette année, la Banque nationale de Paris était la seule banque d'affaires étrangères autorisée sur le territoire australien. A la télévision, le héros d'un feuilleton grand spectacle est un Français archéologique.

LA SAISIE D'ARMES A BORD DE L'ILE-DE-LUMIERE

Un fait divers, selon le propriétaire

Après la découverte, dimanche par les douanes néo-zélandaises, de munitions et de pièces détachées d'armes automatiques à bord du cargo français Ile-de-Lumière, de nouvelles perquisitions effectuées le lundi 30 décembre n'ont apporté aucun élément inédit dans cette affaire.

De l'entrée de jeu, les autorités néo-zélandaises avaient présenté la chose comme une importante saisie d'armes, de munitions (8 000 cartouches) et de pièces détachées d'armes automatiques ; on avait parlé d'un stock suffisant pour déclencher une petite guerre, le vice-premier ministre, M. Geoffrey Palmer, avait laissé entendre que les armes et les munitions sont « très demandées en Nouvelle-Calédonie, région de troubles et de violences » (le Monde du 31 décembre).

Pour sa part, le propriétaire de l'Ile-de-Lumière, M. Michel Cordier, établi à Nouméa, avait jugé « ahurissantes » les accusations néo-zélandaises. Selon lui, il n'y avait « pas d'armes à bord » du cargo, qui faisait un voyage d'Australie en Nouvelle-Calédonie. Il a reconnu que cinq mille cinq cents cartouches de différents calibres avaient bien été saisis mais a estimé qu'un membre de l'équipage pouvait les avoir achetées « pour des amis ou des parents en Nouvelle-Calédonie, compte tenu du fait que la vente d'armes et de munitions est interdite sur le territoire ».

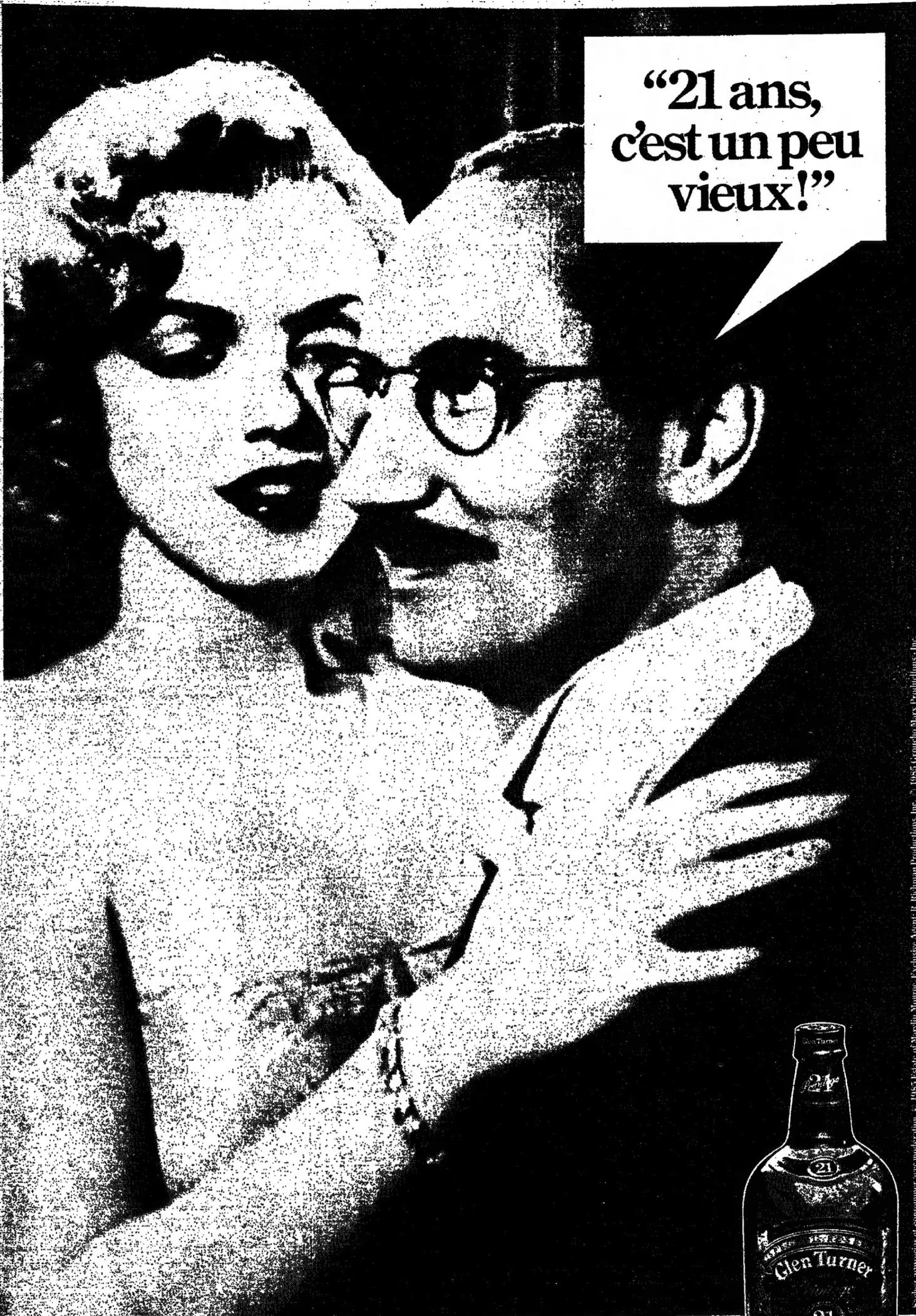


Journalant 21

Handwritten signature in Arabic script.

السنة الأولى

“21 ans,
c'est un peu
vieux!”



Et pourtant 21 ans, c'est l'âge idéal pour un grand whisky.
C'est l'âge de Privilège de Glen Turner.



Sachez apprécier et consommer avec modération. © 1985 Estate of Marilyn Monroe. Exclusive Agent: R. Richman Productions, Inc. © 1985 Graciano Marx Productions, Inc.

E
ALIE
oss Steele, chef
français de la
y of Sydney.
est le profes-
vert, respon-
t de français à
New South
ique n'affec-
age culturelle
ui demeure
onne.
de toutes les
la plus prise
grand nombre
gue française
ersitaire par
position aux
munautés
ages) comme
qui toutefois
être dans la
ression de la
ulticulturelle
voilà ce que
image de la
ants.
teur général
ommerce de
la France a
re une carte
r sur le mar-
rtout dans
s 80 qui se
s de sa trop
onomique à
ions franco-
e toujours
assionnelle.
monterait à
entre ces
niales que
la Grande-
avait com-
ue aborda
cinq jours
ngleterre y
olonie?
es siècles,
et Austra-
cherber.
ces, de se
is, change
orrogent :
la France
nucléaires
s-estimer
ent anti-
surtout
nérations,
nées par
de leurs
tralienne
ave du
pare, en
nancipe-
le disant
homme
- Dans
s Fran-
ire qu'à
MAN.
BORD
IE
manche
ses, de
pièces
jus à
le-de-
sitions
embre
inédit
is néo-
ité la
saisie
car-
chées
avait
pour
le
iffrey
se les
trés
tonis,
ces -
e de
Cor-
jugé
néo-
rait
qui
en
mu-
hes
sion
em-
voir
des
ie,
nie
er-
un
de
du
sis

société

A PROPOS DE L'ÉVENTUELLE RÉOUVERTURE DU RUHL A NICE

La course de lenteur de M. Jacques Médecin

Le casino Ruhl de Nice, fermé depuis le 4 janvier 1982, rouvrira-t-il ses portes avant les élections de mars prochain ? Après plusieurs tentatives infructueuses de reprise, un nouveau groupe d'investisseurs français et étrangers, parmi lesquels les dirigeants du Grand Casino de Madrid, s'est porté candidat à l'exploitation de l'établissement. Mais le conseil

Une véritable course de lenteur semble, en fait, avoir été engagée par M. Médecin pour ne pas se prononcer avant les prochaines échéances électorales. Une première fois, le 8 novembre, le maire de Nice avait clos le débat devant son conseil municipal, en indiquant qu'il voulait faire preuve d'une "prudence de Sioux". Le 20 décembre, il avait estimé que les pièces complémentaires transmises par le préfet des Alpes-Maritimes « ne paraissent pas susceptibles d'apporter le supplément d'information l'assurant d'être en présence d'un dossier solide ». Or, les responsables de la société candidate à la reprise du Ruhl, la Société d'exploitation du Grand Casino de Nice (SGCN) affirment qu'ils ont, eux-mêmes, fourni, directement, tous les renseignements à M. Médecin, resté sourd à leurs multiples demandes d'audience.

Composé d'une personne morale, la Société d'investissements touristiques (SIT) et de huit personnes

municipal de Nice a différé jusqu'ici l'avis, favorable ou non, qu'il doit émettre sur la demande dont il a été saisi, officiellement, le 10 octobre. Les repreneurs contestent les raisons invoquées par le maire (RPR). M. Jacques Médecin, qui déclare leur dossier « incomplet » et l'accusent d'une « volonté manifeste d'obstruction ».

Une véritable course de lenteur semble, en fait, avoir été engagée par M. Médecin pour ne pas se prononcer avant les prochaines échéances électorales. Une première fois, le 8 novembre, le maire de Nice avait clos le débat devant son conseil municipal, en indiquant qu'il voulait faire preuve d'une "prudence de Sioux". Le 20 décembre, il avait estimé que les pièces complémentaires transmises par le préfet des Alpes-Maritimes « ne paraissent pas susceptibles d'apporter le supplément d'information l'assurant d'être en présence d'un dossier solide ».

La soudaine méfiance de M. Médecin contraste avec l'accueil qu'il avait réservé, jusqu'ici, aux précédents repreneurs. A trois reprises, depuis cinq ans, la municipalité a émis un avis favorable aux demandes qui lui ont été soumises. Tout à tour, la Société nicoise d'exploitation de casinos (SNEC) en janvier 1980, puis la Société européenne d'exploitations indus-

Réveillon sous un toit de tôle

Beauvais. — Depuis deux mois, une famille de onze personnes, dont neuf enfants, vit dans des conditions quasi moyennageuses à Bonnauil-les-Eaux, petit bourg du canton de Breteuil (Oise). Sans eau courante, ni chauffage, ni électricité, elle réside dans deux vieilles caravanes et une tente rangées dans un hangar délabré, propriété d'un agriculteur, M. Colin, qui avait projeté de le détruire.

« Je n'allais tout de même pas les mettre dehors », dit M. Colin. Alors je me suis couvert après de mon assurance. Malheureusement, je n'ai que cela à leur proposer... » Pour s'éclaircir, les Lagleins utilisent la bougie ou une lampe prêtée par un voisin. Pour se

A LYON

Un gardien de la paix écroué après un hold-up

Un gardien de la paix lyonnais vient d'être écroué à Lyon après avoir été éclopé de vol à main armée commis, à l'aide de son arme de service, en compagnie

Heysel : quarante mois de prison pour un supporter anglais. — Un supporter de Liverpool a été condamné, lundi 23 décembre, à Bruxelles, à quarante mois de prison et 15 000 francs belges d'amende, pour participation aux violences, le 29 mai 1985, au stade du Heysel, qui ont fait 39 morts et plus de 400 blessés. James McGill, vingt et un ans, arrêté à l'issue du drame, avait frappé avec une barre de fer un supporter italien, Carlo Ducheno, trente-deux ans, qui est resté dans le coma pendant plusieurs semaines.

SCIENCES

Dian Fossey reposera au cimetière des gorilles. — Dian Fossey, la zoologiste américaine, sera enterrée le jeudi 3 janvier dans le cimetière du mont Visoke (Rwanda) qu'elle avait créé pour y inhumer les gorilles de montagne tués par les braconniers. Les autorités rwandaises et la famille ont donné leur accord. Rappelons que Dian Fossey, qui vivait depuis dix-huit ans en compagnie de gorilles du mont Visoke, a été assassinée le 26 décembre à coups de machette. Le crime aurait pu être commis par des braconniers. La police, qui n'a encore procédé à aucune arrestation, aurait identifié certains suspects.

DE JEUNES IMMIGRÉS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Le dernier inscrit

Said sera attendu le dernier jour de l'année, le moment ultime, pour s'inscrire sur les listes électorales de 1986. Né en France voilà dix-neuf ans de parents algériens, élève de terminale « B » à La Commarque (Seine-Saint-Denis), il assistait lundi 30 décembre à Amberliert aux derniers meetings organisés par l'association « France » pour faciliter la « seconde génération » et les enfants de bacheliers à remplir leur devoir civique.

Comme beaucoup de jeunes issus de l'immigration mais de nationalité française, Said a longtemps hésité. Mais à la veille de l'année nouvelle, il a fini par choisir. « J'ai voté pour affirmer que la France est mon pays et que j'y ai des droits », affirme-t-il. Le

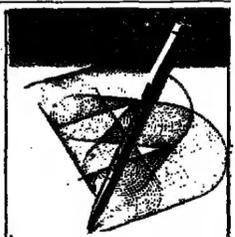
parcours qui l'a mené jusqu'à cette déclaration solennelle aura été semé d'embûches. Pour pouvoir s'inscrire sur les listes électorales, il s'est fait établir une carte d'identité française à l'insu de sa mère qui « n'aurait pas compris que son fils devienne français, à cause de la guerre d'Algérie sans doute ». Puis la mairie lui a réclamé un certificat de résidence que seule sa mère, analphabète, aurait pu en principe remplir.

Said a donc décidé de rédiger lui-même le papier à la dernière minute et de demander sa carte d'électeur le mardi 31 décembre. Il y a promis à ses frères qui, eux, n'ont pas la nationalité française parce que ses avant 1963, mais « s'intéressent à la politique ».

« En mars, c'est aussi pour eux et pour mes parents qui ont traversé plusieurs années », assure M. Areski Dahmani, président de l'association. Pour accélérer cette évolution, « France » tente de présenter ou de parrainer un maximum de candidats aux élections législatives et régionales de mars prochain. Les candidats soutenus seront soit autonomes, comme à Marseille, dans le Val-d'Oise (le Monde du 24 décembre), soit inscrits dans des listes d'organisations politiques (les Verts, dans les Hauts-de-Seine et le Rhône) ; dans d'autres régions et départements (Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes, Hérault et Tarn notamment). « France » a tenté de négocier des places « en position d'éligibilité » sur des listes du Parti socialiste.

Ph. B.

Une revue pluridisciplinaire sur les migrations. — Le premier numéro de la Revue européenne des migrations internationales est paru. Cette publication, éditée avec le concours du ministère de la recherche et de la technologie, vise à associer des chercheurs, des administrateurs et des hommes de terrain, en portant une attention particulière aux aspects les plus nouveaux ou les moins connus des phénomènes migratoires. (Département de géographie, Université de Poitiers, 95, avenue du Recteur-Pineau, 86022 Poitiers. Tél. : 49-45-12-66. Le numéro : 85 francs. Trois numéros par an. 1986 : Franco 3 numéros 200 francs, étranger (avion) 250 francs.)



Plus fin que moi, tu mours UNIBALL-MICRO Feutre à bille 0,2 mm existe en encre fluorescente

SPORTS

Le Paris-alcool-tabac

par FRANCIS CABALLERO (*)

L'AVENTURE est sponsorisée. En direct du départ, le cigarette bat l'apéritif d'une course très. Ou plutôt d'un casse, celui de Gaston Rahier, vainqueur l'année dernière sur moto-Malboro. Plus heureux en tout cas que Jacky Ickx et Claude Brasseur victimes d'un caillou meurtrier pour leur auto-Rothmans. Sans parler du courageux motard anonyme continuant sa route en dépit d'une fracture-arrêté de l'articulation de l'épaule.

L'ennui est que la diffusion de ces images à la télévision se fait dans la plus franche illégalité. Les textes sur la publicité et le sponsoring du tabac et de l'alcool sont en effet d'une clarté biblique. Pour le tabac, la loi Veil du 9 juillet 1976 prévoit dans son article 12 qu'il « ne peut être fait de propagande ou de publicité en faveur du tabac par des émissions de télévision ». Pour l'alcool, les règles du code des boissons sont plus compliquées, mais son article 17 interdit « la publicité sous quelque forme qu'elle se présente, en faveur des boissons du 5^e groupe » lequel comprend notamment les apéritifs anisés. Ajoutons que les cahiers des charges des sociétés régionales de publicité (RFP), qui prohibent toute publicité pour les boissons alcoolisées

(art. 25) et les cigarettes (art. 26).

Or on assiste cette année à un investissement publicitaire massif des fabricants qui sponsorisent une cinquantaine de concurrents du Paris-Dakar, dont les plus grandes équipes. Sur seize candidats à la victoire auto-moto cités par VSD, on trouve douze promoteurs de l'alcool et du tabac. Courent ainsi pour des marques de cigarettes non seulement le fameux tandem Ickx-Brasseur, mais aussi Metzge-Lemoine, Guy Colson, Gaston Rahier, Serge Bacou, Cyril Neuve, Gilles Lalay... Du côté du passé on peut citer les noms de Ragnotti, Pascarolo, Gabreau... Le Paris-Alger-Dakar est devenu le Paris-alcool-tabac.

L'objectif est d'ailleurs soigneusement ciblé. Pour le tabac en particulier, il s'insère dans une perspective mondiale. La consommation de cigarettes stagne, en effet, dans les pays développés et recule même chez les jeunes aux Etats-Unis. Le seul marché porteur est celui du tiers-monde. L'Afrique un terrain idéal. Aussi l'OMS (1) s'inquiète du fait que « l'épidémie de tabagisme aura atteint le monde en développement d'ici une décennie et qu'un problème de santé publique majeur et évitable aura frappé ces pays ». Le Dakar, élément-clé de la stratégie des multinationales de la cigarette, y aura puissamment contribué. Rien de plus valorisant, en effet,

pour les populations africaines ébahies que le passage de ces nouveaux « héros de fort Saganne » (dixit Thierry Sabine). Le message vaut d'ailleurs pour les téléspectateurs français.

Dans un tel contexte, les comités nationaux contre le tabagisme et l'alcoolisme ne pouvaient manquer d'intervenir. Ils se sont contentés pour l'instant de saisir la Haute Autorité pour obtenir la suppression des images TV en faveur de l'alcool ou du tabac. En clair, seuls les sponsors propres ont droit à l'antenne. Les autres doivent être coupés au montage. Pas de sponsoring et « sale » pour des fileaux sociaux qui tuent soixante-cinq mille personnes par an dans notre pays.

Mais la Haute Autorité n'en est pas à sa première recommandation en la matière, et elle n'a pas fait preuve jusqu'à présent d'une grande efficacité. Seule une action en référé plus énergique pourrait permettre d'obtenir « la cessation du trouble manifestement illégitime » que constitue la diffusion des images de ces boîtes sponsorisées et de leurs pilotes-sandwiches. Si les deux comités parviennent à s'entendre, une telle action n'est pas à exclure. Ce serait la décision judiciaire la plus importante dans les rapports ambigus du sport, de l'argent et des médias.

(*) Agrégé des facultés de droit.

TENNIS

Ivan Lendl vainqueur du Grand Prix 1985

Le Tchecoslovaque Ivan Lendl a remporté le Grand Prix de tennis 1985 dont le classement s'établit avec les résultats de tous les tournois officiels de l'année. Cette première place est dotée de 800 000 dollars. Il a devancé l'Américain John McEnroe

(550 000 dollars) et le Suédois Mats Wilander (400 000 dollars). Yannick Noah qui termine septième (75 000 dollars) et Henri Leconte, quatorzième (26 000 dollars), sont qualifiés pour le Masters, organisé à New-York du 13 au 19 janvier.

La mort de Jean Rondeau : plainte contre X pour homicide involontaire.

La mère du pilote et constructeur d'automobiles Jean Rondeau, tué par un train, vendredi 27 décembre, alors qu'il se trouvait bloqué avec sa voiture entre les barrières du passage à niveau de Champagné (Sarthe), a déposé une plainte contre X pour homicide involontaire.

ord

VIQUÉS

de cinq itaniques rt lundi du Nord. e des ren- a province tension de des grèves de Long- ont arrivés indiderni- assure la commu- campagne plus- ante-deux a mortier s ont été fait onze empes une contre les chons. Un collabora- assiné en lerry.

IGRIE

ites

ritulaire tel de randes certain avec n'est d'ou usées

puéri- Szakka- de la à ont il ut pris i petit ancien arrêté té que is Rajk de plu-

ementis quob- imbie » sur le ms de jolice : ont les "Arpad le pu- aveo etimes l'écri- bue en trant local-

du 22 ms de uphon- famille ue. Le e mari lu pu- beu- de une qu de é.

es, es e m- e- b- nelias e de i- hef de ar ran- ne en- ques- ni vi- Buc- yst du- ement- ynos- es. le sero- gnie- te. Du e per- s- sa fa- N-3- s'v- ent du ant 2- die de ase.

« dans lort- dans le de de ont de t- ar- ts- que- e Sar- de le- l'ar- Parti ER.

SOCIÉTÉ

LES SALLES VIDES DU MUSÉE DE MEXICO

Quatre civilisations pillées

Le Musée national d'anthropologie de Mexico a fait l'inventaire des cent quarante-quatre objets précolombiens dont le vol a été découvert le 25 décembre.

La pure folie, surtout pour des volours avisés, de se contenter de fonder les objets en or et de récupérer les pierres fines (jade, obsidienne, etc.), et ainsi de tirer un prix dérisoire du butin.

Une chose est certaine : les objets volés ont été soigneusement choisis, sans qu'interviennent leur taille et leur fragilité. Ainsi, le singe aztèque en obsidienne (un verre volcanique) qui mesure une quarantaine de centimètres. On en arrive à se demander si le vol n'est pas une « commande » passée par un collectionneur richissime, maniaque et adepte farouche de la contemplation solitaire.

Comme l'aurait été, sans doute, les vols commis depuis plusieurs années dans d'autres musées des Etats-Unis, d'Asie, d'Europe et d'Afrique. On peut ainsi croire à l'existence d'un gang international dont l'occupation consiste à piller les grands musées d'œuvres choisies soigneusement à l'avance et déjà « vendues ».

Les cent quarante-quatre objets précolombiens volés pendant la nuit de Noël provenaient des Mayas, des Zapotèques, des Mixtèques et des Aztèques. Leur valeur est - littéralement - inestimable.

Quatre civilisations mexicaines ont eu, cette fois, la préférence des volours : les Mayas, les Zapotèques, les Mixtèques et les Aztèques. Toutes sont issues, à des époques différentes, et dans des régions diverses, d'un fonds commun méso-américain que les Olmèques (de 2000 avant Jésus-Christ au début de notre ère) ont porté à un premier stade de perfection, inventant déjà l'écriture idéographique, le calendrier et la sculpture.

Des dieux grimaçants

Toutes les civilisations mexicaines étaient fondées sur l'agriculture; le maïs, les haricots et le piment étant - alors et toujours actuellement - à la base de l'alimentation dont le complément était fourni, entre autres, par des curatibolles. Mais elles ignorent presque complètement l'élevage puisque la faune précolombienne de l'Amérique centrale ne comptait ni chevaux, ni bovins, ni ovins, ni caprins. Seuls étaient domestiqués, pour être mangés, les chiens sans poil et les dindeons.

Quatre civilisations mexicaines ont eu, cette fois, la préférence des volours : les Mayas, les Zapotèques, les Mixtèques et les Aztèques. Toutes sont issues, à des époques différentes, et dans des régions diverses, d'un fonds commun méso-américain que les Olmèques (de 2000 avant Jésus-Christ au début de notre ère) ont porté à un premier stade de perfection, inventant déjà l'écriture idéographique, le calendrier et la sculpture.

La civilisation maya s'est développée dans le sud-est du Mexique (et aussi au Guatemala, au Belize, au Salvador et au Honduras) en trois phases : préclassique (de 1500 avant Jésus-Christ à 300 après Jésus-Christ), classique

(de 300 à 950) et finale (de 950 à 1520, année de la conquête espagnole). On pense qu'il s'agissait plutôt d'une fédération de villes hiérarchisées entre elles et ayant une culture commune plutôt que d'un Etat. Les Mayas construisaient des temples et monuments nombreux et grands, édifiés en général sur des pyramides raides et tronquées. Leur architecture est caractérisée par la fausse voûte dont chaque rangée de pierres avance en encorbellement au-dessus de la précédente. Les Mayas étaient des sculpteurs remarquables. Leur décadence, aux alentours du dixième siècle, pourrait s'expliquer par le fait que les campagnes n'arrivaient plus à nourrir les villes.

Les Zapotèques (de 500 avant Jésus-Christ à 1300 après Jésus-Christ) et les Mixtèques (de 1300 à 1520) occupèrent essentiellement la vallée d'Oaxaca, et étaient probablement constitués en Etat organisé. C'est aux Zapotèques que l'on doit le superbe site de Monte-Alban qui témoigne d'un sens remarquable de l'architecture et de l'urbanisme. Ils n'étaient pas orfèvres, mais leur civilisation était caractérisée par des urnes funéraires votives, très baroques et très chargées, et par des masques couverts de mosaïque de jade.

En revanche, les Mixtèques étaient les meilleurs orfèvres de

l'Amérique. Ils travaillaient l'or, les pierres (jade, turquoise, obsidienne) et les coquilles avec une habileté prodigieuse et un art acquis. Ils construisaient aussi - par exemple à Mitla - des monuments sur les murs desquels les pierres dessinent des motifs géométriques variés et parfaits. Ils ont laissé des codex (des annales royales) particulièrement beaux.

Enfin, les Aztèques, les derniers venus puisqu'ils ne sont arrivés dans la vallée de Mexico que vers 1170, ont imposé leur domination seulement au milieu du quatorzième siècle. A partir de ce moment-là, ils ne cessent d'agrandir leur empire, conquérant brutalement peu à peu leurs voisins ou leur imposant alliance et tribut. Leur religion était très aride de sang, en particulier de sang humain, que fournissaient les innombrables prisonniers sacrifiés. Ce qui explique que les Espagnols, conduits par Cortés, aient pu rapidement, de 1519 à 1521, mettre bas l'empire aztèque en profitant de la haine des peuples soumis à l'égard de leurs maîtres. Les Aztèques ont construit des monuments imposants, détruits le plus souvent par les Espagnols, et ils étaient les sculpteurs d'une statuaire particulièrement belle.

YVONNE REBEYROL

Un chef-d'œuvre d'architecture

Construit en 1963-1964, le musée national d'anthropologie de Mexico est un vrai chef-d'œuvre tant par son « contenu », dit l'architecte Pedro Ramirez Vasquez, que par son « contenant », qui réunit les plus belles pièces témoignages de la très riche histoire précolombienne et moderne des Indes de Mexico. Ses vingt-cinq salles, réparties sur deux niveaux (archéologie au bas, ethnographie au haut) témoignent par leur construction et par leurs plans de l'art d'une époque où se dressent les géants

paraphés, une colonne de béton armé haute de 18,30 m, supportant à l'aide de consoles une charpente d'acier et d'acierlaminé de 4 460 m², dont le forme draine les eaux de pluie vers le bassin entourant la colonne.

AVALANCHES

Trois morts hors piste dans les Alpes

Granoble. - La neige tombée récemment en faible quantité sur les massifs montagneux, mais mal stabilisée, a provoqué, le lundi 30 décembre, une série d'avalanches dans les Alpes du Nord et du Sud qui a fait trois victimes, dont deux à Rieoul, une à Chamonix sur les pentes de la Flégère, tandis qu'un skieur est porté disparu sous une avalanche aux Contamines-Montjoie. Ces skieurs évoluaient tous hors piste. Ils ont été surpris par la qualité d'une neige très instable reposant sur une sous-couche constituée de givre de profondeur.

DISNEYLAND

Les maires créent une association

Après une première tentative infructueuse, le 28 décembre, les maires de treize communes (1) de Seine-et-Marne proches du périmètre d'aménagement du futur parc de loisir EuroDisneyland, se sont réunis à la mairie de Serris. Ils sont convenus, le lundi 30 décembre, de créer une association dont l'objectif principal sera de « se placer en interlocuteurs privilégiés des pouvoirs publics et des entreprises ». Même si elle n'a pas pour objet l'information, le regroupement des maires de Seine-et-Marne illustre une volonté de participation aux négociations. Plusieurs maires avaient été « choqués » par l'invitation de six d'entre eux à l'hôtel Metignon le jour de la signature de la lettre d'intention américaine. « Nous sommes également concernés, estime M. Gérard Vuillaume, le maire de Montevrain. Une affaire de cette importance mérite une vue d'ensemble car les retombées de Disneyland dépasseront largement les 1 700 hectares du parc ».

(1) Chanteloup, Jossigny, Serris, Villemeuve-la-Comte, Bailly, Remainvilliers, Courcouronnes, Magny-le-Hongre, Saint-Germain-sur-Morin, Moissy, Coupvray, Chessy, Montevrain.

ÉTAT CIVIL

Pauvre Cassandre !

M. et Mme Colomer, de Plouvién (Finistère), qui souhaitent appeler leur fille Cassandre, n'ont pas obtenu l'accord du procureur de la République de Brest. Celui-ci estime que si la loi n'admet pour seuls prénoms que « les noms en usage dans les différents calendriers et ceux des personnages connus dans l'histoire ancienne... il faut éviter de donner des prénoms ayant une charge historique trop lourde », et a courtoisement Obélix comme exemple.

Cassandre eut le malheur d'être aimé d'Apolon qui, offensé, décida que ses dons de prédiction ne seraient jamais pris au sérieux. M. et Mme Colomer ont demandé au tribunal de grande instance de Brest de trancher. Ce qui a été soumis au sud de la Loire devant pouvoir l'être au nord : il y a quelques mois en effet, le tribunal de grande instance de Vierzon (Cher) avait accepté ce prénom. Les parents rappellent d'autre part que Roland illustre le nom de Cassandre par une de ses plus belles odes.

Des officiers d'état civil ont accepté ces dernières années des prénoms autrement plus difficiles à porter, comme Boghose, Cléoutis, Ben Mur, Korula et Macchabée.

RELIGION

Taizé crée un prix de la réconciliation

A l'initiative de la communauté de Taizé, un rassemblement de plusieurs milliers de jeunes, venus de toute l'Inde et d'une vingtaine de pays d'Asie, se tient jusqu'au 1er janvier à Madras. Le prieur, frère Roger, a annoncé la création d'un prix qui sera attribué chaque année à une personne ou à une association qui se sera distinguée par une œuvre de réconciliation.

Le premier prix, qui portera le nom du mahatma Gandhi, sera donné à une Polonaise, Aniela Urbanowicz, qui a joué un rôle actif pendant la guerre, sauvant des vies humaines, alors que son mari et sa fille mouraient à Auschwitz. De Madras, frère Roger se rendra à Barcelone, où il présidera, jusqu'au 3 janvier, la huitième rencontre européenne de Taizé où sont attendus 25 000 jeunes.

DÉFENSE

MORT DU GÉNÉRAL ALFRED HEURTAUX UN AS DE 14-18

Le général Alfred Heurtaux, compagnon de la Libération, ancien chef d'escadron pendant la première guerre mondiale, est décédé, lundi 30 décembre, à Chamilly, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Fils d'un officier d'artillerie, Alfred Heurtaux perpétua la tradition familiale et entra à l'école militaire de Saint-Cyr en 1912. Sous-lieutenant de cavalerie, il est blessé d'un coup de lance par des Allemands lors des premiers combats de 1914. Il se fait mutiler dans l'aviation de chasse alors naissante et devient, dès 1915, le chef de l'escadron des « Cigognes » célèbre par ses pilotes qui, comme Georges Guynemer, accumulent les victoires sur la « chasse allemande ». Il avait été par la suite président de l'association nationale des As de 14-18.

Inspecteur de l'aviation de chasse en 1939, Alfred Heurtaux participa en 1941, avec Marc Jaquet, à la création du réseau de résistance « Hector », au sein de l'Organisation civile et militaire (OCM). Arrêté le 3 novembre 1943, il est déporté à Buchenwald d'où il sera libéré par l'arrivée des troupes alliées en avril 1945.

M. Quilès a écrit aux « époux » Turange. - Le ministre de la défense, M. Paul Quilès, a indiqué lors d'une visite à Flaine (Haute-Savoie) qu'il avait écrit personnellement au commandant Alain Maffari et au capitaine Dominique Prieur, les « époux » Turange agents de la DGSSE incarcérés en Nouvelle-Zélande après l'attentat d'Auckland contre le navire de Greenpeace Rainbow Warrior. Le ministre leur avait déjà téléphoné il y a trois semaines de vos bureaux de ministère. Les deux agents incarcérés ont aussi reçu chacun une caisse de vin de Bordeaux de la part du ministre des relations extérieures, M. Roland Dumus.

OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISE ?

Téléphones d'abord ou venez à la librairie LE TOUR DU MONDE 9, rue de la Pompe, 75116 PARIS 45-20-87-12. - Si le titre que vous cherchez figure dans notre stock (100 000 livres dans tous les domaines) : vous l'avez en 24 heures. - Si l'y figure pas : nous dirons gratuitement votre demande auprès d'un réseau de correspondants : vous recevrez une proposition écrite et chiffrée dès que nous trouverons un livre. AUCUNE OBLIGATION D'ACHAT

LE CARNET DU Monde

Mariages

- Dominique DEFRANCE et Alain BACH ont le plaisir de faire part de leur mariage, célébré le 2 janvier 1986, dans l'intimité familiale.

Décès

- M^{me} Christiane Artignan, M^{me} Alice Kolar, Et toute la famille, ont le douleur de faire part du décès du

docteur Christian ARTIGNAN, survenu le 26 décembre 1985.

- M^{me} Marlette BOIRON, née Rivet, survenue le 22 décembre 1985, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, est décédée à Hyères.

- M^{me} Robert Carteron, M^{me} Philippe Carteron, Le capitaine de frégate et M^{me} Thierry Carteron, M^{me} Francis Carteron, M^{me} Sylvie Carteron, M^{me} Simone Goirand, M^{me} Michel Goirand, ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert CARTERON, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945, pieusement endormi, le 17 décembre 1985, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

96, rue Saint-Dominique, 75007 Paris. - Le cardinal archevêque de Paris et son conseil. Les prêtres et la communauté chrétienne de Saint-Séverin-Saint-Nicolas. Le doyen et les professeurs de la faculté de médecine d'Angers, M^{me} Joanny Chatelet, Et sa famille, ont le douleur de faire part du décès de

Jean CHANELET, prêtre et médecin.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Séverin, à Paris-6^e, le jeudi 2 janvier 1986, à 15 h 45.

Ces avis tiennent lieu de faire-part. Ni fleurs ni couronnes. 3, rue des Frères-Saint-Séverin, 75005 Paris.

Mariages

- Noëlle Chatelet, Antoine Chatelet, Mary, Joseph, Chatelet, Et famille, ont l'extrême douleur de faire part du décès de François CHATELET, le 26 décembre 1985.

Les obsèques se dérouleront le vendredi 3 janvier 1986, à 16 h 45, dans le grand salon du crématorium au cimetière du Père-Lachaise.

Sans fleurs ni couronnes. Cet avis tient lieu de faire-part. - Les membres du Collège international de philosophie ont le tristesse de faire part du décès de

François CHATELET, membre fondateur.

Il invitent ses collègues, disciples et amis à se réunir le vendredi 3 janvier 1986, à 16 h 45, dans la grande salle du crématorium, au cimetière du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes. - Les enseignants du département de philosophie de l'université Paris-VIII-Vincennes à Saint-Denis ont le tristesse de faire part du décès de

François CHATELET. Ils invitent ses collègues, disciples et amis à se réunir le vendredi 13 janvier 1986, à 16 h 45, dans la grande salle du crématorium, au cimetière du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes. (Le Monde du 28 décembre.)

- M^{me} Pierre LAJOIE, Le docteur et M^{me} Pierre Attali, M^{me} Françoise LAJOIE, M^{me} Sandrine LAJOIE, Alexis, Laura et Lisa, ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre LAJOIE, leur époux, père et grand-père, survenu le 29 décembre 1985.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 2 janvier, à 9 heures, en l'église Saint-Justin de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu à Talence (Gironde), dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part. 61, rue Chapal, 92300 Levallois-Perret.

- La Fiduciaire juridique et fiscale de France-Fidal Paris, Et ses collaborateurs, ont le tristesse de faire part du décès de leur collègue

Pierre LAJOIE, conseil juridique associé.

Les obsèques auront lieu le jeudi 2 janvier 1986, à 9 heures, en l'église Saint-Justin de Levallois-Perret, 65, rue Rivay.

18 bis, rue de Villiers, 92300 Levallois-Perret.

Mariages

- On nous prie d'annoncer le décès de M^{me} Tamara LVOVNA Bonche-Chanoff, le 27 décembre 1985.

La mise en terre aura lieu le lundi 2 janvier 1986, dans l'après-midi, à L'Assommoir (Ardèche).

- Paul Manesse, Jacques et Christiane Manesse, François et Nadia Manesse, Sylvie Manesse-Cosset, Marie-Emmanuel et Alain Tillier, Olivier et Zorica Manesse, Isabelle, Christophe, Véronique, Sébastien, Gaspard, Mourad, Sophie, Angèle, Marzhen et Aïco, son mari, ses enfants et ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Jacqueline MANESSE, née Morla, le 27 décembre 1985.

L'inhumation aura lieu à Casseyre, 38930 Chales-en-Trivère.

Un service sera célébré en l'église du Percy, le 31 décembre, en souvenir éternel de son fils.

Bernard, disparu le 17 décembre 1974.

- Hyères (Var). On nous prie d'annoncer le décès de

M. Henry RIVET, ingénieur-conseil, survenu le 18 décembre 1985, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Les obsèques ont été célébrées le 22 décembre, au temple protestant de Hyères.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

- On nous prie de rappeler à ceux qui les ont connus, aimés, estimés, le mémoire de

M^{me} Suzanne DAUSSY, décédée il y a vingt ans, et celle de son époux, le

docteur Henry DAUSSY, décédée il y a onze ans.

De la part de: Leurs enfants, M^{me} Marie-Françoise Langoust et M^{me} Vincent Daussy, Leurs petits-enfants, Corinne, Sophie, Bénédicte Langoust, Marc et Armelle Daussy, M^{me} Vincent Daussy, association sociale régionale des services philanthropiques de Paris.

32, rue du Chapitre, Saint-Servan-sur-Mer, 35400 Saint-Malo.

Not abonnés, bénéficiaires d'une réduction sur les insertions de « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur avis de texte une des dernières bandes pour justification de cette qualité.

La controverse

Texte partiellement visible à droite de la page.

Homéopathie

Texte partiellement visible à droite de la page.

Handwritten text in a decorative box at the bottom center of the page.

Le Monde MEDECINE

La controverse sur l'efficacité des médecines douces

Pourra-t-on, en 1986, évaluer l'efficacité des « médecines douces » ou « alternatives » ? M^{me} Georgina Dufoix le pense. Son initiative suscite de nombreuses réactions.

JANVIER verra se mettre en place deux fondations pour l'évaluation de techniques alternatives. Deux fondations correspondant à deux approches fort différentes du monde de la santé et des impératifs sanitaires. La première a été annoncée par M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la Santé. Elle se fonde sur le modèle américain des « conférences de consensus », et a pour objet de définir un thème dans un terrain d'entente au sein de la profession médicale.

Les possibilités thérapeutiques des techniques alternatives et surtout diagnostiques, les difficultés rencontrées par les praticiens généralistes pour se tenir informés de l'évolution de la recherche médicale et le coût progressivement insupportable des dépenses de santé dans les pays industrialisés ont suscité l'intérêt de nombreux professionnels qui justifiaient la création d'une telle structure. Il s'agit de savoir si les animateurs de cette Fondation pourront vaincre les freins que se manqueraient de rencontrer une telle initiative, si bien qu'elle soit révolutionnaire.

La Fondation pour l'évaluation des thérapies alternatives, dont la création a été annoncée le 10 décembre dernier par

M^{me} Georgina Dufoix, ministre des Affaires Sociales et de la Solidarité nationale, porte-parole du gouvernement, suscite, à la diffé-

rence de la première, de nombreuses réactions. L'enthousiasme du ministre pour un tel projet et le caractère passionnel du débat opposant partisans et adversaires des « médecines douces » ont permis à l'expliquer.

« Phénomène de société », l'engouement d'une grande partie de la population pour ces pratiques thérapeutiques non enseignées dans les Facultés de Médecine se prêtait parfaitement à une exploitation politique. Personne, toutefois, n'avait encore osé s'aventurer sur ce terrain. Non

sans risques, comme en témoignent plusieurs points de vue - souvent critiques - adressés au Monde sur ce thème.

Depuis l'Union rationaliste qui - exprime sa profonde inquiétude devant la situation et demande le retrait de l'Etat de l'obscurantisme - jusqu'à la Société médicale de biothérapie dont le président, le docteur Tetau, homéopathe et acupuncteur, est en réjouissant de l'initiative de M^{me} Dufoix, voit dans cette Fondation - un amalgame entre deux thérapies anciennes et prouvées, très largement pratiquées par le corps médical - l'homéopathie et l'acupuncture, et une faule de thérapies - nimbées de douceur - qui sont loin d'avoir fait leurs preuves scientifiques et qui ont des prétentions thérapeutiques au-delà de leurs réelles possibilités.

Le docteur Jean-Pierre Muyard, président de la future Fondation, doit remettre, fin janvier, un rapport au ministre définissant notamment les modalités de fonctionnement de cette nouvelle structure.

Sur le fond, l'initiative de M^{me} Dufoix, pour séduisante qu'elle soit, se heurte à un obstacle de taille : dans le même temps, on officialise l'enseignement de pratiques jusqu'ici considérées comme marginales, et on développe des recherches tendant à établir leur fondement rationnel. Une faille méthodologique dans laquelle partisans et adversaires trouveront, à l'évidence, de nouvelles raisons de s'affronter.



JEAN-YVES NAU.

Homéopathie : le zéro et l'infinimental

Depuis plusieurs années, un engouement du grand public et de certains médecins, notamment parmi les plus jeunes, encouragé souvent avec une belle assurance par les médias, s'affirme en faveur de l'homéopathie.

par HUGUES GOUNELLE DE PONTANEL (*)

L'EFFICACITÉ spécifique de l'homéopathie s'a jamais démontrée, mais les principes à la fin du dix-huitième siècle. La méthode ne peut mettre à son actif aucune guérison de maladie. Bien plus, au fur et à mesure de la progression de nos connaissances médicales, les prétentions homéopathiques reculent. Il n'est plus question, comme au siècle dernier, l'on ne se contente plus d'une façon aussi systématique et globale les vaccinations, et l'on arrive maintenant à la présence comme un complément de l'allopathie.

Dans l'esprit du public, l'homéopathie s'attribue le mérite de n'employer que de toutes petites doses, ce qui laisse penser, « contrairement », qu'il n'en est pas de même pour l'allopathie. Lorsque l milligramme de sulfate de strychnine est prescrit par un allopathe à un homme de 70 kilogrammes, n'est-ce pas en définitive à une dilution corporelle de 1,4.10⁴. Des récepteurs dans l'organisme réagissent à des doses de l'ordre du picogramme.

Il est donc abusif d'identifier les minimes, voire infinitésimales, doses des homéopathes, sinon tous les médecins seraient des homéopathes!

L'homéopathie s'affirme médecine de la personne, adaptée à la réaction au symptôme. Prenons un exemple dans un livre du secrétaire général de la Ligue homéopathique internationale : la prescription homéopathique dans le cas d'asthme de l'enfant sera différente selon qu'elle intervient - après un épisode apparemment guéri, ou par un épisode de pluie, ou après un épisode de froid, ou après un épisode de chaleur, ou après un épisode de vent, ou si l'enfant se penche en avant, ou si l'enfant a la tête tournée à gauche, ou la posture de la prière musulmane, ou encore s'il s'agit d'un enfant étendu sur le dos les bras étendus, ou en cas de toux nocturne entendue à distance, etc. Arrêtons-nous là...

Comment reconnaître une efficacité spécifique à des produits qui ne possèdent plus de molécule de la substance dite active, c'est-à-dire lorsque la dilution dépasse 12 CH? Même des homéopathes convaincus tentent la conception de la « dynamisation » du solvant, qui est acquise lors de la préparation des propriétés quasi magiques. J.-B. Fabas s'élevait - l'utilisation d'une force immatérielle, qui s'insère dans la matière que les multiples dilutions succèdent, sans réfé-

rence aux lois physico-chimiques universellement admises, qui nient toute possibilité, et sans tenir compte des impuretés se trouvant dans le produit... Nous ne sommes bien sûr ni en pleine magie, ni en pleine obscurantisme médiéval, l'on rejoint le mesmerisme et le magnétisme du dix-neuvième siècle.

Il n'est pas récusé pour autant les affirmations de milliers de sujets s'estimant guéris par l'homéopathie. Nous connaissons bien les effets du placebo dont l'homéopathie ou tout médicament allopathique ou non : d'ailleurs s'est-ce pas la fonction même du prescripteur qui déclenche cet effet placebo?

Patients non bouculés

Avoir pu, dans le calme, éprouver des douleurs à un médecin, avoir eu le sentiment d'être guéri, que son message est positif, est déjà porteur d'espérance et de sécurisation. Cet effet n'est pas l'apanage de telle ou telle médication, mais le privilège de toutes. Le médecin doit éviter ce que Jean Bernard appelle excellemment « la médecine de bouculade ».

Il ne faut pas perdre de vue, d'ailleurs, que l'évolution de nombreuses affections est spontanément favorable avec ou sans médication.

Ces raisons, en fait, ont de nos connaissances, ont incité l'Académie nationale de médecine à recommander que les produits ne délivrent pas d'informations universelles d'homéopathie, ce qui pourrait laisser à penser que l'efficacité de la médecine allopathique soit inférieure à celle de l'homéopathie. Elle a demandé aussi que les médicaments homéopathiques soient soumis aux mêmes exigences imposées aux autres médicaments. Elle souhaite qu'une information, et un enseignement, soit donnée à l'élève et que ses expérimentations soient

mises en route. En somme, l'Académie reste fidèle à sa prise de position déjà exprimée en... 1835 et 1867, après demande de pouvoirs publics au du ministre de l'Instruction publique.

Les laboratoires homéopathiques sont montés au créneau, et l'un d'entre eux, perdant son sang-froid, n'hésite pas, dans une revue française, à écrire, d'ailleurs en anglais, que la position académique peut être « de la mauvaise foi ou de l'incompétence ». Voire!

A cet égard, certaines études ont été publiées, trop facilement en épingle, alors qu'elles ne sont pas encore confirmées ou qu'elles ne prouvent rien. La seule étude à niveau international publiée jusqu'à lors (*The Lancet*, 15 juillet 1983) a démontré que sur une population d'ostéarthritiques, une préparation homéopathique a les mêmes effets qu'un placebo.

La charrue avant les bœufs

Soulignons enfin certaines incohérences des pouvoirs publics. Ainsi, le ministre des Affaires Sociales et de la Solidarité nationale a déclaré lors d'une récente conférence de presse vouloir officialiser un enseignement sur l'homéopathie et, en même temps, susciter - comme l'a réclamé l'Académie nationale de médecine en 1983 - des travaux tendant à démontrer une efficacité spécifique. La logique veut qu'il attende les résultats de ces études avant d'officialiser un enseignement dont les bases scientifiques ne sont aucunement établies.

Tant que l'homéopathie n'aura pas apporté la preuve d'une efficacité biologique et curative spécifique, elle ne pourra être considérée que comme la doctrine pratiquée par une secte.

(*) Ancien président de l'Académie nationale de médecine.

Patasocialisme

par le professeur MARCEL-FRANCIS KAHN

L'homme du Père Ubu, inventeur de la pataphysique, ont-elles brusquement inspiré Georgina Dufoix? Après le coup de ciclosporine, on eût pu espérer une période de... Mais, dopée par l'homéopathie, encouragée, je pense, par les travaux mondialement connus de l'Institut (cévenol) de recherches sur les rythmes biologiques, elle a fait la révélation du spectaculaire émotionnel.

Elle se s'agissait d'un événement calmement les résultats objectifs des médecines dites douces et notamment de l'homéopathie, on applaudirait ses succès. Mais si son évolution que la loi recherchée n'est autre que la reconnaissance a priori de l'efficacité plus inattendue de la pataphysique, on se demande si la composition du groupe « d'études » qui s'est réuni au ministère pour conseiller Dufoix. En dehors d'un éminent statisticien non médecin, ce groupe se composait de gens acquis d'avance à la reconnaissance de l'homéopathie ou travaillant pour elle. Ma candidature à titre de médecin intéressé par le problème fut considérée comme sulfureuse, et rejetée. Il m'en informa que les consignes de discrétion ont été données aux membres du groupe dont la composition devait rester inconnue le plus longtemps possible.

Mais là où M^{me} Dufoix est bonne, c'est lorsqu'elle crée un gouvernement à gauche » de prendre en compte la première fois à ce point de vue le phénomène médical et social que représentent les médecines dites alternatives. En fait, une telle démarche a des antécédents : s'adressant à des homéopathes allemands en 1938, Rudolph Hess, représentant du Führer et ministre du troisième Reich, précisait : « L'Allemagne considère qu'il est politiquement nécessaire de procéder à la vérification de tous les phénomènes quels qu'ils soient afin de déterminer quelle mesure peuvent être prises au peuple ».

Dans ces années où l'on cherche à imposer les travaux de la « médecine » Lapechinska qui vantait la pénétration balnéaire transcuranée d'oligoéléments et de... également en Union soviétique. Brejnev avait sa guérisseuse. Pour équilibrer, on a vu que XII se fait injecter pour rejoindre les cellules du poulet du suisse Noehans. En la voit, le patamédicine n'a pas sa patrie, et sa médecine n'est que l'apanage de la secte.

Cohabitation

Elle ne s'est pas faite. Pour défendre le statut de son bébé, M^{me} Dufoix a fait des ingrédients, même ceux qui constituaient en 1981, dans les propositions de M. Mitterrand, l'eau du bain. La référence bienveillante et appuyée à l'ordre des médecins, dans la collaboration et l'esprit d'ouverture s'opposent à la fermeture de « quelques esprits têtards », à la plaie de la médecine qui, à gauche, ont cru les engagements du PS attendent encore la promesse.

Il est vrai que M^{me} Dufoix a refusé toute représentativité au sein du syndicat médical de gauche existant. Bref, M^{me} Dufoix rattache large et s'apprête à cohabiter avec beaucoup, pour quoi pas avec Rika Zarai, ministre qui ni le... médecin ni l'humanité n'ont jusqu'ici réagi vigoureusement aux propositions de M^{me} Dufoix.

Je pense que contre l'union sacrée de l'obscurantisme à constituer une union sacrée mais déterminée de ceux qu'exaspèrent l'amateurisme, l'incompétence et le parti pris. Et aussi de ceux qui ont qu'un certain patasocialisme n'est pas une... qui garde en tête un indéclinable espoir.

(1) In *L'Homéopathie*, J.-J. Fabas et coll., Editions médicales Roland Bettez, Lausanne, Paris, 1985.

Le bien-fondé d'une fondation

par le docteur PIERRE AGEORGES

En créant une fondation sur les médecines douces, M^{me} Dufoix prend des risques pour elle-même, mais aussi pour le faire prendre aux autres. M^{me} Dufoix est une femme charmante et intelligente. Je le sais : je l'ai rencontrée, elle utilise, pour elle et sa famille, l'homéopathie. Tout le monde le sait. Elle l'a dit, en toute raison. Elle est une femme soucieuse de protéger la population des « charlatans », elle prend à la fois des risques pour elle-même et pour ceux qu'elle aime à protéger.

Les risques pour elle-même, elle les a déjà démontrés : l'homéopathie est plus efficace qu'un placebo en dépassant pour le coup. C'est une fondation, encore des risques d'évaluation certes cher. Trop pour elle-même ce qui est déjà la communauté scientifique, à moins que l'intérêt de l'humanité soit surtout de connaître les qualités soignantes de l'homéopathie, à l'adaptation de son langage, à l'absence de sa maladie et nullement de l'homéopathie intrinsèque des petites pilules.

Mais le ministre lui prendra des risques autres, car lorsque la fondation aura démontré l'évidence, trois cas de figure se présenteront.

Le premier : une partie de la population ne croira pas à l'efficacité de l'homéopathie. C'est la solution.

Quelques cas : les patients convaincus de l'efficacité de l'homéopathie exigeront du médecin des médicaments à efficacité démontrée. Or chacun sait que les petits médicaments ont les grands remèdes, c'est augmenter à l'infini sur la fréquence des effets secondaires gênants, parfois graves, pour un résultat mineur.

Enfin, troisième cas : ceux qui souhaiteront une autre médecine et la chercheront ailleurs. Et les médecins n'ont pas le temps, dans l'intervalle, d'en créer une nouvelle qui réponde aux besoins de la société, ces médecins iront consulter les spécialistes en médecine douce, sans médecins, et ils auront alors perdu ce qu'ils avaient avant : la sécurité du diagnostic final par un pro-

SCLÉROSÉE EN PLAQUES
cherche d'autres S.E.P. pour établir fichier national et former réseaux dans toutes les villes.
ASSOCIATION SEP - SOS
40, rue de Berri - 75008 Paris.

culture

théâtre

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

1 FAITS DIVERS

VOUS connaissez l'affaire, et c'est pour d'abord que je parle. Dans une charmante petite ville de trente mille habitants, connue surtout pour sa dentelle, sa bonneterie, ses lentilles et son cathédrale, chef-d'œuvre de l'architecture romane, un type qui ne supportait pas le bruit fait par ses voisins de l'étage en dessous qui pendait la crémalière en tues deux et en tues cinq avec sa carabine à chasse. Et c'est bien par là qu'il se venge.

Je veux dire par là que comme ce grand homme a tiré, semble-t-il, trois fois sur son vingtaine de personnes son fusil semi-automatique, un peu de veine, il aurait pu en tuer et blesser davantage. Jusqu'à maintenant, rien que ça, banal, hélas ! Des gens que l'on tue pour un oui ou pour un non, nous y sommes habitués.

Dire que nous allons pleurer, nous indignons que dans la bonne ville de Puy, un danger d'abord a calmé nos nerfs par les moyens expéditifs dont il disposait, ce serait, je le crains, une confiance exagérée à notre sensibilité qui en a trop vu pour ne pas s'être émoussée à la fin. D'autant plus que le même jour, ou si ce n'était pas le même, c'était un frère, un tuait à Vienne et à Rome avec le même entrain. Dans le premier cas, le type pourrait plaider pour un déraillement des étrangers l'empêchant de dormir sur son propre territoire, et dans le second les événements s'affirmaient avec une bonne conscience qu'ils avaient fait leur devoir sur les aérodromes, c'était pour empêcher l'Occident de dormir. On le voit, la question du meurtre est devenue meurtrière ! A chaque jour donc un crime, son meurtrier qui saute, son train qui déraile, son Fauchon qui brûle, son La Fayette ou son Printemps en pétard, et je me suis permis de venir troubler le peu que ce soit votre réveil et votre année nouvelle avec deux minables histoires de deux morts et cinq Marocains du Puy si le compte rendu du Figaro (celui du 28 décembre) a fait de cette affaire ne m'avait confondu.

Ayant pris la partie vivement de ce journal, il y a un peu, sur la façon de traiter le problème des immigrés, j'avais l'impression d'avoir une dette envers lui. Ses lettres de lecteurs avaient ajouté à mon trouble. Tantôt me reprochant de lui faire de la publicité, tantôt c'était intolérant qui était en cause. Je n'avais songé à ces nombreuses personnes lisaient à la fois le Figaro et le Monde. Comme moi, après cela, elles auraient préféré, ce fait, que le Figaro pour leur éviter ces chauds et froids qui gênent le repos des consciences.

L'Aurore, qui avait été se mettre à un régime, avait conservé longtemps des fidèles. Le Monde paraît un gros avantage puisqu'il serait, lui, le Figaro du soir. On m'avait suggéré de prendre exemple, si j'en avais le talent et les moyens, sur M. Pauwels qui revient toujours, d'un séjour à la montagne, avec ses cimes, ce qui lui permet de supporter, se bouchant le nez, les miasmes pestilentiels de Saint-Germain-des-Près - ce que dit le Saint-Germain-des-Près ! Des deux ou trois impasses de minables intellectuels en panne de lecture on prend pour le nombre du monde, sur M. Pauwels qui, un Chateaubriand à la main, contemple avec le recul nécessaire la sérénité retrouvée des désordres de ces maudits temps, mais les brumes vont se dissiper, et on aura alors ces youkoulétés vers la du Pacifique.

2 DE LA MANIÈRE DE TRAITER DEUX ÉVÉNEMENTS

La première du Figaro question consacrée dans la presque totalité au carnage des deux aéroports. Avec comme titre qui se lit sur cinq ou sept colonnes : « Le terrorisme arabe, une fois de plus, frappé l'Occident ». Rien que plus mal. Il s'agit d'un grand journal s'en prena au terrorisme, ce qui est d'abord, et en évidence le danger qu'il fait courir à tous. Max Clos, le directeur responsable de la rédaction, son éditeur sur la sécurité. Peu importe si, partant des attentats à Rome de Vienne, il revient à la carence du gouvernement français qui, en supprimant nos indications, a supprimé ses sources d'information.

Chacun de ses manies, et l'on sait que si un vaisseau spatial américain qui aurait dû aller sur Jupiter se perdait en Mars, pour le Figaro, ce serait la faute du gouvernement. Depuis plus de quatre ans, un journal connaît l'ivresse de l'opposition, ce à quoi sa nature profonde, plutôt du côté du manche, l'avait peu habitué, comprend donc qu'il en abuse avant de reprendre le harnais. André Frossard perdu dans son petit coin, qui écrit trente lignes

quotidiennes de liberté semble aussi incongru au Figaro que le pavillon de Sempé au milieu des grands ensembles, nous dit avec pertinence : « Dans cette nouvelle forme de guerre, c'est l'humanité que l'on finit par en vouloir. »

A part ça, dans cette première page et comme je vous l'ai déjà dit, il n'y a rien, ou des événements qui confortent notre répulsion à l'égard des incapables qui nous gouvernent : Renault, l'ex-fleuron des entreprises nationalisées qui rate une fois de plus son minable rappel de la RIF à la promotion de son nouveau modèle, le cinquantième chaîne de ses scandales privilégiés. Si, surplombant le titre du journal, l'auteur de la page à ainsi conçu : « Temps fait 1985, Coluche ». Pour résumer, en effet, une année de France socialiste, on ne pouvait trouver de meilleur symbole que ce comique grossier et qui boxe les journalistes. Dans l'ensemble, la première page n'a rien qui puisse nous étonner. Elle reflète ce que l'on peut attendre d'un journal de l'opposition en général et du Figaro en particulier. Elle est « de bonne guerre », elle ne peut-être un peu vite. C'est la dernière qui est une vraie merveille où le Figaro se métamorphose en Don Bazile.

Entièrement consacrée en apparence à l'affaire du Puy, c'est-à-dire à l'assassinat de deux Marocains, cette page a pour les deux « destructeurs » l'événement la faire changer. Trois articles se partagent la besogne. Avec leurs titres qui indiquent bien qu'il ne s'agit pas dramatiser l'affaire.

1) Dramatique conclusion d'une querelle de voisinage. C'est un premier temps, le mot « drame » est bien employé puisqu'il y a un mort d'homme, mais la querelle de voisinage - donne un côté Clochemerle, champêtre à l'affaire. Yves Leridon, l'envoyé spécial du Figaro, l'aquateur, commence par citer les propos d'un homme mystérieux - par quel pays ? de la police ? - : « On va assister à une opération de récupération de grande envergure. Ils tiennent leur ultime raciste. Ils l'ont enfin. Ils ne le lâcheront pas. Ils ramèneront sourds aux appels à la raison. Rien ne les détournera de leur but... ».

La Puy sent la poudre, cadavres et blessés fument encore, si je puis dire, de quel s'inquiète le Figaro ? Du mauvais goût que va permettre d'être publié ? Tout l'article sera à l'appréciation de la fin vous en donnera le sens qui résonne sur votre tête du jour : « Vendredi matin, c'est la ville. Très bientôt l'irritation. Car si l'on comprend la réaction des familles révoltes par le drame - on a l'esprit large mais il ne faudrait pas en remettre, on s'insurge même parmi les Maghrébins - ou ! il y a de bons voisins ! - contre l'opération de récupération rapidement menée depuis Paris et Lyon. « Tellement rapidement » que le lecteur un peu subtil peut se demander ce n'est pas un coup monté. Et si la terre n'a pas été manipulée par des organisations antiracistes en quête de publicité malsaine !

2) Racisme ? C'est un jeu court. Après Leridon (pas tellement !), Irina de Chikoff est chargée d'enfoncer le clou. Elle aussi, elle s'inquiète. Pas sur les morts puisqu'ils sont morts. Pas sur les blessés puisqu'ils sont à l'hôpital. Pas sur les cochons qui contribuent, mais sur la tête du pauvre assassin qui se fraie le chemin de même. Et si calme, si doux, si français lui : « Lorsque les gardiens de la paix arrivent, Charles Lévesque est assis à l'endroit d'où il a tiré les coups de feu. Il leur montre sa carabine. » Irina de Chikoff sait bien que les méchants vont répéter : « On répète encore que les assassins sont des « beauf » ou des « Dupont-le-Jour ». Et Chikoff de répondre alors avec un bel air : « Le mépris facile - antiracistes, un mépris qui pousse à l'être, un mépris qui pousse à devenir des assassins ! »

3) Le bruit : un fiasco parfois mortel. Un dernier témoin est appelé à la barre par le Figaro, c'est le docteur Martine Perez. Après le fait, la psychosociologie d'une petite ville, c'est la médecine, la science qui dépose. Ce n'est pas vraiment Mandon qui a tué, mais le bruit. « Les deux tiers des Français en souffrent. Parfois, ils craquent. Le pire peut alors arriver. » C'est là rassurant dans un sens. Les Français tuent les immigrés et les tiers des Français moyens se tuent les uns les autres, mais par le bruit à vue d'œil. Dans quelques années, nous serons plus que quinze millions, ce pays qui n'était déjà pas mal redevenir un paradis. « Mais vous, Monsieur, qui contre le bruit vous êtes mort, vous devriez éprouver la compassion pour ce Charles Mandon. Ne bénéficie-t-il pas de yeux de circonstances atténuantes ? » - Certains, comme les assassins. Comme Henriette Caillaux, par exemple, que le Figaro avait poussée à bout !

MUSIQUE

LES IDÉES DE GÉRARD MORTIER

Un opéra du vingt et unième siècle

Avant même de sortir de terre, l'Opéra de la Bastille fait toujours beaucoup parler (le Monde du 27 décembre). Nommé, en septembre dernier, directeur du projet, M. Gérard Mortier n'acceptera sans doute pas d'être le premier administrateur d'un nouveau théâtre : « Sa mission actuelle s'achève en 1986, nous a-t-il déclaré, et mon contrat de directeur de l'Opéra national de Belgique a été prorogé jusqu'en 1993. A Bruxelles, j'ai encore beaucoup à faire, une équipe d'excellents musiciens artistiques, d'ailleurs que j'espère qu'il poursuivra toute sa carrière dans un théâtre qui nous donnera une scène

de haute qualité, longuement répétée, avec les équipes homogènes. Ce qui ne signifie nullement qu'il faut implanter à la Bastille un répertoire de « stagione » où l'on ne joue que des séries uniques d'un unique spectacle (comme à Bruxelles, à la Scala, au Palais Garnier au temps de Rolf Liebermann), ce qui serait la catastrophe dans un théâtre aussi expressément pour l'alternance. Mais dans le temps de chaque semaine trois spectacles, ce son en reprenant périodiquement quelques pièces dans un répertoire, au hasard du calendrier des « monstres sacrés », le plus souvent sans répétitions sérieuses.

Les idées de Gérard Mortier sont bien d'actualité ; l'essentiel est de préparer un théâtre d'avenir, un Opéra du XXI^e siècle. Le grand répertoire (Mozart, Verdi, Wagner, etc.) sera défendu dans une optique moderne, et qui mettra l'accent sur la création contemporaine ; ce sera l'objet de colloque international de Nanterre au début de l'année.

Il ne s'agit pas de réduire le Metropolitan de New-York ou l'Opéra de Vienne, ou la production telle qu'elle est exclue un travail vraiment approfondi. De grands chefs et de grands scénaristes auront la latitude pour monter des réali-

conditions normales d'existence), c'est ce qu'habituellement les troupes des résidus d'une sélection ancienne, les meilleurs chanteurs ont vite fait de s'envoler, les plus médiocres restent seuls. En revanche, il est indispensable d'établir des liens privilégiés avec de nombreux artistes de talent, en leur permettant plusieurs fois chaque année pour correspondre à leur emploi, afin de développer autour de l'Opéra un véritable esprit « maison ».

Si Gérard Mortier apparaît aujourd'hui sur la réserve, c'est avant tout pour des raisons politiques. Il ne déroute par la bataille qui se joue sur ce plan l'approche des élections de 1986 (le Monde du 27 décembre). Mais une fois l'intéressé à la situation politique, l'inquiète davantage : c'est l'éternel problème des conventions collectives. A ses avis, celles qui ont été si- gnées récemment, peuvent améliorer la situation au Palais Garnier, risquent d'être déstabilisées dans la perspective de la Bastille, les personnels estimant qu'ils ont fait de grands efforts. Or il lui paraît impossible d'entamer de nouvelles négociations d'exploitation avec des règlements pour un théâtre national. L'organisation complètement différente.

Les effectifs de l'Opéra, qui comptent mille quatre personnes, devraient être ramenés à mille à sept cent cinquante ou huit cents. L'essentiel de la technique du spectacle sera donc transféré dans la grande salle et cent vingt dans la salle expérimentale (1). On comptera les autres manifestations qui viendront s'y ajouter. Le Festival national des symphonies du spectacle CGT a déjà été très bien reçu sur ce point, mais, pour Gérard Mortier, si les autorités de l'Opéra refusent d'accepter ce type entièrement nouveau, c'est l'ensemble du projet qui est menacé, et il n'est plus possible de renouer la suite à la Bastille.

J. L.

(1) L'hypothèse initiale de deux cent cinquante pour la première et de quatre cents pour la seconde.

* L'Opéra-Bastille, mis notamment le samedi des 20 novembre 1985 et le 25 mai 1986. L'Avant-Scène Opéra de décembre a publié les propos tenus récemment par Gérard Mortier à France-Musique, dans l'émission L'Impromptu, lors d'une semaine consacrée à ce projet (r. Ph. Sobocinski, 130 p., 58 F.).



Entrée principale de l'Opéra-Bastille

de haute qualité, longuement répétée, avec les équipes homogènes. Ce qui ne signifie nullement qu'il faut implanter à la Bastille un répertoire de « stagione » où l'on ne joue que des séries uniques d'un unique spectacle (comme à Bruxelles, à la Scala, au Palais Garnier au temps de Rolf Liebermann), ce qui serait la catastrophe dans un théâtre aussi expressément pour l'alternance. Mais dans le temps de chaque semaine trois spectacles, ce son en reprenant périodiquement quelques pièces dans un répertoire, au hasard du calendrier des « monstres sacrés », le plus souvent sans répétitions sérieuses.

Gérard Mortier ne refuse pas la vedette, si elle est acceptée de consacrer le temps nécessaire au travail de préparation, suivi d'un nombre important de représentations. Mais il préfère à une équipe de talents, à un répertoire de spectacles, la vue d'un spectacle. S'il répudie l'idée d'une troupe permanente (excepté pour des jeunes qu'il s'agit d'aguerrir, en leur donnant des

de haute qualité, longuement répétée, avec les équipes homogènes. Ce qui ne signifie nullement qu'il faut implanter à la Bastille un répertoire de « stagione » où l'on ne joue que des séries uniques d'un unique spectacle (comme à Bruxelles, à la Scala, au Palais Garnier au temps de Rolf Liebermann), ce qui serait la catastrophe dans un théâtre aussi expressément pour l'alternance. Mais dans le temps de chaque semaine trois spectacles, ce son en reprenant périodiquement quelques pièces dans un répertoire, au hasard du calendrier des « monstres sacrés », le plus souvent sans répétitions sérieuses.

Gérard Mortier ne refuse pas la vedette, si elle est acceptée de consacrer le temps nécessaire au travail de préparation, suivi d'un nombre important de représentations. Mais il préfère à une équipe de talents, à un répertoire de spectacles, la vue d'un spectacle. S'il répudie l'idée d'une troupe permanente (excepté pour des jeunes qu'il s'agit d'aguerrir, en leur donnant des

Cette vérité qui sort enfin du Puy !

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

QUATUOR de HAUTBOIS
PH. PELISSIER
BACH-TELMANN-SCHUBERT

TORTELIER
ENSEMBLE INSTRUMENTAL
Jean-Walter

AUDOLI
VIVALDI, BOCCHERINI
TORTELIER, LEBEAU

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

PRIX LOUIS DELLUC 85

l'effrontée

CLAUDE MILLER

BERNADETTE LAFONT
JEAN-CLAUDE BRIALY

NOTES

EXPOSITIONS

Georges Rousse, le géomètre du trompe-l'œil

Trouver un hangar, un loft ou un entrepôt, de préférence désaffecté et passablement sale et sinistre, style Brooklyn ou vingtième arrondissement ; y tracer sur les parois, le plafond, les portes et les fenêtres des figures géométriques à la peinture jaune, bleu nuit ou de toute autre couleur qu'elles semblent suspendues dans l'air ; photographier le tout ; exposer les clichés en tirages de vastes dimensions ; tels sont les procédés, les outils, la « méthode » de Rousseau. Depuis quelques années, il les emploie et en précise l'usage. Mais loin de se complaire dans une poésie des nuances, il s'efforce de rendre sa géométrie dans l'espace à la fois savant et étrange.

Et d'une œuvre à l'autre : il n'y a pas de ces travaux, aucun hasard. Tout y est subordonné dès l'origine au cliché final. Il faut que les lignes peintes se rejoignent de telle sorte que la perspective de la photo n'en détruise pas l'ordonnance et laisse la forme régulière et complète. Il faut que les couleurs de l'endroit et les formes ajoutées par Rousseau s'accordent, qu'elles suscitent harmonie et équilibre.

Il faut que l'absolu du trompe-l'œil se convienne que l'on hésite à en comprendre les moyens. Que l'abstraction des triangles et prismes colorés fasse bon ménage avec le réalisme des compteurs et autres tuyaux dont l'artiste joue comme d'intrus nécessaires. Tant d'intelligence, un sens si sûr de la profondeur et du calcul optique ont quelque chose d'effrayant.

PHILIPPE DAGEN.

* Galerie Paradis Cadot, 77, rue des Archives, jusqu'au 31 janvier.

Lasne sauvé de l'oubli

Il y a encore quelques mois, nul ne connaissait Jean Lasne. Parce qu'il avait été tué en juin 1940 il trente ans à peine, ce peintre semblait voué à l'oubli définitif, celui qui anéantit les œuvres trop tôt interrompues. Or, pour être brève, sa vie n'en témoigne pas moins du talent d'un peintre en qui se retrouvent les inquiétudes et les impératifs esthétiques de l'entre-deux-guerres.

Grand dans l'admiration du cubisme et de Cézanne, Lasne en garde le goût des dessins secs et précis, des architectures froides et des couleurs atténuées. Aussi représente-t-il par préférence des paysages italiens et anglais, fortement construits et puissamment définies par la ligne. Mais des ciels noirs et des regards où se traduit le peur ajoutent à cette noble géométrie néo-classique un peu de l'expressionnisme funèbre de l'époque. Le souvenir de De Chirico visite la « Ville imaginaire » et les formes de Lasne sont filles des baigneuses tragiques de Picasso. Œuvre disparate, alors ! Nullement, car devoir de clarté et besoin d'aveu trouvent leur unité grâce à un art de la réserve qui est peut-être le propre - et le meilleur - de Lasne.

Toujours il s'arrête à l'excès, et permet l'allusion à l'insistance. On le voit dans ses dernières aquarelles de guerre, où la mort et l'horreur n'ont pas besoin du morbide pour se montrer. Il suffit à Lasne de quelques traits à demi-recouverts, de quelques taches d'un cheval ou de taches sèches pour atteindre à une puissance qui n'a rien de moins que les peintres dignes que l'on se souvienne de leur nom.

Ph. J.

* Musée beaux-arts Troyes, place saint-Pierre, jusqu'au 1^{er} jan-

كلمات الفصل

SPECTACLES

théâtre

■ Spectacles sélectionnés par le club de « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-20) : 20 h : *Les noces de Figaro*.
SALLE FAVART (42-96-06-11) : 18 h : *Le roi se divertit*.
COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20) : 20 h 30 : *Fryderyk Chopin*.
TEP (42-96-10-20) : 20 h 30 : *Le Tour de France*.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : 20 h 30 : *Black and Blue*.
CARNE SILVIA MONFORT (45-31-28-34) : 20 h 30 : *Le Sureau*.

Les autres salles

ANTOINETTE-SIMONE BERRIAU (42-67-71-71) : 20 h 30 : *Lily et Lily*.
ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23) : 21 h : *Le Sureau*.
ASILE CULTUREL (45-56-58-58) : 21 h : *Le Sureau*.
ATELIER (45-06-49-24) : 21 h : *Le Sureau*.
BOUFFES DU NORD (42-39-34-30) : 20 h : *Le Sureau*.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) : 21 h : *Le Sureau*.
BOURVIL (43-73-47-94) : 21 h : *Le Sureau*.

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
COMÉDIE MAURITAIN (47-42-43-41) : 21 h : *Le Sureau*.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-30-08-74) : 21 h : *Le Sureau*.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) : 21 h 30 : *Le Sureau*.
DAUNOU (48-74-69-14) : 21 h : *Le Sureau*.
DÉCHARGEURS (42-36-00-02) : 21 h : *Le Sureau*.
DIX HEURES (46-06-07-48) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
DIX-NEUF THÉÂTRE (42-26-47-47) : 22 h : *Le Sureau*.
ESPACE CARDIN (42-46-17-81) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
ESPACE GAITÉ (43-27-93-94) : 20 h 30 : *Le Sureau*.

ESPACE KIRBY (45-73-50-25) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
ESPACE MARIAS (42-71-10-19) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
ESSAION (42-74-46-42) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
FONTAINE (48-74-74-60) : 21 h : *Le Sureau*.
GAITE MONTPARNAISE (43-22-16-18) : 20 h 45 : *Le Sureau*.
HUCHETTE (43-26-39-59) : 19 h 30 : *Le Sureau*.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99) : 21 h : *Le Sureau*.
LUCRÈCE (45-44-57-34) : 21 h : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.

MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.

MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.

MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.

MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.

Le Monde Informations Spectacles

42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles, appelez-nous tous les jours (sauf dimanches et jours fériés) et prix préférentiels avec la Carte Club

Mardi 31 décembre

Le music-hall

BASTILLE (43-57-42-14) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
CASINO DE PARIS (42-09-90-39) : 21 h : *Le Sureau*.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97) : 21 h : *Le Sureau*.
ESPACE GAITÉ (43-27-93-94) : 22 h : *Le Sureau*.
MONTMARTRE (42-46-79-79) : 21 h : *Le Sureau*.
THÉÂTRE DE LA VILLETTE (42-45-09-00) : 20 h 30 : *Le Sureau*.

Les concerts

SAINT-GERMAIN DES PRÉS : 20 h 30 : *Le Sureau*.
CLUB G-D'ESTRÉES (42-78-09-78) : 21 h : *Le Sureau*.
CAFE DE LA DANSE (48-05-57-22) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
COMÉDIE MAURITAIN (47-42-43-41) : 21 h : *Le Sureau*.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-30-08-74) : 21 h : *Le Sureau*.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) : 21 h 30 : *Le Sureau*.
DAUNOU (48-74-69-14) : 21 h : *Le Sureau*.
DÉCHARGEURS (42-36-00-02) : 21 h : *Le Sureau*.
DIX HEURES (46-06-07-48) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
DIX-NEUF THÉÂTRE (42-26-47-47) : 22 h : *Le Sureau*.
ESPACE CARDIN (42-46-17-81) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
ESPACE GAITÉ (43-27-93-94) : 20 h 30 : *Le Sureau*.

La danse

BASTILLE (43-57-42-14) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
PALAIS DES SPORTS (48-20-40-90) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-30-08-74) : 21 h : *Le Sureau*.
CHALLOT (47-84-24-34) : 16 h : *Le Sureau*.
REAUBOURG (42-78-35-57) : 21 h : *Le Sureau*.

Les exclusivités

L'AFFAIRE DES MATHÉMATIQUES (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.

MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.

MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.

MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.
MARIS (42-78-03-53) : 20 h 30 : *Le Sureau*.

cinéma

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles, appelez-nous tous les jours (sauf dimanches et jours fériés) et prix préférentiels avec la Carte Club

Mardi 31 décembre

LA FORÊT ÉMÉRILLOISE (A. v.o.) : Lucernaire, 11 (42-51-31-31).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Studio de La Harpe, 5 (46-54-25-52).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).

LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).

LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).

LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).

LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).

LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).

LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).

LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).

LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).

LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).

LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).

LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).

LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).

LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).

LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).
LA BELLE FOLIE DE LA CAISSE (A. v.o.) : Maitron, 11 (42-59-31-77).



économie

L'ENTRÉE DE L'ESPAGNE ET DU PORTUGAL

ANS LE MARCHÉ

L'Europe à douze

Mis politiquement d'une ultime nuit de discussions, le 29 mars dernier, l'Europe des Douze a fait porter sur les fonts baptismaux la mi-juin avant de commencer ses premiers pas, mercredi 1^{er} janvier 1986. Témoin de vitalité d'une entreprise encore parfois chaotique qui refuse de sombrer dans un

européisme longtemp... la mode, ce nouvel élargissement ne sera pas facile à digérer. Les nouveaux candidats comme les anciens membres de la Communauté en sont convaincus. Les dirigeants espagnols pourraient reprendre à leur compte les déclarations du premier ministre portugais, M. Cavaco Silva, et affirmer qu'un

TROIS NOUVEAUX COMMISSAIRES

ESPAGNE

M. Manuel Marin : un négociateur opiniâtre

De notre correspondant

Madrid. - S'il est un Espagnol pour qui les épines ne manquent pas, c'est Manuel Marin. Depuis l'arrivée au gouvernement à Madrid, il y a trois ans, c'est lui qui aura eu le plus de soucis. C'est lui qui a porté sur son épaulement le poids des négociations d'adhésion, qu'il a menées avec conviction, davantage préoccupé des intérêts sans ambiguës des positions de son pays que de perdre en circonlocutions diplomatiques. Ce séjour à la Commission de Bruxelles fera-t-il office de tremplin pour celui qui apparaît aujourd'hui, à trente-cinq ans, comme l'un des « jeunes espoirs » du PSOE (parti ouvrier espagnol), sans avoir pour lui jamais exercé de fonctions importantes en son pays ? En droit de l'université à Madrid, c'est au cours de ses études post-universitaires à Nancy et à Bruges (dont il a écrit une thèse en français) qu'il fut recruté par les dirigeants de la « jeune génération » du PSOE, qui avaient lui à l'époque en la Belgique un de leurs quartiers généraux.

M. Abel Matutes : le champion du néo-libéralisme

De notre correspondant

Madrid. - « Le patron d'Ibiza » : c'est ce que raccourcit Matutes, que l'on a coutume, à Madrid, de désigner M. Abel Matutes, qui accomplira, à partir du 1^{er} janvier, M. Marin à Bruxelles. Fruit d'un accord entre le gouvernement socialiste et la formation conservatrice Alliance populaire, la désignation de M. Matutes semble, en fait, résulter de ses activités d'homme d'affaires prospères dans la petite Beléares où il a sa carrière politique. Certes, à quarante-quatre ans, licencié en droit et en économie, un dirigeant du premier plan de l'Alliance populaire, sénateur en 1977 et 1979, puis député en 1982, il cumulait les fonctions de vice-président de sa formation, président du comité électoral et principal porte-parole du parti pour les affaires économiques. Mais il fait figure de chef d'entreprise qui a réussi. Banquier en fils de

PORTUGAL

M. Antonio Cardoso : une personnalité controversée

De notre correspondant

Lisbonne. - « Moi-même j'ai surpris lorsque le premier ministre m'a posé la question : serais-je prêt à exercer les fonctions de commissaire portugais à la CEE ? Il m'a demandé une réponse immédiate. Et je lui ai donné mon accord sans aucune hésitation. » Une affaire aussi délicate avait été réglée en conversation de dix minutes. Le nouveau locataire du 13^e étage Berlaymont n'a aucun poids visible au Portugal. Il ne s'est non plus d'un prestige universitaire particulier. Né en 1934, M. Antonio Baptista Cardoso a vécu en Angola où il est revenu en 1977. Un an après son arrivée à Lisbonne, il était nommé, sans aucune personnalité politique indépendante, secrétaire d'Etat du commerce extérieur du gouvernement présidé par M. Nobre da Costa. En 1979 M. Pinto lui confiait le secrétariat d'Etat de l'industrie et de la transformation. Ses activités proprement politiques remontent à 1980. L'Alliance démocratique regroupant le parti social-démocrate et le parti démocratique social venait d'être formée. Sédit par la constitution d'un large front électoral d'inspiration conservatrice, M. Cardoso a offert ses services à celui qui dominait alors la scène politique portugaise : M. Carneiro, qui devint à l'égard de son leader charismatique

La dynamique très ambiguë de l'élargissement

Les oracles sont plutôt sombres : l'adhésion à la Communauté européenne, tant souhaitée à Madrid et qui devient ce 1^{er} janvier une réalité, sera ébranlée de façon très accentuée par le choc de la dépression qui résulte du démantèlement des droits de douane, combiné à la mise en œuvre de la TVA, va exposer soudainement l'économie espagnole, dont les structures sont encore fragiles aux appels de la concurrence allemande, française, italienne.

Puis compenser les déficits que s'apprête à rencontrer l'industrie, les Espagnols ne peuvent guère espérer un développement rapide et substantiel de leurs exportations agricoles vers les pays partenaires : les Dix, et singulièrement les Français, ont en effet imposé que leurs marchés de fruits et légumes, du vin et de l'huile d'olive - les produits les plus sensibles - demeurent protégés pendant plusieurs années. Au même temps, les experts bruxellois prévoient, pour quelques mois, que l'adhésion se traduira par une baisse de 3 %, en deux ans, du PIB espagnol. Quelle perspective pour un pays qui compte déjà 20 % de chômeurs.

Il n'est pas exclu que le Portugal, pays encore largement sous-industrialisé, éprouve les plus vives difficultés à trouver des partenaires de la Communauté. Pour rattraper son retard, il peut tabler sur certains secteurs liés à l'exportation, en particulier les textiles, mais aussi sur les services financiers qui lui sont octroyés par la Communauté.

Les transferts budgétaires opérés au profit de la région méditerranéenne, modestes. L'expérience irlandaise et surtout l'expérience grecque révèlent cependant que, s'agissant de « petits pays pauvres », ils peuvent atteindre, par rapport au PNB, un niveau suffisamment élevé pour assurer avec efficacité un développement.

La « dynamique de l'élargissement » que l'on invoque avec espoir mais sans bien savoir où et comment elle s'exercera, sera-t-elle capable de contrebalancer les effets négatifs de l'élargissement ? Un rapport récent publié par l'université de Fribourg donne une double réponse qui, pour

être peu complaisante, semble marquée au coin du bon sens : « Il est vraisemblable que le traité d'adhésion soit appliqué sans que soient demandés des amendements au calendrier concernant la mise en œuvre des contraintes réglementaires qu'il propose. Il serait toutefois de penser que les politiques de l'Espagne adoptent un mélange de bon sens et de pragmatisme devant les conséquences socio-économiques (négatives) que l'on vient de décrire et mettent ainsi en péril les acquis politiques dont ce pays bénéficie depuis qu'a été instaurée la démocratie. »

On peut ainsi estimer, sans être accusé de trop noircir le trait, que la Communauté à douze risque de devoir faire face à l'alternative suivante : ou bien l'Espagne, à la manière de la Grèce, mais avec des conséquences autrement plus graves, n'applique pas le traité, ou bien elle en réclame la révision. La triste expérience de six ans de négociations et de contestations britanniques ne peut qu'invalider les Droits de préférence d'origine pour élargir un tel périmètre.

Le plus sûr moyen d'y parvenir serait sans doute de tenir les acteurs, et bien sûr pas seulement les Espagnols, sous pleinement le jeu de l'adhésion. Les conditions qui ont été imposées à l'Espagne sont sévères. Ne serait-ce pas une erreur de chercher à les interpréter de manière particulièrement restrictive au moment - important - d'arrêter les dispositions d'application de la période de transition ? C'est ce qu'a compris la Commission européenne lorsque, en décembre, passant outre ses mécontentements parisiens, elle a exigé que les droits reconnus par le traité d'adhésion aux pêcheurs espagnols - cent cinquante tonnes autorisées à pêcher ensemble dans les eaux du golfe de Gascogne, de l'ouest-irlandaise et de l'ouest-Ecosse - soient pleinement respectés. Le même problème, posé à chaque pas, faisons confiance aux Espagnols, désormais membres à part entière des institutions de la Communauté, pour faire valoir leurs intérêts. Les Dix, sans négliger les leurs, n'ont-ils pas le devoir, pour éviter la paralysie de la machine, d'aborder cette phase d'intégration

De nouveaux équilibres

Conseil : composé de 12 membres, le Conseil, en cas de décision à la majorité qualifiée désormais fixée à 54 voix, le conseil devra compter avec 8 membres de l'Espagne et 5 voix pour le Portugal (contre 10 pour la France, la RFA, la Grande-Bretagne et l'Italie).

Commission : l'arrivée de 3 commissaires espagnols et d'un commissaire portugais porte à 17 le nombre des membres de la Commission européenne.

Parlement : désigné, dans un premier temps, par les parlementaires nationaux, les 60 députés espagnols et les

24 députés portugais porteront à 518 le nombre total des membres siégeant à l'Assemblée européenne. Des élections au suffrage universel direct devront intervenir avant le 31 décembre 1987.

Cour de justice : le nombre des juges passe de 11 à 13 et le nombre d'avocats généraux de 5 à 6.

Comité économique et social : l'Espagne disposera de 21 membres et le Portugal de 12.

Cour des comptes : chaque nouvel Etat membre aura un représentant auprès de la Cour des comptes.

UNE PÉRIODE TRANSITOIRE

ESPAGNE

Union douanière industrielle : l'introduction de la taxe à la valeur ajoutée est reportée à quatre ans après l'adhésion. L'application progressive des droits de douane, sur sept ans, n'exclut pas les dispositions particulières :

- Matières grasses végétales : dix ans de transition ;

- Fruits et légumes : dix ans de transition en deux phases. L'une de quatre ans permettant l'amélioration des infrastructures de marché espagnol, l'autre de six ans pour assurer la démobilité tarifaire.

Fisc : l'alignement sur le tarif douanier commun se fera sur une période de transition de sept ans. Une aide de pré-adhésion de 28,5 millions d'ECU participera à l'effort de restructuration de la flotte espagnole.

Volat financier : Les sept ans de transition doivent en tout être neutres pour l'Espagne, qui ne doit pas recevoir plus qu'elle ne verse au budget européen.

Agriculture : En ce domaine également, le régime général est neutre pour

PORTUGAL

Union douanière industrielle : l'introduction de la taxe à la valeur ajoutée a été reportée à quatre ans après l'adhésion. L'application progressive des droits de douane, sur sept ans, n'exclut pas les dispositions particulières :

- Automobiles : l'accord CEE-Portugal en vigueur avant l'adhésion vaudra encore en 1986 et en 1987. Il ne subsistera plus de restrictions quantitatives.

- Textiles : un mécanisme de surveillance sur trois ans, avec éventuellement une année supplémentaire, est prévu pour les exportations portugaises vers les autres pays de la CEE.

- Monopoles nationaux (pétrole) : Lisbonne disposera de sept ans pour libéraliser totalement le marché des produits pétroliers.

Agriculture : Le régime général - une période de transition de sept ans - ne s'appliquera qu'à un petit nombre de produits (fruits et légumes transformés, sucre et inuline) et sera

porté à dix ans pour les matières grasses. Pour 90 % de la production portugaise (céréales, riz, et produits laitiers, viandes, légumes frais, vins), deux étapes sont prévues : l'une, cinq ans, permettra d'adapter le marché portugais ; l'autre, de cinq ans également, l'application de nouveaux tarifs. Le désarmement tarifaire est prévu sur huit ans pour les partenaires de Lisbonne et sur dix ans pour le Portugal.

La phase de transition est de sept ans pour le Portugal et de dix ans pour la Communauté, certains réajustements étant prévus pour les produits transformés à l'exportation de thon, les conserves de maquereaux et de sardines.

Volet financier : Le bilan des sept années de transition doit être positif pour le Portugal, qui devrait recevoir au minimum entre 1,2 et 1,6 million d'ECU de plus qu'il ne versera au budget communautaire.



Le double visage

Les points chauds du 9

كربان الوكيل

DANS LE MARCHÉ COMMUN

« nouveau cycle » de leur histoire s'ouvre aujourd'hui. Il risque fort de débiter sur de difficiles ajustements industriels pour les deux pays de la péninsule Ibérique, l'agriculture et la pêche constituant des raisons d'espoir et d'inquiétude, à des titres divers, tant les atouts espagnols ont finalement peu à voir avec les faiblesses

portugaises. Désormais forte de près de 329 millions d'habitants, la Communauté européenne saura-t-elle s'imposer sur la scène internationale ? Elle en a, a priori, les capacités économiques (voir la série sur l'Europe à douze publiée par le Monde à partir du 30 mars). Il lui reste à se doter des moyens politiques d'y parvenir.

Le double visage de la pêche espagnole

De notre correspondant

Madrid. — Le secteur de la pêche en Espagne ressemble à Janus : suivant l'angle sous lequel on le voit, il offre deux visages distincts. Celui présenté à l'opinion publique des pays de la Communauté, d'abord : une flotte certes importante (dix-sept mille embarcations recensées) mais vieillie et peu compétitive ; les trois quarts des bateaux jaugeant moins de 20 tonnes, et près de la moitié d'entre eux ont plus de vingt ans. Rien à voir, donc, avec l'invincible armada, selon l'expression consacrée du ministre de l'Agriculture et de la Pêche, M. Carlos Romero.

Le visage présenté à l'opinion publique espagnole est tout autre : celui d'un secteur puissant et redoutable qui a tout intérêt à entrer au plus vite dans le club européen. Avec l'adhésion de l'Espagne, la flotte de pêche communautaire augmentera de 32 % quant au nombre d'embarcations et de 70 % en tonnage total, soulignent à Madrid les responsables officiels. Le décalage entre ces deux pourcentages en dit long, d'ailleurs, sur la plus grande capacité des bateaux espagnols par rapport à la moyenne communautaire !

Mais les deux visages de Janus ne sont pas forcément contradictoires. « Nous avons à la fois des bateaux de haute mer des plus modernes aux quatre coins du monde et des embarcations artisanales qui ont peine à survivre », affirme M. Miguel Oliver, secrétaire général de la pêche du gouvernement. C'est donc un profil des plus contrastés que présente la flotte de pêche espagnole, et prédir quel sera, dans ce secteur, l'impact de l'adhésion, semble pour autant bien ardu. Faut-il s'attendre à une invasion incontrôlable ? Il est vrai que la flotte espagnole est aujourd'hui la quatrième du

monde, la troisième, même, si l'on tient compte que des bateaux jaugeant plus de 100 tonnes. Il est vrai encore, comme le souligne M. Oliver, que la pêche constitue le seul secteur pour lequel l'Espagne ne se situe pas dans la CEE en position de numéro un. Mais la flotte espagnole ne retire aujourd'hui des eaux communautaires que 8 % à peine de ses prises.

Restrictions

C'est d'ailleurs parce qu'ils espèrent qu'elle mettra fin à cette tendance régressive que les pêcheurs espagnols attendent avec impatience le jour de l'adhésion. « Nous avons dû réduire de moitié nos activités dans le golfe de Biscaye », se lamente le vice-président de la Fédération nationale des armateurs de la pêche M. Joaquim Fernandez. Ces plaintes ne sont d'ailleurs pas sans fondement : en 1979, quatre cent soixante bateaux espagnols étaient encore autorisés à opérer dans les eaux communautaires. Aujourd'hui, ils ne sont plus que trois cents. Le quota de merlu qui leur était alloué en 1979 était de 15 000 tonnes. En 1984, il n'était plus de 7 900 tonnes.

Ces restrictions sont d'autant moins facilement acceptées au sud des Pyrénées que l'Espagne est un grand consommateur de poisson : 40 kilos par habitant et par an, soit bien plus que n'importe quel pays de la Communauté. A Madrid, on soupçonne les Dix de vouloir limiter les prises de la flotte espagnole pour mieux envahir son marché avec leurs propres produits. Ainsi, en 1976, l'Espagne avait vendu à la Communauté 105 000 tonnes de poisson et lui en avait acheté 60 000 tonnes. Huit ans plus tard, les chiffres étaient pratiquement inversés.

Avec l'adhésion, les pêcheurs espagnols espèrent pouvoir lutter désormais à armes plus égales avec

leurs concurrents européens. Certes, il leur faudra passer par le purgatoire d'une longue période de transition : ce n'est qu'en 1993 que l'Espagne devrait être pleinement intégrée à l'Europe bleue. Elle a toutefois obtenu des Dix quelques « gestes » dont l'effet devrait être immédiat : ainsi, le quota de merlu qui lui est alloué va plus que doubler dès 1986, passant à 18 000 tonnes. Dorénavant, trois cents bateaux seront autorisés à pêcher dans les eaux de la Communauté (dont cent cinquante simultanément).

Le gouvernement espagnol, de son côté, a accepté une concession de taille, exigée surtout par la France : tout bateau opérant habituellement dans les eaux de la CEE et envoyé à la ferraille ne pourra être remplacé que par un autre au tonnage de moitié inférieur. Cette condition restera de mise tant que la Communauté n'augmentera pas sa propre flotte. Pour les Dix, il s'agissait de faire ainsi accepter par Madrid le principe d'une diminution à moyen terme d'une flotte jugée excessive. « Cette réduction se serait produite de toute manière », affirme M. Oliver, car le secteur de la pêche devra, à un moment ou à un autre, suivre l'exemple de notre industrie, et se reconstruire en augmentant sa productivité et en diminuant sa main-d'œuvre.

Mais peut-être ne parle-t-on pas à cet égard de la même chose de part et d'autre des Pyrénées : reconversion ne signifie pas forcément réduction, et la modernisation de la flotte espagnole pourrait au contraire accroître sa capacité. Sans doute est-ce là le problème de fond : à l'heure où la plupart des pays du monde entendent préserver davantage leurs ressources marines, à l'heure où l'extension à deux cents milles marins de la zone économique exclusive est devenue presque universelle, responsables de la pêche et armateurs espagnols rechignent à envisager une réduction

future de leurs activités. Dans ce pays, la pêche fait vivre, directement ou indirectement, un million de personnes.

THIERRY MALINIAK.

CONJONCTURE

LES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES ONT MOINS BAISSÉ QUE PRÉVU

(Suite de la première page.)

Il est probable enfin que les collectivités locales ont fortement majoré leurs rentrées fiscales pour financer des dépenses toujours importantes sans accroître leur endettement. Mais cela aussi échappe à l'Etat.

Telles sont les données les plus récentes : les prélèvements obligatoires se seraient inscrits en 1985 selon l'INSEE à 45,2 % du PIB après 45,4 % en 1984. Même si ces chiffres devaient être rectifiés — et ils le seront très certainement, — la tendance de fond semble claire.

Conséquence heureuse de cette surprise : le déficit des comptes des administrations (Etat et Sécurité sociale) sera probablement moins important que prévu. En septembre dernier, les comptes officiels prévoyaient un déficit global de 3,2 % du PIB. Celui-ci pourrait n'être que de 3 %, voire inférieur.

Ainsi tourne court une promesse présidentielle, le niveau des prélèvements atteints en 1983 ayant été dépassé cette année. Bien accueillie à droite, cet engagement avait été fortement critiqué à gauche, par M. Maire notamment et jusque dans les rangs du Parti socialiste, où l'on déploie que les faveurs faites aux entreprises et aux contribuables aient passent avant de grandes idées comme le revenu minimum et la garantie contre les mutations.

Se contentera de remarquer que la quasi-stabilisation des impôts et des charges sociales en 1985 aura permis de limiter les déficits publics. La véritable réussite n'est-elle pas là ?

ALAIN VERHOLLES.

AFFAIRES

Le four à micro-ondes cheval de Troie des Japonais

Le four à micro-ondes, cheval de Troie de l'industrie japonaise en Europe ? Pourquoi pas, suggère la Dafsa, un organisme d'études financières, dans son étude sur le marché européen de l'électroménager en 1985.

Les Japonais ont pour eux d'avoir introduit des micro-ondes dans leurs cuisines dès 1974 (seulement précédés des Américains depuis 1958). Ce qui leur a permis de roder leur technologie, et de rentabiliser leur production sur une large échelle. Un atout réel puisque les principaux producteurs se sont souvent appuyés sur un large marché domestique. C'est ce qui explique par exemple que les Britanniques soient, en Europe, les rois du sèche-linge, et les Italiens et les Allemands, ceux des appareils de chauffage.

La bataille du four à micro-ondes pourrait être décisive, puisque portant sur un des rares marchés encore loin d'être saturés en Europe. En effet, rares sont ceux qui n'ont pas leur réfrigérateur. Huit ménages sur dix lavent leur linge en machine. Autant aspirent leurs tapis. Mais on ne recense aujourd'hui, au mieux, que sept fours à micro-ondes sur cent foyers. Gains de temps, d'économie d'énergie et de lavage (on ne change pas de plat) autant de qualités qui pourraient faire de ce four un produit porteur de croissance.

La production progresse rapidement en Europe. Mais déjà les fours japonais sont concurrencés par les japonais, soit importés directement, soit produits sous licence japonaise. Depuis 1983, la firme britannique Ti

REPÈRES

Dollar : en baisse à 7,55 F

En l'absence d'indications provenant de certaines places, compte tenu de la « trêve des confiseurs », le cours du dollar a baissé le 31 décembre sur la plupart des marchés. A Paris, où le marché des changes avait fermé ses portes, empêchant toute cotation officielle, le billet vert se traitait aux alentours de 7,55 F en fin de matinée de banque à banque (contre 7,5610 F la veille en séance). A Francfort, la devise américaine régressait à 2,4610/4630 DM (contre 2,5630/4650 DM la veille). Peu de changements sur le cours du deutschemark, à 3,068 F.

Activité : faible hausse de l'indicateur composite américain

L'indice des principaux indicateurs économiques américains n'a progressé que d'un très modeste 0,1 % en novembre, sa plus faible hausse depuis juin dernier, annonce le département américain du commerce. Sans les bons résultats enregistrés par la Bourse, l'indice aurait même décliné de 0,3 %. Cette évolution, de l'avis de nombreux analystes, confirme que la croissance américaine restera aussi lente en 1986 qu'en 1985. Mais l'administration Reagan, sensiblement plus optimiste, compte sur une expansion de 4 % l'an prochain, selon les prévisions rendues publiques le lundi 30 décembre par la Maison Blanche. Ces prévisions tablent également sur une hausse légère des taux d'intérêt à court terme, qui passeraient, l'an prochain, à 7,3 %, contre 7 % actuellement. En revanche, les taux à long terme devraient baisser. A compter de 1987, la croissance pourrait, toujours selon l'administration, se ralentir pour retomber à 3,5 % en 1991.

Pétrole : baisse des prix mexicains

Le Mexique a décidé, le lundi 30 décembre, de baisser rétroactivement au 1^{er} décembre, le prix de son pétrole. Pour le consommateur européen, le cours de l'ISTHMUS, brut léger, sera ramené de 27,60 à 25,85 dollars. En outre, le Pemex fixera désormais, « de façon transitoire » et du fait « de conditions du marché particulièrement incertaines » à la fin de chaque mois, le prix de son pétrole pour les trente jours écoulés. D'autre part, Conoco, compagnie américaine souvent à la tête des mouvements de prix, vient d'annoncer qu'elle allait réduire de 1 dollar par baril le prix qu'elle paye pour le pétrole produit aux Etats-Unis (West Texas Intermediate).

BRI : les banques restent très prudentes

Les statistiques des six premiers mois de 1985 confirment l'extrême prudence des banques. Selon la BRI (Banque des règlements internationaux), les nouveaux prêts bancaires, compte tenu du déclin du dollar, n'ont progressé que de 4,2 milliards de dollars, après avoir augmenté de 19,9 milliards durant les six mois précédents. Souvent à court terme, ces nouveaux crédits ont augmenté de 2,7 milliards de dollars vers les pays de l'Est, URSS en tête, et de 2,6 milliards vers les pays en voie de développement importateurs de pétrole. L'Amérique latine a, quant à elle, bénéficié de 1 milliard de dollars de prêts.

Transports urbains : les tarifs augmenteront de 2,9 %

Les tarifs des transports urbains de province pourront être augmentés de 2,9 % à partir du 1^{er} avril 1986, selon l'accord signé entre le ministère de l'économie, des finances et du budget et le Groupement des autorités responsables de transport (GART). Des modulations de tarifs seront admises dans la limite de deux points pour tenir compte de certaines situations locales. Le GART se félicite de cet accord qui permettra aux tarifs de suivre exactement l'inflation, alors que, de 1970 à 1984, celle-ci a excédé de 20 % les recettes des transports publics, obligeant les élus à compenser ce manque à gagner par un recours aux impôts locaux.

Les points chauds du golfe de Gascogne

De notre envoyé spécial

Les Sables-d'Olonne. — 1985 se termine aux Sables-d'Olonne sur une note optimiste, mais 1986 s'ouvre sous des auspices moins fastes. L'optimisme tient à la progression de 12 % du chiffre d'affaires des chalutiers par rapport à 1984, donc à l'amélioration du revenu des équipages. En revanche, à partir du 1^{er} janvier, l'Espagne entre à part entière dans le Marché commun, et on s'attend à une multiplication des incidents dans le golfe de Gascogne, entre pêcheurs espagnols d'un côté, Vendéens, Rochelais, Arcaichonnais ou ceux de l'île d'Yeu de l'autre.

« Dans leur rapport de mer, nos pêcheurs signalent que les chalutiers espagnols maillent avec des bâches leurs numéros d'immatriculation pour que les autorités soient dans l'incapacité de les identifier, donc de vérifier s'ils possèdent une licence. Des échouffourées et des abordages, il y en a déjà eu et l'on s'attend tous les jours à de nouveaux incidents », raconte M. Urvole, directeur de l'armement coopératif des Sables-d'Olonne qui gère soixante-quinze chalutiers.

Un système de licences a été mis au point entre la CEE et l'Espagne pour l'année 1986, qui réduit de cinquante-trois à quarante-sept le nombre de bateaux essentiellement originaires de Pasajes et d'Ondarroas sur la côte basque, autorisés à opérer dans les eaux du golfe de Gascogne sous juridiction française. De ce point de vue purement quantitatif, l'accord signé en mars 1985 entre l'Espagne et la CEE est un bon accord, estime l'intérieur des eaux territoriales, c'est-à-dire moins de 12 milles des côtes, les Français jouissent d'un monopole, mais, entre le droit et la pratique, la distance est confortable.

On estime à quelque quarante unités le nombre moyen de bateaux espagnols constamment en infraction dans la zone située dans le croissant de lune allant de Quessant à Hordaya. En dépit des chasses et des contrôles de tous genres sur les engins de pêche ou sur les quantités de poisson capturé, en dépit des arraisonnements et des dédouanements vers Lorient ou La Rochelle, les chalutiers pirates et les palangiers, qui déroulent leurs lignes sur trois ou cinq kilomètres, pour former de véritables barres, continuent à ratisser sans vergogne ou à quadriller les zones de pêche les meilleures.

Puisque l'autodiscipline est un leurre, il faudrait, pour mettre un peu d'ordre, multiplier par deux ou par cinq le nombre des avions et des vedettes rapides des affaires maritimes, des douanes, de la gendarmerie ou de la marine nationale qui, chacun sous la coordination du CROSS d'Etat (Morbihan), concourent à la surveillance (1). Question de budget et question de volonté politique.

L'arsenal répressif

Sous l'impulsion de M. Guy Langagna, secrétaire d'Etat à la mer, l'arsenal juridique et répressif, qui date du siècle dernier (décret de 1852 et loi de 1888), a été révisé, grâce à la loi du 22 mai 1985 applicable depuis le 1^{er} novembre. « Le législateur a mis la barre des amendes très haut, de 50 000 F à 500 000 F pour pêche sans licence, et l'administration maritime, comme le procureur de La Rochelle se montrent particulièrement intransigeants », relève M. Descubes, avocat rochelais, spécialiste de la défense des chalutiers espagnols arraisonnés. « Et s'il y a obstruction du patron pour empêcher les contrôles, des peines d'emprisonnement sont prévues. »

« Cette rigueur est bien naturelle », réplique M. Daniel Hery,

directeur des affaires maritimes à La Rochelle, en montrant un jeu de photos représentant des gaffes, des crochets et des hamacques ligaturés, saisis à bord de l'Horizon Claire, un chalutier arcaichonnais, dont l'équipage battait en retraite et menaçait de s'échapper.

En 1985, quatorze chalutiers auront été détournés à La Rochelle, dont neuf battaient pavillon anglais avec un équipage espagnol. Et le 30 septembre dernier, le tribunal de grande instance de la ville a infligé des amendes cumulées de 800 000 F au Leizere, un récidiviste — connu. Ce qui fait dire à M. de Bourlier, agent maritime, qui prend en charge les intérêts des armateurs espagnols et qui verse pour eux les cautions qui permettent aux navires de reprendre la mer : « Il serait plus juste de poursuivre les armateurs et les propriétaires plutôt que les équipages ; je trouve que l'administration manque un peu d'humanité. »

Partager la mer ? Impossible. Car la quasi-totalité du plateau continental (c'est-à-dire la zone la plus riche) est sous juridiction avec les saisons. Réglementer et instituer des quotas ? C'est en cours. Mais l'Europe et chacun des Etats membres ne pourront jamais placer un contrôleur derrière chaque chalutier ou derrière chaque caisse de poisson débarquée à la criée.

Reste alors un minimum d'autodiscipline et d'entente cordiale franco-espagnole : la seule voie raisonnable, si l'on tient à exploiter longtemps encore cette poutre aux œufs d'or qu'est le golfe de Gascogne.

FRANÇOIS GROSCHICHARD.

(1) Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage. Pour les onze premiers mois de 1985, 3 233 bateaux espagnols ont été surveillés, dont 22 ont été dédouanés.

D.B.

(1) Electrolux, Zanussi, Bosch-Siemens Hausgeräte, Philips, AEG, Thomson, Indesit et Candy.

AFFAIRES

Les Etats-Unis rallument la guerre de l'acier avec les Européens

Rompant les négociations en cours, les Etats-Unis ont décidé unilatéralement, le lundi 30 décembre, de limiter pendant quatre ans les importations d'acier demi-finis européens à 600 000 tonnes par an. Annoncé par M. Youtter, le représentant spécial de la Maison Blanche pour le commerce international, cette décision a rallumé la guerre de l'acier et provoqué une immédiate réaction de la CEE. M. Willy de Clercq, commissaire européen aux relations extérieures, l'a qualifiée d'*"injustifiée"* et a indiqué que des mesures de représailles ont été prises à l'égard de la CEE. Le CEE estime le dommage à quelque 50 millions de dollars par an.

Ce n'est pas la première fois que les Etats-Unis durcissent leur position sur les exportations européennes d'acier. En 1983 déjà, ils avaient imposé des quotas stricts sur les aciers spéciaux, provoquant des mesures de rétorsion de Bruxelles sur l'entrée en Europe d'autres produits américains. Courant 1985, lorsqu'il a fallu renégocier le premier accord de limitation signé en 1982, qui vient à expiration le 31 décembre, Washington avait décidé, sous la pression de ses maîtres de forges, de *"globaliser"* toutes les catégories de produits. Depuis 1982, seuls les aciers courants étaient limités, le reste, représentant 10 % des exportations environ, n'était soumis qu'à *"consultations"*.

Un compromis avait été négocié par les autorités bruxelloises l'été dernier. Mais la Grande-Bretagne craignait de s'engager avant de connaître le sort réservé aux produits demi-finis qui seuls échappaient à l'accord global. Un

embargo total était alors décidé par les Américains, pour la fin de cette année, destiné à faire fléchir les Européens. Après différentes tractations, la Grande-Bretagne accepterait de signer cet accord qui prévoit de limiter la part des aciers européens à 5,5 % du marché intérieur américain jusqu'au 30 septembre 1989.

La Grande-Bretagne est particulièrement attentive aux demi-finis à cause d'un contrat signé par la compagnie nationale British Steel, avec l'américain Tuscaloosa Steel of Alabama qui prévoit des exportations croissantes de 250 000 tonnes par an au début à 600 000 tonnes en 1989, de produits destinés à être laminés aux Etats-Unis.

La décision du 30 décembre des Etats-Unis donne raison, *a posteriori*, aux craintes de la Grande-Bretagne. Sur le quota de 600 000 tonnes prévu, 200 000 tonnes sont spécialement réservées à British Steel, mais cela est insuffisant pour respecter le contrat avec Tuscaloosa.

Les autres Européens, qui considèrent le compromis global comme un moindre mal, voudront sans doute éviter de prendre de réelles mesures de rétorsion. Washington n'ignorait rien de ce désaccord entre les Dix et a su en jouer pour renforcer ses frontières par étapes successives tout en échappant à un conflit dur. Cette fois-ci la boucle est fermée, tous les aciers sont contingentés. Les maîtres de forges américains ont obtenu avec la complexité de leur gouvernement ce qu'ils voulaient sans que, finalement, les Européens réagissent vraiment.

E.-L. B.

ENTREPRISES

Les actionnaires de Westland choisiront un sauveur le 14 janvier

Les actionnaires du constructeur britannique d'hélicoptères Westland seront saisis, le 14 janvier, de deux propositions de sauvetage de leur entreprise. La première émane du constructeur américain Sikorsky, associé à Fiat, qui offre une aide de 30 millions de livres (320 millions de francs). La seconde a été formulée par un consortium européen regroupant Aérospatiale (France), Agusta (Italie), British Aerospace et GEC (Grande-Bretagne), et Messerschmitt (RFA), qui propose 37 millions de livres (400 millions de francs). Le conseil d'administration de Westland s'est déjà prononcé en faveur de la solution américaine.

Alstom vend deux dragues au Mexique

La Société Alstom a vendu, le 19 décembre, deux bateaux-dragues d'une capacité de 4 000 mètres cubes au Mexique. Cette commande, qui est évaluée à 400 millions de francs, consolidera le plan de charge des chantiers Dubigeon, filiale d'Alstom, qui a décidé de ramener ses effectifs de 1 089 à 560 salariés.

Les Wagons-Lits s'associent à Fiat pour gérer son activité touristique

La Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme (CIWLT) vient de signer un accord avec le groupe Fiat pour gérer en association avec la société italienne l'activité touristique de la société Ventana, filiale du groupe italien. A cet effet, une société nouvelle, Ventana Turismo, sera créée le mercredi 1^{er} janvier pour reprendre l'activité touristique de cette société, laquelle a représenté un chiffre d'affaires de 120 milliards de francs en 1985 (environ 540 millions de francs). Basée à Rome et à Turin, Ventana Turismo est considérée comme le numéro un italien du voyage d'affaires. Cette société, qui emploie cent trente personnes, a, notamment, pour client le groupe Fiat et la FAO, l'Organisation internationale pour l'alimentation et l'agriculture.

Boeing vend quarante avions à J.A.L. et United Parcel Service

La société Boeing a reçu, le 30 décembre, deux commandes. La première émane de Japan Airlines (JAL), qui a décidé d'acheter quatre 747-S et un 787-300 pour un montant de 570 millions de dollars (4,3 milliards de francs). Cette offre confirme que l'accident du 747 de la JAL, qui a coûté, au mois d'août 1985, la vie à 520 personnes, n'a en rien affecté les relations entre la compagnie et le constructeur.

La deuxième commande reçue par Boeing est spectaculaire, puisqu'elle porte sur trente-cinq 757-200, version cargo que la société United Parcel Service, spécialisée dans l'acheminement des paquets et

des correspondances, veut mettre en ligne, à partir de 1987, entre les Etats-Unis et l'Europe. Le montant du contrat est de 1,5 milliard de dollars (11,4 milliards de francs).

Motobécane: 310 nouvelles suppressions d'emplois

La suppression, en 1986, de 310 emplois (sur 1 900) a été annoncée le lundi 30 décembre par la direction de MBK-Industrie (Motobécane) lors d'un comité d'entreprise. L'entreprise a déjà engagé un premier plan de 200 suppressions d'emplois fin novembre, afin d'améliorer sa productivité sur un marché défavorable à tous les constructeurs (- 15 % en 1985).

Les chantiers Dufour rachetés par Gersteen

La cour d'appel de Fontenay-aux-Roses, le 30 décembre, la décision du tribunal de commerce de La Rochelle, et autorisés la reprise du constructeur de bateaux de plaisance Dufour par la société Iso-Delta-Gersteen de Chiré-en-Montreuil (Vienne). Cette solution était appuyée par le comité interministériel de restructuration industrielle. Elle permettra le réemploi de 44 des 190 salariés de l'entreprise, et assurera la survie de Dufour en attendant le Salon de la navigation de plaisance de Paris, en janvier 1986. Iso-Delta-Gersteen est spécialisée dans la construction de volets et de tableaux de bord.

Charbonnages de France vend son siège social

Charbonnages de France vient de vendre, pour 223 millions de francs, à une filiale de l'industrie Bak of Japan, le Kowa Real Estate Investment, son siège social du 9, avenue Parcier à Paris (8^e). « Symbole de déclin du charbon national », selon la CGT, la vente d'immeubles est un des moyens traditionnels des entreprises pour obtenir des liquidités. Les quelque cinq cents personnes du siège social seront regroupées à Rueil-Malmaison.

SOCIAL

POINT DE VUE

Comment réformer la Sécurité sociale ?

par JEAN-PIERRE FOURCADE (*)

de la pyramide des âges, ne pouvait que placer en situation de déficit la branche vieillesse.

Dans un second temps, confronté à des perspectives de déficit, il a mis en œuvre des mesures de rigueur comme la contribution de solidarité de 1 % sur les revenus au profit de la branche famille, mesures qui n'ont empêché de supprimer dans un troisième temps pour satisfaire au mythe présidentiel de la diminution des prélèvements obligatoires.

Il est même envisagé, dans le projet de budget pour 1986, un transfert de plus de 10 milliards de francs du budget de l'Etat vers les comptes sociaux: 6 milliards de francs étant à la charge du régime général de Sécurité sociale et 4,5 milliards à la charge des régimes complémentaires. Les prévisions financières des régimes de Sécurité sociale pour 1986 deviennent inquiétantes avec un retour au déficit du régime maladie qui s'ajoute à celui du régime vieillesse, laissant un besoin de financement de l'ordre de 25 à 30 milliards de francs, dont on ne peut attendre, si rien n'est entrepris pour y porter remède, qu'une lente régression des prestations ou un allourdissement des cotisations.

Réformer la Sécurité sociale, c'est en réalité l'adapter aux problèmes de notre société en tenant compte de l'évolution qu'a subie la France depuis 1945, notamment en matière démographique, avec la diminution de la population active, des phénomènes d'immigration différenciant maintenant et l'allongement continu de la durée de la vie. Mais c'est également tenir compte du contexte économique qui est caractérisé par une concurrence internationale exacerbée et par l'arrivée de nouveaux pays industrialisés particulièrement agressifs, dont les charges de protection sociale sont inférieures à celles qui existent en France. Aussi, la première des conditions du rétablissement de notre protection sociale est-elle de créer un environnement favorable à l'entreprise; seule source de la richesse, l'entreprise ne peut subsis-

ter et se développer dans un monde en mutation rapide que si elle peut s'adapter aux besoins du marché, des techniques et de la concurrence.

Des orientations claires

Il faut ensuite dégager des orientations claires pour l'avenir.

La première orientation consiste à dissocier les trois branches de la Sécurité sociale - assurance-maladie, prestations familiales et assurance-vieillesse - de manière à tenir compte des évolutions propres à chacune d'elles et à protéger la politique familiale qui ne doit plus être un élément de compensation des risques maladie ou vieillesse. La séparation des risques maladie, vieillesse, famille, constitue d'ailleurs une condition préalable pour inciter les assurés sociaux à une plus grande responsabilité: elle doit se traduire par un renforcement de l'autonomie de gestion des caisses et par une plus grande responsabilité financière des gestionnaires.

La seconde orientation vise à introduire davantage de concurrence dans le domaine de la protection sociale complémentaire, en donnant notamment une plus grande place aux mutuelles et aux assurances privées, de manière à accroître les contributions facultatives des assurés au-delà des cotisations obligatoires; cette concurrence entre les différents prestataires de services et le libre choix laissé à l'usager devrait favoriser une plus grande maîtrise des dépenses de santé tout en assurant la mise en place d'un système de distribution de soins répondant à la double nécessité de la qualité et du moindre coût.

La troisième orientation consiste à développer des complémentarités multiples pour renforcer notre système de protection sociale: complémentarités dans le domaine de la santé entre secteur public et secteur privé par la suppression des distorsions qui se sont progressivement

accentuées entre eux, et notamment par un retrait de l'Etat dans la négociation entre les deux secteurs. Complémentarités dans le domaine des retraites entre les systèmes par répartition et les systèmes d'épargne complémentaire et à long terme, parallèlement à l'adoption de règles plus souples de départ à la retraite assurant un rapport satisfaisant entre la durée de cotisation, l'âge de départ et le niveau de la retraite. Complémentarités entre les régimes nationaux et les interventions nécessaires et obligatoires des différents niveaux de collectivités locales, notamment par l'action conjointe des bureaux d'aide sociale et des caisses de Sécurité sociale face aux problèmes de grande pauvreté.

La quatrième orientation vise à encourager la politique contractuelle entre les partenaires sociaux, notamment dans le domaine de la couverture sociale du chômage: s'il convient de distinguer les prestations d'assurance financées par les entreprises et les salariés et celle de solidarité à la charge de l'Etat, en revanche, il convient de maintenir le caractère paritaire de la gestion de ce risque malgré l'importance du concours financier de l'Etat. En outre, il conviendra de faire en sorte que l'indemnité de chômage ne soit pas seulement une simple allocation de secours, mais qu'elle soit aussi une incitation à la recherche effective d'un emploi ou d'une formation.

L'échec d'une politique économique s'apprécie aux conséquences sociales qu'elle engendre: pour moi, l'échec de la politique économique du gouvernement socialiste se mesure aujourd'hui au recul de notre protection sociale et aux difficultés de financement des comptes sociaux qui se feront jour dans les prochaines années, constituant pour les futurs gouvernements un lourd handicap qu'il faudra bien surmonter.

En réalité, seule une autre politique économique, faisant davantage appel au sens de l'initiative individuelle et acceptant d'être jugée à l'aune de la compétitivité internationale, permettra de rétablir dans quelques années les comptes sociaux de notre pays.

(*) Ancien ministre, président de la commission des affaires sociales du Sénat.

FAITS ET CHIFFRES

● Eurodisneyland: pas de dérogation au code du travail. - Les promoteurs d'Eurodisneyland, qui sera créé près de Marne-la-Vallée, n'obtiendront pas les dérogations au code du travail qu'ils ont réclamées, annonce le ministère du travail. Selon ce dernier, la réglementation sociale française est « *essentiellement compatible avec une grande entreprise moderne de loisirs* » et il n'est pas question - de la remettre en cause pour le futur Disneyland français. Le ministre dément ainsi les affirmations de la CGT, qui avait déclaré que l'ouverture du futur parc de loisirs « *ferait voler en éclats le code du travail* ».

● Pratt et Whitney devra réviser 1 840 réacteurs. - L'administration américaine de l'aviation civile s'appret à recommander le remplacement d'une pièce mobile du compresseur installé sur 1 840 réacteurs d'avions Pratt et Whitney JT-8D. La rupture de cette pièce avait provoqué, le 6 décembre dernier, la chute d'un DC-9 de la compagnie Midwest Express qui décollait de l'aéroport de Milwaukee (Etats-Unis). Trente et une personnes avaient été tués.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

TORAY INDUSTRIES, INC.

Résultats consolidés du 1^{er} semestre (1^{er} avril-30 septembre 1985)

● Chiffre d'affaires net consolidé: 405 214 millions de yens (1 867 millions \$ US), en progression de 1,9 % sur l'exercice précédent.

● Bénéfice net consolidé: 7 021 millions de yens (32 millions \$ US) pour les six mois clos le 30 septembre 1985, en baisse de 14,1 %.

● Pour l'exercice clos le 31 mars 1986, Toray prévoit un chiffre d'affaires net consolidé de 820 milliards de yens (3 779 millions \$ US) et un bénéfice net consolidé de yens 15 milliards (69 millions \$ US).

● 1 \$ US = 217 yens au 30-9-1985.

ANNONCES CLASSEES

OFFRES D'EMPLOIS

ROCKWELL-COLLINS FRANCE
recherche pour ORLY
1 INGÉNIEUR SUPPORT TECHNIQUE
pour assurer auprès de sa clientèle le support technique élargi après vente de ses produits électroniques (avionique générale et avionique gouvernement).
Le candidat de formation BTS électronique/DUT devra justifier d'une expérience de 3 à 5 ans dans le domaine de l'avionique et de la connaissance des fonctions COM/AVIONIC. La maîtrise de l'anglais et une grande disponibilité pour des déplacements fréquents sont indispensables.
Le poste est à pourvoir immédiatement.
Ecrire avec CV et prétentions à:
ROCKWELL-COLLINS FRANCE
Service Personnel
5, av. Didier Daurat - 31701 BLAGNAC CEDEX

FONDS D'ASSURANCE FORMATION
recherche
JEUNE ASSISTANT(E) METHODES ADMINISTRATIVES
Cet(elle) assistant(e):
● suivra l'activité de correspondant informatique;
● sera amené à développer le logiciel existant en fonction des besoins des services;
● proposera des procédures administratives internes adaptées, assurera le suivi de celles qui servent de base à l'entreprise, mettra en place les tableaux de bord adaptés et contrôleront les coûts intervenus.
Adresser candidature et prétentions à:
FARCA - Immobilière La Dame 32, boulevard de Vaugoussier, 75015 Paris.

VILLE BANLIEUE SUD recrute
● Niveau d'Etudes du 3^e cycle
● Récompensation basée sur la grille d'Attaché de la Fonction Publique territoriale.
Les candidatures sont à adresser sous le n° 314.810 M. LE MONDE PUBLICITE
5, r. de Montcaumon, 75007 Paris.

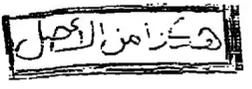
École de langues recherche
PROF. DE POLONAIS
A LYON. Ex. C.V. M. CZESZK
8576 184, rue de Tolbiac,
75013 PARIS,
ou tél. 46-58-79-90.

DEMANDES D'EMPLOIS
Premier de cuisine, avec CAP, 3 ans d'expérience, cuisine raffinée, recherche place stable et intéressante.
Téléphone: 60-20-07-43.
S.P. 402 - 08 PARIS.

Les possibilités d'emploi à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur le service spécialisé MIGRATIONS (LMO S.F. 291 - 08 PARIS).

L'immobilier

- | appartements ventes | locations non meublées demandées |
|---|---|
| 1^{er} arrdt
Lyonne
Imm. ancien, entièrement restauré, avec ascenseur. SURFACES 140-60 et 70 m ² . OBLIGATIONS DUPL. GARB - 48-67-23-88. | Paris
Pour divers emplois et cadres supérieurs, murs, provinces Paris IMPORT. STE FRANCOISE ELECTRONIQUE recher. des appts et studios très confortables et ville Paris-Banlieue. 46-04-49-21. |
| 4^e arrdt
St-Louis, 210 m ² , trav. 5-4 dans résidence calme, près gare. 29-22-83. 42-53-07-02. | Région parisienne
Eude cherché pour CADRES villes très bien, loyer garanti. (1) 46-58-98-86, 42-53-07-02. (2) 46-58-98-56, 42-53-07-02. |
| 7^e arrdt
Rue de l'Université, 2 pièces + suite, et bns, 43 m ² , 650.000 F, 45-55-63-56. (Tranquille). | bureaux
Locations
Votre adresse commerciale ou SIÈGE SOCIAL CONSTITUTION STES Prix compétitifs. Délais rapides ASPAC 42-93-50-50 + |
| 92 Hauts-de-Seine
NEUILLY, 60 m ² double m ² , + chbrs parking immeuble récent, 850.000 F GARB - 45-57-22-88. | VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS SARL - RC - RM Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanence téléphonique. 43-55-17-50. |
| 95- Val-d'Oise
CERGY, CRÉDI DU BOIS, vds 74 dans résidence calme, près toutes commodités, clair, agréable, vue très étendue, comprenant 1 entrée, cellier, séjour sv, balcon, 3 chbrs, sv., s. de bns, nombreux placards, cave, parking sous-voit. 400.000 F. (Prix cessible 50.000 F.) Tél. 16 (1) 30-32-00-82, après 19 heures. | viagers
F. CRUZ - 42-66-19-00
8, RUE LA BÔTE-S
Conseil 48 ans d'expérience. Prix nettement inférieurs. Étude gratuite gratuite. |
| Province
Nice, Promenade des Anglais, près Gambetta, 8 ^e , studio, 50 m ² , coin, et s. de bns éclair. terrasse sur mer, bns. 450.000 F. Ecrire sous le n° 6-947 LE MONDE PUBLICITE 5, rue de Montcaumon, Paris-7 ^e . | les annonces classées Le Monde
sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures au 45-55-91-82 |
| appartements achats
Recherche 2 à 4 p. PARIS préfère 9 ^e , 7 ^e , 12 ^e , 14 ^e , 19 ^e , avec ou sans travaux. PRIX COMPATIBLE chez notaire 48-73-20-67, même le soir. | AGENCE LITRE
Rech. pour clientèle française et étr. appts et bndes part. dans quartiers résidentiels. paiement compt. chez notaire. Tél. 42-64-46-62. |



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

30 décembre

Forse hausse : + 1,53 %

La Bourse de Paris a abordé lundi la dernière ligne droite de la course à laquelle toutes les grandes places financières ont participé en 1985. Elle est en bonne forme mais, partie un peu trop vite, elle a dû céder un peu du terrain gagné en séance pour repartir cependant à la hausse en clôture : + 1,53 %.

En pleine trêve des confiseurs, c'est quand même une excellente performance. Une fois encore, le BTP s'est distingué avec un bon exceptionnel de la SCREB (+ 36 %), le titre n'ayant pu être coté à la précédente séance. Mais les grands vendeurs étaient cette fois dans le peloton de tête (Peugeot, CSF, Total, Roussel-Uclaf, Carrefour, Schneider, Compagnie bancaire).

Nouvelle surprise autour de la Corbeille. Les professionnels ne s'attendaient pas à une aussi bonne séance. Il y a eu, bien sûr, les achats de dernière minute faits par la clientèle des particuliers. Mais l'encouragement à monter est venu de l'INSEE, dont la dernière enquête fait état de l'optimisme des industriels pour les prochains mois, de New-York aussi, avec la dernière hausse de Wall Street. Ajoutons que la baisse du dollar, en minorant derechef la facture énergétique, favorise des courants d'achats.

Sur le marché obligataire, le calme a continué de régner. Les spécialistes n'attendent pas une reprise des affaires avant le 6 janvier. Seul l'intérêt : les emprunts d'Etat à taux fixe remboursables en fins.

La devise-titre a suivi le dollar dans sa retraite pour s'échanger entre 7,55 F et 7,60 F (contre 7,64 F le 27 décembre).

L'or s'est offert à Londres : 326,15 dollars l'once contre 326,85 dollars à Paris le lingot a perdu 600 F à 79 800 F. Mais le napoleon a monté : 530 F (+ 3 F).

NEW-YORK

La hausse se poursuit

La semaine a bien commencé pour Wall Street. Réamorcé à la veille du week-end, le mouvement de hausse s'est, en effet, poursuivi lundi. Mais il n'a pas repris immédiatement. Les cours avaient d'abord un peu baissé sur des ventes à caractère fiscal. Par la suite, le terrain perdu fut regagné progressivement, et même largement au-delà.

À la clôture, l'indice des industriels s'inscrivait à 1 550,45 (+ 7,45 points), non loin de son plus haut niveau de l'année (1 553,10). Le bilan de la journée a été à la hauteur de ce résultat. Sur 2 042 valeurs traitées, 936 ont monté, 624 ont baissé et 482 n'ont pas varié.

IBM, parvenu à son plus haut niveau historique, a été l'artisan de cette reprise. Mais l'encouragement est également venu des projections d'expansion faites par l'administration Reagan. Selon les études menées, la croissance économique serait de 4 % pour 1986, 1987 et 1988, avant de se ralentir jusqu'en 1991 au rythme annuel de 3,5 %.

Ces précisions ont un valeur très théorique, mais elles ont produit un excellent effet. L'indice est resté faible avec 91,97 millions de titres échangés, contre 81,6 millions précédemment. Union Carbide a baissé de 3 %, mais a été le valeur la plus traitée (2,81 millions d'actions) en change de main.

Le juge de Manhattan, M. Milton Pollack, a rejeté la plainte déposée par General Electric sur l'illégalité de la décision du groupe chimique de racheter ses propres actions pour déjouer la tentative d'OPA.

Ces précisions ont un valeur très théorique, mais elles ont produit un excellent effet. L'indice est resté faible avec 91,97 millions de titres échangés, contre 81,6 millions précédemment. Union Carbide a baissé de 3 %, mais a été le valeur la plus traitée (2,81 millions d'actions) en change de main.

Le juge de Manhattan, M. Milton Pollack, a rejeté la plainte déposée par General Electric sur l'illégalité de la décision du groupe chimique de racheter ses propres actions pour déjouer la tentative d'OPA.

Ces précisions ont un valeur très théorique, mais elles ont produit un excellent effet. L'indice est resté faible avec 91,97 millions de titres échangés, contre 81,6 millions précédemment. Union Carbide a baissé de 3 %, mais a été le valeur la plus traitée (2,81 millions d'actions) en change de main.

Ces précisions ont un valeur très théorique, mais elles ont produit un excellent effet. L'indice est resté faible avec 91,97 millions de titres échangés, contre 81,6 millions précédemment. Union Carbide a baissé de 3 %, mais a été le valeur la plus traitée (2,81 millions d'actions) en change de main.

BOURSE DE PARIS Comptant

30 DECEMBRE

VALEURS	%	Cours	DERNIER COURS	VALEURS	Cours	DERNIER COURS	VALEURS	Cours	DERNIER COURS	VALEURS	Cours	DERNIER COURS
2% 1979	31,20	0,748		Alcatel	347	351	Elf S.M.D.	433	440	Acronwell Inc.	514	565
3% 1979	50,20	4,562		Compagnie B.P.	1070	1075	Alcatel	347	351	Alcatel	347	351
3% 1980	72,50	1,249		Compagnie B.P.	1070	1075	Alcatel	347	351	Alcatel	347	351
3% 1981	70,05	1,705		Compagnie B.P.	1070	1075	Alcatel	347	351	Alcatel	347	351

Actions au comptant

VALEURS	Cours	DERNIER COURS	VALEURS	Cours	DERNIER COURS
AEG	160,80	169	Alcatel	347	351
AEG (S.A.)	5230	5440	Alcatel	347	351
AEG (S.A.)	175	230	Alcatel	347	351
AEG (S.A.)	256	258	Alcatel	347	351

Étrangères

VALEURS	Cours	DERNIER COURS	VALEURS	Cours	DERNIER COURS
AEG	160,80	169	Alcatel	347	351
AEG (S.A.)	5230	5440	Alcatel	347	351
AEG (S.A.)	175	230	Alcatel	347	351

SECONDE MARCHÉ

VALEURS	Cours	DERNIER COURS	VALEURS	Cours	DERNIER COURS
AEG	160,80	169	Alcatel	347	351
AEG (S.A.)	5230	5440	Alcatel	347	351
AEG (S.A.)	175	230	Alcatel	347	351

SICAV 30/12

VALEURS	Cours	DERNIER COURS	VALEURS	Cours	DERNIER COURS
AEG	160,80	169	Alcatel	347	351
AEG (S.A.)	5230	5440	Alcatel	347	351
AEG (S.A.)	175	230	Alcatel	347	351

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LE BOND DE LA SCREB ET L'ACTIVITE DU BTP. - La société SCREB, qui n'avait pu être cotée le vendredi 27 décembre à la Bourse de Paris, en raison de l'abondance des ordres d'achat, a inscrit finalement un cours de 90 F en clôture le lundi 30 décembre, contre 66,10 F précédemment. Ce bond de 36,16 % est à rapprocher de l'arrivée du groupe Bouygues au sein de l'abandon des ordres d'achat, à l'exception de la participation de la SCREB et d'une option portant sur 17 % supplémentaires à lever dans les six mois (le Monde date 29-30 décembre). D'une façon générale, l'ensemble des sociétés du bâtiment et des travaux publics bénéficie actuellement d'un engouement justifié à la fois par les diverses opérations de diversification entreprises par les sociétés concernées et par la perspective d'importants contrats d'équipements (Euro-Dynsland, lien fixe trans-Manche, TGV Atlantique...). De plus, les professionnels se disent plus optimistes. Selon la dernière enquête de la Banque de France et de la Banque des publics (BTP), la clientèle du BTP prévoit, à 90 % des entreprises interrogées, « une activité stable ou en amélioration » pour les prochains mois.

AUGMENTATION DE CAPITAL D'ALSTHOM. - La société va augmenter de 25 % environ son capital par émission d'actions à souscrire au prix de 300 F par titre (50 F nominal et 250 F de prime d'émission) et à raison d'une nouvelle pour quatre anciennes. Cette augmentation de capital d'Alsthom de 648,3 à 810,4 millions de francs s'effectuera par l'émission de 3,24 millions d'actions nouvelles.

PROCHAINE AUGMENTATION DE CAPITAL DE LYONNAISE DES EAUX. - Cette société indique qu'elle va procéder, en janvier prochain, à une augmentation de capital en numéraire, dont les modalités exactes ne sont pas encore arrêtées. Par ailleurs, le conseil d'administration de la Lyonnaise des eaux a décidé de suspendre la convertibilité en actions des obligations émises en septembre dernier, une décision qui prendra effet du 14 janvier au 27 mars 1986.

INDICES QUOTIDIENS

INDICES	30 DEC. 1985	29 DEC. 1985	%
Indice C.A.F.	1483	142	10,2
Indice S.A.F.	100,7	101,2	0,5
Indice S.C.F.	264,3		

Taux du marché monétaire

Effets privés à 31 décembre 1985 : 9 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

1 dollar (en yen) : 201,10

Règlement mensuel

Compte	VALEURS	Cours	Premier cours	Dernier cours	%	Compte	VALEURS	Cours	Premier cours	Dernier cours	%	Compte	VALEURS	Cours	Premier cours	Dernier cours	%	Compte	VALEURS	Cours	Premier cours	Dernier cours	%
401	A.S. 1979	1483	1480		- 0,21	401	Alcatel	347	351		+ 1,15	401	Alcatel	347	351		+ 1,15	401	Alcatel	347	351		+ 1,15
1028	C.A.F.	1483	1420		- 4,18	1028	Compagnie B.P.	1070	1075		+ 0,47	1028	Compagnie B.P.	1070	1075		+ 0,47	1028	Compagnie B.P.	1070	1075		+ 0,47

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS	COURS	Achet	Vente	MARCHE LIBRE DE L'OR	COURS	COURS
États-Unis (100 \$)	7 625	7 501	7 200	7 850	Or fin (100 grammes)	80400	79000
États-Unis (100 \$)	7 625	7 501	7 200	7 850	Pièce française (20 fr)	527	529
États-Unis (100 \$)	7 625	7 501	7 200	7 850	Pièce française (10 fr)	264	265

Le Monde

L'agence Tass exclut toute « émigration massive » de juifs soviétiques

L'agence officielle soviétique Tass a publié lundi 30 décembre une courte déclaration qui présente comme « totalement sans fondement » les « rumeurs » concernant une prochaine « émigration massive » de juifs d'URSS.

« Des rumeurs malveillantes », écrit l'agence Tass, ont été colportées au cours des derniers jours par les mass media impérialistes liés aux milieux sionistes sur le fait que l'Union soviétique et le gouvernement d'Israël sont, prétendument, parvenus à une espèce d'accord sur une « émigration massive de juifs » d'URSS vers Israël.

« Il va sans dire que ces allégations sont totalement dépourvues de fondement. Il est évident que les auteurs de conceptions aussi provocantes aimeraient semer le doute sur la position de principe soviétique visant à parvenir à un règlement juste et complet au Moyen-Orient, compte tenu des droits légitimes et des intérêts des peuples de la région, sur la base des décisions concertées du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations unies ».

C'est la première fois que l'agence Tass évoque ouvertement ces « rumeurs », qui ont largement circulé en Occident, non pas depuis « quelques jours », mais depuis le début de l'automne, et en particulier à la veille de la rencontre au sommet entre M.M. Reagan et Gorbatchev. Ces bruits ont été relayés par divers « indices », en particulier un séjour à Moscou du président du Congrès juif mondial, de représentants de la compagnie aérienne israélienne El Al, et aussi par certaines déclarations de membres des organisations juives internationales. Ils ont donné naissance à des interprétations d'ampleur très variable, allant du simple déblocage d'un certain nombre de dossiers de « refusés » connus à l'organisation d'un véritable « pont aérien » pour des dizaines de milliers de juifs soviétiques.

Réunification des familles

C'est à cette dernière interprétation - de toute manière fort peu vraisemblable pour de multiples raisons - que s'applique le plus clairement le démenti de l'agence Tass, qui fait référence à un « prétendu accord » entre l'URSS et Israël portant sur « une émigration massive ».

Rédigé sous cette forme, et sur ce ton particulièrement cassant, le démenti semble essentiellement destiné à apaiser les inquiétudes du monde arabe. La déclaration de Tass rappelle d'ailleurs la « position de principe » de l'URSS quant à un règlement « juste et complet au Moyen-Orient », tandis que, parallèlement, une autre agence soviétique, Novosti, spécialisée dans les commentaires officiels, expliquait lundi que la condition d'un rétablissement des relations diplomatiques entre Moscou et Tel Aviv restait la création d'un Etat palestinien indépendant sous l'égide de l'OLP et l'évacuation des territoires occupés par Israël depuis 1967 - autrement dit que ce rétablissement était pratiquement exclu dans le contexte actuel.

La déclaration de l'agence Tass ne permet pas, en revanche, de conclure que la position de Moscou n'a pas bougé d'un pouce et que l'URSS refuse d'envisager le moindre geste susceptible d'améliorer son image en Occident et en particulier aux Etats-Unis.

Dans un domaine assez proche, les autorités soviétiques ont d'ailleurs commencé à tenir les promesses faites à la veille de la rencontre Reagan-Gorbatchev et concernant l'autorisation de quitter l'URSS pour un petit nombre de citoyens soviétiques unis par des liens familiaux à des Américains.

Cette promesse concernait les membres d'une dizaine de familles, et le département d'Etat vient d'être informé par les autorités soviétiques que trente-six citoyens soviétiques membres de ces dix familles séparées pourraient en bénéficier (alors que les responsables américains avaient, eux, soumis une liste de cent soixante personnes). La première « bénéficiaire » de cette petite concession humanitaire est M^{lle} Helle Frejus, une femme de cinquante ans qui vient d'arriver à Los Angeles pour y rejoindre son mari américain, lui-même âgé de quarante-deux ans, et qu'elle n'avait pas vu depuis 1981.

Ces signes, plutôt encourageants, concernant les relations américano-soviétiques sont, toutefois, accompagnés d'initiatives allant résolument en sens inverse. Ainsi la Pravda a publié, ce mardi, une diatribe particulièrement violente contre la politique des Etats-Unis fondée « sur l'arrogance de grande puissance, l'hégémonie (...), les dictats de toute sorte et l'égoïsme spécifique américain », sans compter « le mépris des normes de conduite internationale ».

J.K.

JE VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE !



LA CFTD EN APPEL A MM. MITTERRAND ET FABIUS SUR L'AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Très attachée au projet de loi sur l'aménagement du temps de travail, la CFTD a pris la décision de faire une ultime tentative pour sauver le texte, soumis à l'examen du Sénat. Le gouvernement hérite à ce présent en seconde lecture à l'Assemblée nationale, qui devrait alors être convoquée en session extraordinaire (le Monde du 27 décembre).

Au cours d'une conférence de presse, tenue le mardi 31 décembre, M. Edmond Maire, le secrétaire général de la CFTD, a annoncé que son organisation se proposait de rencontrer M. Alain Poirer, président du Sénat, pour essayer de le convaincre d'inscrire au plus vite cette question à l'ordre du jour. En outre, le secrétaire général de la CFTD a rendu public le texte de

deux lettres, adressés au président de la République, M. François Mitterrand, et au premier ministre, M. Laurent Fabius. A chacun, M. Edmond Maire rappelle « toute l'importance » qu'il accorde à une loi sur l'aménagement du temps de travail, susceptible de s'appuyer à « un libéralisme destructeur ». Jugant la « direction positive », le secrétaire général de la CFTD considère qu'il est « urgent » que le projet « aboutisse ». La « voie d'une adaptation négociée du temps de travail ne doit pas être abandonnée (...), conclut-il en demandant que le processus parlementaire soit conduit jusqu'à son terme, même s'il faut pour cela convoquer l'Assemblée nationale en session parlementaire en fin de législature ».

Relèvement des prestations et hausses des prix au 1^{er} janvier

Contrairement aux années précédentes, les hausses de prix prévues pour le 1^{er} janvier sont peu nombreuses tandis que les mesures de libération de certains prix prennent effet à la même date, d'autres étant annoncées pour le 1^{er} avril.

Pour l'essentiel, ce sont donc les prestations sociales qui seront relevées à l'occasion de la nouvelle année.

● **Le plafond de la Sécurité sociale**, qui sert de référence au versement de certaines cotisations sociales (vieillesse, famille) et au calcul de prestations, passe de 9 090 francs à 9 220 francs, soit une hausse de 1,77 % en six mois et de 5,6 % en un an. Comme chaque année, une deuxième revalorisation interviendra le 1^{er} juillet, le plafond étant porté à 9 480 francs.

● **Les allocations familiales** sont augmentées de 1,25 % et le seront à nouveau de 1,25 % au 1^{er} juillet (le Monde du 31 décembre).

● **Les pensions de retraite** vont être augmentées de 1,3 % au 1^{er} janvier et de 1,1 % au 1^{er} juillet, de même que les prestations versées par l'Etat et versées aux personnes de moins de soixante ans (Fonds national de l'emploi et contrats de solidarité). Les prestations garanties de ressources sont revalorisées de 1,8 %.

● **Le minimum vieillesse** est relevé de 1,3 %. Il passe de 30 470 francs à 30 870 francs par an (2 572 francs par mois) pour une personne seule et de

55 220 francs à 55 940 francs par an pour un couple (4 662 francs par mois). Le minimum vieillesse est subordonné à un plafond de ressources annuelles de 31 770 francs pour une personne seule et de 55 940 francs pour un couple. Une augmentation de 1,1 % est prévue pour le 1^{er} juillet.

● **Les augmentations de tarifs** annoncées portent sur les loyers, sur les vols Air Inter, relevés de 2,5 % en moyenne, après une augmentation de 4,5 % en mars dernier.

● **La redevance de télévision** est augmentée de 10 francs pour les récepteurs noir et blanc et passe à 356 francs, de 15 francs pour les récepteurs en couleurs et passe à 541 francs. La taxe sur les magnétoscopes est relevée de 18 francs et est portée à 659 francs.

● **Les prix de certains produits industriels** sont libérés à compter du 1^{er} janvier, dont le fuel domestique. Sont également libérés, dans l'agro-alimentaire, les spiritueux arômes et le rhum ; dans l'industrie, les jeux vidéo, les magnétoscopes, les bandes et les cassettes, les produits d'entretien pour les collectivités, les briquets et les rasoirs jetables, de même que les pièces détachées pour les automobiles, et les cycles, les produits de beauté, la parfumerie, les quotidiens et les périodiques. Enfin, la fiscalité sur le fuel lourd (119 francs par tonne) et le gaz industriel est augmentée.

L'« AFFAIRE PORDEA »

M. Le Pen : « Une calomnie minable »

M. Jean-Marie Le Pen, qui séjourne actuellement à La Trinité-sur-Mer, sa commune natale, a réagi, le lundi 30 décembre, aux informations publiées la veille par le Sunday Times, selon lesquelles M. Gustav Pordea, élu du Front national au Parlement européen, aurait « acheté » son siège sur la liste d'extrême droite, en 1984, avec de l'argent provenant des caisses des services secrets roumains (le Monde du 31 décembre).

Dans une déclaration à l'AFP le président du Front national a indiqué : « Cette calomnie minable n'abusera pas les Français. Fumier en autonomie, récolte au printemps ». M. Le Pen a estimé que cette nouvelle « affaire » avait sans doute « une origine soviétique ». « Tout cela me paraît étonnant », a-t-il déclaré. « Après la France, l'Angleterre... On peut imaginer que Gustav Pordea est anticommuniste. Si M. Pordea était un espion nos services secrets devraient le savoir, eux. J'espère qu'on ne naturalise pas les gens sans faire d'enquête sur eux. De toute façon, qu'est-ce qu'il pourrait bien avoir à espionner ? »

● **Les obsèques de René Gaillard**. - M.M. Laurent Fabius, Michel Delebarre, ministre du travail, Michel Crépeau, ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, et Pierre Mauroy, ami personnel du défunt, ont assisté, lundi 30 décembre aux obsèques de René Gaillard, député socialiste des Deux-Sèvres et maire de Niort, décédé samedi.

● **Attentat à Nouméa**. - Une bombe de faible puissance a sérieusement endommagé, dans la nuit du lundi 30 au mardi 31 décembre, une voiture de service et la façade d'une épicerie de Nouméa appartenant à M. Gérard Cortot, ami proche du dirigeant indépendantiste M. Jean-Marie Djibéou dont il est depuis peu chef de cabinet.

PRUNIER-ÉLYSÉES

RÉVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE

Menu 600 F tout compris

- 9 huîtres spéciales n° 3 ou foie gras maison.
- Fricassée de homard ou gigot de chevreuil.
- Salade de croissants.
- Symphonie de desserts.

VINS : 1/2 chablis ou 1/2 médoc par pers.

26, Champs-Élysées
Rés. : 45-62-26-51

APRÈS L'ASSASSINAT DE M^e JACQUES PERROT

« La mort comme mise à nu de la vie »

« La mort comme mise à nu de la vie » : c'est ainsi qu'un fonctionnaire de la police judiciaire résumait, un jour, l'ingrat travail qu'était le sien dans une grande affaire criminelle. L'enquête policière sur le meurtre mystérieux de M^e Jacques Perrot (le Monde du 31 décembre) n'échappa pas à la règle. Elle ressemble à une opération chirurgicale post mortem. Le scalpel de la brigade criminelle ne laissant rien au hasard, les policiers fouillent et bouleversent, retournent et inspectent toutes les facettes de la vie privée, familiale et professionnelle de la victime. Désagréable pour les proches, qui vivent ces investigations comme une agression, mais inévitable.

En quelques jours, qu'il dévoilât les enquêtes ? Un mélange d'anecdotes et de faits saillants, d'indiscrétions et d'embryons de pistes. Côté famille, les difficiles relations de M^e Perrot et de son épouse, Daria Boutboul, avec laquelle il était en instance de divorce. Disputes autour des visites de leur unique enfant, un garçon, commandements d'huissiers, ordonnances d'un juge de référé du tribunal de Paris. Bref, une séparation douloureuse. De ce côté-là, les zones d'ombres ont été épaissies par les déclarations de Daria Boutboul : « Il y a des choses que je ne peux pas dire... J'ai peur ». Aussi celle-ci a-t-elle été une nouvelle fois entendue, lundi soir, au quasi des Orfèvres.

Côté famille, toujours, les policiers ont passé en revue tout ce qu'ils pouvaient savoir sur la

belle-famille de M^e Perrot. Des faits émergent, dérangeants bien qu'ils n'aient a priori aucun rapport avec l'assassinat de l'avocat. Ainsi les enquêteurs ont appris que la belle-mère de M^e Perrot, M^{lle} Boutboul, avocate, avait été radiée du barreau parisien en novembre 1981. « Une sombre affaire, contraire à toutes les règles professionnelles », dit-on dans les couloirs du Palais de justice, où l'on est souvent médisant.

Autre facette, la vie professionnelle. Les associés de M^e Perrot, qui formaient ensemble une société civile d'avocats, au troisième étage de l'immeuble où il fut assassiné, sont soumis à la curiosité policière. Ecoutes téléphoniques sur autorisation judiciaire du juge d'instruction, M. Alain Verheine, perquisitions, inspection des affaires traitées par le cabinet. Cher l'un des quatre associés, M. Jourda, les policiers ont ainsi saisi, par principe, une arme de calibre 22 long rifle. Auditions et expertises sont en cours.

Apprécié de ses confrères

Quant aux dossiers traités par M^e Perrot, les enquêteurs assurent toujours que l'avocat n'apparaît pas comme une sorte de juge de paix « des courses, confiné aux divers trafics financiers suscités par le monde hippique. M^e Perrot était très apprécié de l'ordre des avocats de Paris, dont il fut l'intermédiaire discret auprès de son ami d'enfance

devenu premier ministre lors de certains conflits, par exemple celui de la « multipostulation ». Il fut réélu député de l'Orne dans une importante affaire de proximité. De son côté, M. Laurent Fabius usa de son influence, après 1981, pour que les compétences hippiques de M^e Perrot soient utilisées, en le faisant nommer dans des commissions de réflexion sur le sujet.

Anecdote dévoilée au passage : après son habilitation comme « gentleman rider » (jockey amateur), qui suppose une enquête, M^e Perrot s'occupait de ce qui contenait son dossier des renseignements généraux, se souvenant d'avoir été interpellé, comme des milliers d'autres étudiants, en mai 1968. De fait - et au mépris de toute légalité - il était bien fiché à cause de cette interpellation sans suite. Une mention qui alors fut supprimée.

Dans leur nosse, les policiers rapportent ainsi toutes sortes de détails, dont la plupart ne démontrent rien, mais qui les aident à mieux connaître la victime et son environnement. Un homme « joyeux, blagueur », assurant tous ses proches, passionné de moto comme de cheval. Un homme auquel ses associations ne voulaient laisser aucune chance : « l'un des pneus de sa voiture avait été crevé et l'antivol de sa moto bloquée. Sans doute pour pouvoir le tuer dans la rue si le contrat n'avait pu être exécuté dans l'immeuble. »

E.P.

Aux Etats-Unis

MORT MYSTÉRIEUSE D'UN TÉMOIN DANS UNE AFFAIRE D'ESPIONNAGE

Los Angeles (UPI). - La mort mystérieuse d'un témoin dans l'affaire d'espionnage concernant un agent du FBI, Richard Miller, accusé de travailler pour l'Union soviétique (le Monde du 5 octobre), a entraîné une demande d'autopsie lundi 30 décembre afin de connaître les raisons exactes de décès. Ludmilla Kondratjeva, trente-huit ans, a été retrouvée morte samedi 28 décembre dans une voiture qui s'est écrasée contre un rocher d'une plage de Californie. Enigme soviétique, Ludmilla Kondratjeva avait témoigné contre Richard Miller en indiquant qu'il avait menti sur sa profession lors d'un dîner offert par la compagnie de Miller, Svetlana Ogorodkova, son agent recruteur. Le procès, suspendu en novembre, devait reprendre en février.

THIERRY LE LURON HOSPITALISÉ DANS UN SERVICE DE NEUROLOGIE A PARIS

Le fantasiste Thierry le Luron a interrompu ses activités professionnelles depuis le 28 décembre. On indique dans son entourage que « les spécialistes qui le soignent ne peuvent prévoir pour l'instant la date où il pourra remonter sur scène ». La direction du Théâtre du Gymnase à Paris, où il vient de fêter la trois centième représentation de son spectacle, a décidé de procéder au remboursement des places.

On précise également dans son entourage que Thierry le Luron est « victime d'une lombo-sciatique aiguë ». Il a toutefois été hospitalisé dans le service de neurologie de l'hôpital Lariboisière à Paris, où il a subi, entre autres examens, un scanner cérébral et un électro-encéphalogramme.

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15-91-77 + ISLM

Sur CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Saint-Nazaire-La Baule (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,5 MHz)

MARDI 31 DÉCEMBRE
« le Monde » reçoit
Georgina Dufot
ministre des affaires sociales
et de la solidarité nationale
avec
PHILIPPE BOUCHER
(Redif.)

JEUDI 2 JANVIER
ÉMISSION SPÉCIALE
présentée par
PIERRE-EMMANUEL SUDRES

VENDREDI 3 JANVIER
Guy Bedos
sera
Face au « Monde »
avec
CHRISTINE FAUVET-MYCIA
et **CHRISTIAN VILLAIN**

(Publicité)
Mural N° 1
c'est Artirec
+ Moq. Coordonnées

TISSUS MURAU sur papier, 6 F le m² (au même prix que le papier peint)
● Imitat. Daim, 10 F le m²
● Faïle Chinoise, le rouleau 72,50
● Toile lin ou cot. (x 2,60 m) : 29,50 le m. lin, 6 id. gde larg. sur mousse, 33 F le m². Artirec = Spécialiste tissu sans couture, collé-tendu
● Mirotis collants, 8 à 11 F l'élément 15x30 cm = Liège, 10 à 64 F le m²
● Rideaux
● Voilages
● Moquette Laine Woolmark : synthétique, antitaches, anti-averse, anti-bruit ; anti-électrostatique
● Tous accessoires pose, shampooing, etc.
● Tout à prix « défilants » dit Marg. S. de Neuilly, avec choix aidé, conseils décor. gratuits
● Artirec, 4, bd Bastille, 13^e (43.40.72.72). Citer ce journal, svp.

A B C D E F G

